

**Rapport pour la commission
permanente du conseil régional**
NOVEMBRE 2016

Présenté par
Valérie PECRESSE
*Présidente du conseil régional
d'Île-de-France*

**FABRIQUES DE CULTURE
TROISIEME AFFECTATION 2016**

**AFFECTATIONS AU TITRE DU SOUTIEN AU FONCTIONNEMENT
DE FABRIQUES DE CULTURE**

Chapitre budgétaire : 933
Code fonctionnel : 312, Programme : HP 312-013

Sommaire

EXPOSE DES MOTIFS	4
1. Le dispositif de soutien aux Fabriques.....	4
2. Les fabriques soutenues au titre du fonctionnement.....	5
3. Affectations au titre de l'aide au fonctionnement des fabriques	5
4. Affectation partielle pour une aide précédemment attribuée – Association LILAS EN SCENE 6	
5. Politique de la ville : orientations pour une nouvelle action régionale.....	6
PROJET DE DELIBERATION	7
ANNEXE 1 A LA DELIBERATION : ETAT RECAPITULATIF	9
ANNEXE 2 A LA DELIBERATION : FICHES PROJET	14
ANNEXE 3 A LA DELIBERATION : AFFECTATION PARTIELLE D'UNE AIDE PRECEDEMMENT ATTRIBUEE	97
ANNEXE 4 A LA DELIBERATION : AVENANT ET CONVENTION	104

EXPOSE DES MOTIFS

Le présent rapport propose l'affectation pour un montant de **913 000€** d'autorisations d'engagement sur le chapitre 933 « Culture, sports et loisirs », code 312 « Activités culturelles et artistiques », programme HP 312-013 « soutien aux fabriques d'art et de culture », action 13101301 « soutien aux fabriques d'art et de culture ».

Ce rapport met également en œuvre l'obligation pour les structures subventionnées d'accueillir au moins un stagiaire pendant une période de deux mois minimum, créée par la délibération n° CR 08-16 du 18 février 2016. Le nombre de stagiaires à recruter par structure est précisé dans la fiche projet afférente, annexée au projet de délibération.

1. Le dispositif de soutien aux Fabriques

La délibération-cadre n°CR 75-12, adoptée par le Conseil régional le 28 septembre 2012, a défini les modalités d'intervention en direction des Fabriques de culture, avec des aides en fonctionnement et en investissement.

Espaces de travail indépendants, dédiés principalement à la création artistique et culturelle, les fabriques ont pour vocation d'accueillir les artistes de toutes disciplines et de favoriser l'émergence de la création sur le territoire francilien, en privilégiant l'expérimentation, l'innovation, et les croisements entre champs artistiques, dans un souci d'ouverture au territoire, à sa population, à la société.

Pour être éligibles à l'aide régionale, ces structures doivent proposer un projet artistique global cohérent, dédié à l'accueil et au développement de la création artistique et culturelle et à l'expérimentation, notamment en ce qui concerne

- > Les conditions de l'accueil des artistes, la mise à disposition d'espaces équipés, l'accueil et l'accompagnement artistique et technique des artistes, le lien avec le territoire, les collaborations artistiques, la production d'œuvres ou l'établissement de projets mutualisés ; l'accompagnement peut aussi être financier pour faire émerger des démarches artistiques innovantes ou transdisciplinaires. L'accueil des artistes doit être formalisé par un règlement intérieur ou une convention particulière qui précise les conditions du partenariat,
- > Leur rôle structurant dans le domaine culturel, leur projet artistique leur permettant de s'inscrire dans un réseau professionnel régional, national ou international,
- > La cohérence et la viabilité de leur activité de fabrique en termes de moyens et d'organisation,
- > Leur implantation territoriale avec l'animation du territoire, l'accompagnement des publics, et éventuellement le développement des pratiques amateurs,
- > Leur inscription dans une démarche de responsabilité sociétale.

Une fabrique doit faire valoir un projet artistique cohérent et ambitieux, avec un axe fort sur l'accompagnement des artistes et de leur projet, en particulier par la mise à disposition de moyens matériels mais également par le compagnonnage et la transmission des savoirs. La rencontre avec les publics est essentielle : elle s'effectue par la présentation des chantiers de création et par des actions liées au processus de création pour articuler chaque fabrique à son territoire dans une dynamique relationnelle.

Les dispositifs relatifs aux fabriques ont pour objectifs de favoriser la création artistique, la diversité culturelle, l'animation du territoire. Ils permettent d'impulser une dynamique de développement de l'activité.

2. Les fabriques soutenues au titre du fonctionnement

Les montants unitaires d'aide sont compris entre 10 000 et 134 000 €.

Ces structures œuvrent essentiellement dans les domaines du spectacle vivant, des arts visuels et du cinéma. Elles sont réparties sur le territoire francilien avec une plus forte densité en Seine-Saint-Denis, à Paris et en Essonne.

3. Affectations au titre de l'aide au fonctionnement des fabriques

Suite au dépôt des demandes de reconduction par les structures et à leur instruction par les services :

- 2 structures peuvent être soutenues sur la base de l'activité prévue pour 2016,
- 12 structures peuvent être soutenues sur la base de l'activité prévue pour 2017.

Le montant global d'affectations proposées s'élève donc à **893 000€**, la répartition est la suivante :

13101301 - Soutien aux fabriques d'art et de culture			893 000,00
PEJA PEPINIERES EUROPEEN POUR JEUNES ARTISTES	16015316	PEPINIERES EUROPEENNES POUR JEUNES ARTISTES - FABRIQUE DE CULTURE - RENOUVELLEMENT ANNUEL	75 000,00
PUBLIC CHERI	16015441	PUBLIC CHERI/L'ECHANGEUR (FABRIQUE DE CULTURE - RENOUVELLEMENT ANNUEL)	120 000,00
SYNESTHESIE	16015739	SYNESTHESIE - FABRIQUE DE CULTURE - RENOUVELLEMENT ANNUEL	45 000,00
VERTICAL DETOUR	16015436	VERTICAL DETOUR (FABRIQUE DE CULTURE - RENOUVELLEMENT ANNUEL)	120 000,00
V3M	16015317	V3M - FABRIQUE DE CULTURE - RENOUVELLEMENT ANNUEL	15 000,00
NIL ADMIRARI	16015438	NIL ADMIRARI (FABRIQUE DE CULTURE - RENOUVELLEMENT ANNUEL)	100 000,00
THEATRE DU SOLEIL	16015437	THEATRE DU SOLEIL (FABRIQUE DE CULTURE - RENOUVELLEMENT ANNUEL)	100 000,00
L'ABOMINABLE	16016355	FABRIQUE CINEMATOGRAPHIQUE D'ARTISTES L'ABOMINABLE - RENOUVELLEMENT ANNUEL	60 000,00
MU	16015401	ASSOCIATION MU - FABRIQUE DE CULTURE - RENOUVELLEMENT ANNUEL	50 000,00
LA VILLA MAIS D'ICI	16015439	LA VILLA MAIS D'ICI (FABRIQUE DE CULTURE - RENOUVELLEMENT ANNUEL)	50 000,00
LA NEF	16015440	LA NEF (FABRIQUE DE CULTURE - RENOUVELLEMENT ANNUEL)	65 000,00
ASSOCIATION 6BIS FABRIK	16015318	6 BIS FABRIK - FABRIQUE DE CULTURE - RENOUVELLEMENT ANNUEL	10 000,00
LA GENERALE NORD EST	16002888	LA GENERALE NORD EST (FABRIQUES DE CULTURE - RECONDUCTION POUR UNE ANNEE - 2016)	43 000,00
ASSOCIATION LE 6B	16007484	LE 6 B - FABRIQUE DE CULTURE - RENOUVELLEMENT ANNUEL	40 000,00

4. Affectation partielle pour une aide précédemment attribuée – Association LILAS EN SCENE

Il vous est proposé, à titre exceptionnel, de procéder à une nouvelle affectation pour un montant de **20 000 €** pour l'association LILAS EN SCENE (projet n° 15009988 – CP 15-431 du 09 juillet 2015) soutenue dans le cadre du soutien aux Fabriques de Culture dont le versement du solde n'a pu être pré-mandaté en raison de la présence d'un solde automatique sur l'engagement comptable de cette subvention.

5. Politique de la ville : orientations pour une nouvelle action régionale

L'article 2 de la délibération-cadre n° CR 23-15, « Politique de la ville – Orientations pour une nouvelle action régionale » dispose ainsi que la Région mobilise les dispositifs du droit commun régional, tant en fonctionnement qu'en investissement, en priorité pour les quartiers politique de la ville, ainsi que les territoires de veille, en faveur des 3 axes prioritaires suivants :

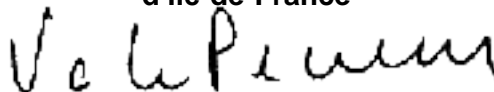
- politiques éducatives, formation, développement économique et accès à l'emploi,
- amélioration du cadre de vie et mobilités,
- cohésion sociale et citoyenneté,

et des trois axes transversaux des contrats de ville : jeunesse, égalité femmes-hommes et lutte contre les discriminations.

Dans le cadre du présent rapport, sur le volet fonctionnement, 10 projets sont financés dans les quartiers prioritaires, pour une affectation de 615 000€, sur un total de 15 projets pour un montant global d'affectations de 913 000€.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La présidente du conseil régional
d'Ile-de-France



VALERIE PECRESSE

PROJET DE DELIBERATION**DU****FABRIQUES DE CULTURE
TROISIEME AFFECTATION 2016****AFFECTATIONS AU TITRE DU SOUTIEN AU FONCTIONNEMENT DE FABRIQUES DE CULTURE****LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE**

- VU** Le code général des Collectivités territoriales ;
- VU** La délibération n° CR 75-12 du 28 septembre 2012 relative aux fabriques de culture ;
- VU** La délibération n° CR 92-15 du 18 décembre 2015 relative aux délégations d'attributions du Conseil Régional à sa Commission Permanente ;
- VU** La délibération n° CR 01-16 du 21 janvier 2016 portant prorogation du règlement budgétaire et financier adopté par la délibération n° CR 33-10 du 17 juin 2010 ;
- VU** La délibération n° CR 08-16 du 18 février 2016 relative à 100 000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens ;
- VU** La délibération n° CR 22-16 du 18 mars 2016 relative au choc de simplification ;
- VU** La délibération CP 15-431 du 09 juillet 2015 relative au soutien aux Fabriques de Culture (projet 15009988 – association LILAS EN SCENE) ;
- VU** La délibération n° CP 15-640 du 8 octobre 2015, relative aux fabriques de culture – évaluation des conventions conclues en novembre 2012 et arrivées à échéance – affectations au titre d'un nouveau conventionnement triennal – troisième affectation 2015 ;
- VU** Le budget de la Région Ile-de-France pour 2016 ;
- VU** Le rapport CP 16-555 présenté par madame la présidente du conseil régional d'Ile-de-France ;
- VU** L'avis de la commission de la Culture ;
- VU** L'avis de la commission des Finances ;

APRES EN AVOIR DELIBERE***Article 1 : soutien aux fabriques et de culture - fonctionnement***

Décide de participer au titre du dispositif « soutien aux fabriques de culture » au financement des projets détaillés en annexe 2 à la délibération, par l'attribution de subventions dont le montant maximum est de **893 000 €** ;

Subordonne le versement des subventions à la conclusion avec les bénéficiaires d'un avenant ou d'une convention conformes aux modèles figurant en annexe 4 à la présente délibération et autorise la présidente du conseil régional à les signer ;

Affecte une autorisation d'engagement de **893 000 €** disponible sur le chapitre 933 « Culture, sports et loisirs », code fonctionnel 312 « Activités culturelles et artistiques », programme HP 312-013 « soutien aux fabriques d'art et de culture », action 13101301 « soutien aux fabriques d'art et de culture » du budget 2016.

Article 2 : affectation partielle pour une aide précédemment attribuée – association LILAS EN SCENE

Affecte une autorisation d'engagement d'un montant maximum de **20 000 €** disponible sur le chapitre 933 « Culture, sports et loisirs », code fonctionnel 312 « Activités culturelles et artistiques », programme HP 312-013 « soutien aux fabriques d'art et de culture », action 13101301 « soutien aux fabriques d'art et de culture » du budget 2016. (projet 15009988 – association LILAS EN SCENE).

**La présidente du conseil régional
d'Ile-de-France**

VALERIE PECRESSE

ANNEXE 1 A LA DELIBERATION : ETAT RECAPITULATIF

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	16/11/2016	N° de rapport	CP16-555	Budget	2016
--------------------------	------------	---------------	----------	--------	------

Chapitre	933 - Culture, sports et loisirs
Code fonctionnel	312 - Activités culturelles et artistiques
Programme	131013 - Soutien culturel pluridisciplinaire
Action	13101301 - Soutien aux fabriques d'art et de culture

Dispositif : N° 00000785 - Soutien aux fabriques de culture

Dossier	15009988 - LILAS EN SCENE (FABRIQUES DE CULTURE - PREMIERE RECONDUCTION - FONCTIONNEMENT 2015)		
Bénéficiaire	R34731 - LILAS EN SCENE		
Localisation	LES LILAS		
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total	20 000,00 €	Code nature	6574
Base subventionnable	Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
203 750,00 €	HT	24,54 %	50 000,00 €

Dossier	16002888 - LA GENERALE NORD EST (FABRIQUES DE CULTURE – RECONDUCTION POUR UNE ANNEE - 2016)		
Bénéficiaire	R2182 - LA GENERALE NORD EST		
Localisation	DEPARTEMENT DE PARIS		
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total	43 000,00 €	Code nature	6574
Base subventionnable	Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
122 000,00 €	HT	35,25 %	43 000,00 €

Dossier	16007484 - LE 6 B - FABRIQUE DE CULTURE - RENOUVELLEMENT ANNUEL		
Bénéficiaire	P0019885 - ASSOCIATION LE 6B		
Localisation	SEINE SAINT DENIS		
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total	40 000,00 €	Code nature	6574
Base subventionnable	Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
780 047,00 €	TTC	5,13 %	40 000,00 €

Dossier	16015316 - PEPINIERS EUROPEENNES POUR JEUNES ARTISTES - FABRIQUE DE CULTURE - RENOUVELLEMENT ANNUEL		
Bénéficiaire	R11653 - PEJA PEPINIERS EUROPEEN POUR JEUNES ARTISTES		
Localisation	MONTREUIL		
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total	75 000,00 €	Code nature	6574
Base subventionnable	Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
376 551,00 €	TTC	19,92 %	75 000,00 €

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	16/11/2016	N° de rapport	CP16-555	Budget	2016
---------------------------------	-------------------	----------------------	-----------------	---------------	-------------

Dossier	16015317 - V3M - FABRIQUE DE CULTURE - RENOUVELLEMENT ANNUEL				
Bénéficiaire	R32058 - V3M				
Localisation	SEINE-PORT				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	15 000,00 €		Code nature	6574	
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
125 500,00 €	TTC	11,95 %	15 000,00 €		

Dossier	16015318 - 6 BIS FABRIK - FABRIQUE DE CULTURE - RENOUVELLEMENT ANNUEL				
Bénéficiaire	P0022303 - ASSOCIATION 6 BIS FABRIK				
Localisation	VITRY-SUR-SEINE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	10 000,00 €		Code nature	6574	
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
60 060,00 €	TTC	16,65 %	10 000,00 €		

Dossier	16015401 - ASSOCIATION MU - FABRIQUE DE CULTURE - RENOUVELLEMENT ANNUEL				
Bénéficiaire	P0003355 - MU				
Localisation	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	50 000,00 €		Code nature	6574	
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
274 966,67 €	HT	18,18 %	50 000,00 €		

Dossier	16015436 - VERTICAL DETOUR (FABRIQUE DE CULTURE - RENOUVELLEMENT ANNUEL)				
Bénéficiaire	R30029 - VERTICAL DETOUR				
Localisation	SEINE SAINT DENIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	120 000,00 €		Code nature	6574	
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
327 610,00 €	HT	36,63 %	120 000,00 €		

Dossier	16015437 - THEATRE DU SOLEIL (FABRIQUE DE CULTURE - RENOUVELLEMENT ANNUEL)				
Bénéficiaire	R39157 - THEATRE DU SOLEIL				
Localisation	DEPARTEMENT DE PARIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	100 000,00 €		Code nature	6574	
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
5 976 828,00 €	HT	1,67 %	100 000,00 €		

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	16/11/2016	N° de rapport	CP16-555	Budget	2016
---------------------------------	-------------------	----------------------	-----------------	---------------	-------------

Dossier	16015438 - NIL ADMIRARI (FABRIQUE DE CULTURE - RENOUVELLEMENT ANNUEL)				
Bénéficiaire	R32916 - NIL ADMIRARI				
Localisation	VAL D'OISE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	100 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
342 980,00 €	HT	29,16 %		100 000,00 €	

Dossier	16015439 - LA VILLA MAIS D'ICI (FABRIQUE DE CULTURE - RENOUVELLEMENT ANNUEL)				
Bénéficiaire	P0015959 - LA VILLA MAIS D'ICI				
Localisation	SEINE SAINT DENIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	50 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
261 611,00 €	HT	19,11 %		50 000,00 €	

Dossier	16015440 - LA NEF (FABRIQUE DE CULTURE - RENOUVELLEMENT ANNUEL)				
Bénéficiaire	P0016418 - LA NEF				
Localisation	SEINE SAINT DENIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	65 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
364 377,00 €	HT	17,84 %		65 000,00 €	

Dossier	16015441 - PUBLIC CHERI/L'ECHANGEUR (FABRIQUE DE CULTURE - RENOUVELLEMENT ANNUEL)				
Bénéficiaire	R12860 - PUBLIC CHERI				
Localisation	SEINE SAINT DENIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	120 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
700 238,00 €	HT	17,14 %		120 000,00 €	

Dossier	16015739 - SYNESTHESIE - FABRIQUE DE CULTURE - RENOUVELLEMENT ANNUEL				
Bénéficiaire	R22459 - SYNESTHESIE				
Localisation	PLAINE COMMUNE (EPT6)				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	45 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
209 959,00 €	TTC	21,43 %		45 000,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	16/11/2016	N° de rapport	CP16-555	Budget	2016
---------------------------------	-------------------	----------------------	-----------------	---------------	-------------

Dossier	16016355 - FABRIQUE CINEMATOGRAPHIQUE D'ARTISTES L'ABOMINABLE - RENOUVELLEMENT ANNUEL				
Bénéficiaire	P0002141 - L ABOMINABLE				
Localisation	REGION ILE DE FRANCE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	60 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
154 600,00 €	TTC	38,81 %	60 000,00 €		

Total sur le dispositif N° 00000785 - Soutien aux fabriques de culture	913 000,00 €
--	--------------

Total sur l'imputation 933 - 312 - 131013 - 13101301	913 000,00 €
--	--------------

ANNEXE 2 A LA DELIBERATION : FICHES PROJET

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16015316
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : PEPINIERES EUROPEENNES POUR JEUNES ARTISTES - FABRIQUE DE CULTURE - RENOUELEMENT ANNUEL
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien aux fabriques de culture	376 551,00 €	19,92 %	75 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131013-300
13101301- Soutien aux fabriques d'art et de culture

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : PEJA PEPINIERES EUROPEENNES POUR JEUNES ARTISTES
 Adresse administrative : 5 RUE FRANCOIS DEBERGUE
93100 MONTREUIL
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur REITZ Jean, Président
 Date de publication au JO : NC
 N° SIRET : 38792640500078

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien aux fabriques de culture
 Rapport Cadre : CR75-12 du 27/09/2012

Objectifs :

Depuis 20 ans, les pépinières européennes pour jeunes artistes soutiennent la mobilité des jeunes artistes et des professionnels de la création sur la scène artistique européenne. Implanté depuis avril 2014 à la Maison de l'Arbre à Montreuil en Seine Saint Denis, les Pépinières se sont immédiatement inscrites sur ce nouveau territoire.

Autour d'un concept fédérateur de "rencontrer l'autre et produire ensemble", les Pépinières (PEJA) mobilisent leurs moyens et leurs compétences pour accompagner et valoriser les démarches des jeunes artistes et professionnels qui s'impliquent dans les réalités de vie des territoires dans lesquels ils évoluent.

Description :

Rappel du projet de la Fabrique

Installés dans les anciens studios Méliès, les pépinières offrent aux artistes et à leurs équipes un plateau de 800m² et un studio de 300m². La Fabrique est un lieu de recherche, de création et de diffusion qui rend possible la mise en œuvre de projets innovants et transdisciplinaires.

Les objectifs généraux sont de :

- soutenir la mobilité et accompagner dans leur démarche professionnelle de jeunes artistes et acteurs culturels qui s'impliquent dans des contextes humains, économiques, sociaux, environnementaux diversifiés.
- favoriser la création artistique, la transdisciplinarité, comme vecteurs d'échanges, de rencontre, de

sociabilité et d'altérité.

- participer à l'émergence d'une communauté de jeunes artistes et professionnels de la création, venant de divers horizons et capables de travailler ensemble à la mise en œuvre de co-productions d'envergure européenne et internationale.
- développer de nouvelles formes de partage avec les publics éloignés ou délaissés en les associant en amont des projets.
- Ancrer l'activité dans les réalités des territoires.
- rendre lisible, communiquer ces démarches artistiques à de larges publics et faire circuler les productions.

Ces objectifs se traduisent par :

- Des programmes de mobilité / résidences croisées d'une durée variant de quelques semaines à deux mois, en collaboration avec les acteurs culturels et associatifs présents sur le territoire, les écoles d'art, les conservatoires, les établissements scolaires et autres lieux de vie.
- Des programmes de mobilité / résidences longues pour des périodes d'au moins six mois en relation avec les acteurs sociaux du territoire en direction de jeunes publics évoluant dans des contextes socio-culturels isolés. (ces publics prennent part aux différentes étapes de travail).
- Des programmes de mobilités Map, qui permettent d'offrir aux jeunes artistes les moyens d'initier un parcours artistique sur la scène artistique européenne.
- Des programmes de résidences itinérantes, qui se traduisent par le développement de la mobilité en Ile-de-France et donne à relire parcs, jardins, architectures remarquables et lieux singuliers.
- L'implication des publics en amont, la création de nouveaux moyens de diffusion, la mise en place d'une nouvelle stratégie de communication (notamment refontes de sites internet).
- La transmission et le partage d'expériences (séminaires, workshops..., l'accompagnement des artistes dans leur parcours de professionnalisation grâce au vaste réseau de la pépinière (200 lieux et organisations partenaires), la création d'une communauté interactive (plateforme e-mobility).

Bilan provisoire de l'année 2016.

En 2016, La Fabrique met en œuvre :

- le projet « cachet de la poste faisant foi » à la Fondation Mallet-Stevens à Paris et au Caire. 272 artistes impliqués à Paris, 500 au Darb 1718 au Caire.
- Le programme de mobilité map : une trentaine d'artistes et d'acteurs impliqués, une dizaine de coproductions réalisées et présentées, un public touché de plus de 1000 personnes.
- Des résidences de création (compagnie du dernier étage, collectif La horde, Laurence Moletta) : une quinzaine d'artistes reçus en résidence, une vingtaine de jeunes des territoires impliqués, un public touché de 1600 personnes.
- Les nouveaux outils de communication (couverture presse par des médias nationaux France 2, France 3, France 5, Télérama...) une audience média de 800 000 personnes.
- E-mobility (communauté de 6000 membres dans 92 pays).

Description des temps d'ouverture au public

Les Pépinières ont ouvert leurs portes au public une dizaine de fois en 2016. Toutes les résidences MAP ont également fait l'objet de présentation publique.

Evolution de l'emploi

L'année 2016 a été marquée par des efforts de réduction des coûts de l'emploi. L'équipe comprend un directeur, 1 chargé d'administration, 2 chargées de production, 1 graphiste, 1 webmaster, 1 régisseur son intermittent du spectacle, 1 régisseur lumière intermittent du spectacle, 1 expert-comptable.

Partenariats

Au niveau local les pépinières s'associent aux acteurs culturels, sociaux et éducatifs de Montreuil et de la Seine-Saint-Denis, à la Gaité Lyrique, La Villette, Mains d'œuvres, la Cité internationale des arts.

Au niveau national, les Pépinières ont travaillé avec le Théâtre de la Ville, le FIPA, le CND...

Au niveau international, les pépinières ont été choisies par la Commission Européenne pour mettre en œuvre son projet « Pépinières in Networking » dédié au renforcement et au développement du réseau. Elles participent aux activités des différents réseaux européens (Giovanni Artisti Italiani, Air platform...) et s'appuient sur 30 coordinateurs nationaux qui représentent les pépinières dans leur pays.

Bilans financiers prévisionnels 2016

Le bilan prévisionnel de l'exercice 2016 s'élève à 360 481 euros, à l'équilibre.

La Fabrique est financée par :

Les subventions d'exploitation : 325 481 € (90,2 %).

Le mécénat : 30 000 € (8,3%)

Les prestations de service : 5 000 € (1,3%)

La Fabrique est soutenue par :

La Commission Européenne : 198 481 €

La Région IDF : 75 000 €

Le Ministère de la culture : 30 000 €

Le ministère de la jeunesse : 22 000 €

Projet d'activités 2017

Grands axes du projet :

L'année 2017 sera marquée par la poursuite des trois grandes actions qui structurent le programme de la fabrique. Des objectifs supplémentaires ont été fixés :

- Tisser des liens avec les lycées du territoire.
- Elargir le rayonnement des pépinières aux zones rurales d'Ile-de-France.
- Etudier et lancer un programme itinérant autour des danses post et trans-internet.
- Développer les nouveaux médias et poursuivre le travail de refonte de la communauté e.mobility.

Ils seront déclinés à travers les programmes de mobilité MAP (une dizaine d'artistes), les projets « 150 BPM Progress » et « In territories » (développement en milieu rural inspiré du programme Hito déjà mené par les Pépinières dans les Pyrénées), des workshops, des résidences croisées, le forum européen de la jeune création Art et Territoires....

Partage de l'outil de travail en 2017

- 1 artiste européen de janvier à avril (programme Map) en lien avec la coopérative Méduse (Québec).
- 5 à 10 artistes européens en janvier (projet villa Mallet-Stevens).
- 5 à 10 artistes européens du 24 au 29 janvier (vidéo-cinéma).
- 272 artistes en mars (3eme exposition « Cachet de la Poste faisant foi »).
- 5 à 10 artistes en janvier (jeune création vidéo-cinéma, art public).
- 1 artiste européen de février à avril (programme Map) en lien avec Langage plus (Québec)
- Résidences croisées : 1 artiste européen en février, 1 artiste européen en mars, 1 artiste européen en avril, 1 artiste européen en juillet, 1 artiste européen en septembre, 1 artiste européen en octobre, 1 artiste européen en novembre.
- 1 artiste européen de février à avril (programme Map) en lien avec la coopérative Méduse (Québec).

- 1 artiste européen de février à avril (programme Map) en lien avec la Est-Nord-Est (Québec).
- 1 artiste européen de mai à juin (cité internationale des arts)
- 1 artiste européen de juillet à août (programme Map) en lien avec la Est-Nord-Est (Québec).
- 5 à 10 artistes jeune création vidéo-cinéma (dates à définir 2eme semestre).
- 1 artiste européen Programme Pépinières IN Networking (dates à définir).

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 3 stagiaires ou alternants

Détail du calcul de la subvention :

La Région soutient le PEJA au titre des Fabriques de culture à hauteur de 75 000 €, pour l'année 2017, sur une base subventionnable de 376 551 € correspondant au montant du budget prévisionnel 2016 proposé.

Localisation géographique :

- MONTREUIL

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Loyer annuel et charges locatives	7 100,00	1,8%
Fluides et combustibles	2 400,00	0,6%
Entretien réparations maintenance	3 800,00	1%
Achat petit matériel	4 500,00	1,1%
Affranchissements et téléphone	5 000,0	1,3%
Documentation et fournitures administratives	1 000,00	0,2%
Assurances	2 400,00	0,6%
Prestations de service	46 000,00	12,2%
Autres charges de fonctionnement	68 000,00	18,0 %
Frais de personnel	176 615,00	46,9 %
Dépenses artistiques	22 000,00	5,8 %
Dépenses d'actions culturelles	37 736,00	10,0 %
Total	376 551,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Ministère de la culture (sollicité)	30 000,00	7,9 %
Ministère de la jeunesse (sollicité)	22 000,00	5,8 %
Région IDF Fabrique	75 000,00	19,9 %
Communauté Européenne	204 551,00	54,3 %
Mécénat	30 000,00	7,9 %
Prestations de service	15 000,00	3,9 %
Total	376 551,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	75 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Soutien aux fabriques de culture	75 000,00 €
2014	Soutien aux fabriques de culture	75 000,00 €
2015	Soutien aux fabriques de culture	75 000,00 €
	Montant total	225 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16015317
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : V3M - FABRIQUE DE CULTURE – RENOUELEMENT ANNUEL
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien aux fabriques de culture	125 500,00 €	11,95 %	15 000,00 €
Montant Total de la subvention			15 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131013-300
13101301- Soutien aux fabriques d'art et de culture

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : V3M
 Adresse administrative : 5 RUE PERREE
75003 PARIS 03
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Jacques Folzenlogel
 Date de publication au JO : NC
 N° SIRET : 44129210900010

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien aux fabriques de culture
 Rapport Cadre : CR75-12 du 27/09/2012

Objectifs :

La Fabrique V3M est un lieu géré par un collectif d'artistes autodidactes dont la pratique s'oriente essentiellement autour des arts urbains.

La structure est soutenue au titre de l'aide aux Fabriques de culture depuis 2012. A l'issue de la première convention triennale (2012-2015), une nouvelle convention a été signée pour 3 ans en octobre 2015.

Description :

Rappel du projet de la Fabrique

Avec 240 m2 d'ateliers de production divisibles, et 50 m2 d'espace polyvalent et de convivialité, un lieu de stockage et une salle de 400 m2 en partage avec d'autres structures, le collectif bénéficiait à Ris-Orangis d'un espace de travail unique dans un environnement en pleine mutation. Le projet permettait de mutualiser les espaces et moyens de production et de créer un lien entre le territoire, les collectivités territoriales et les artistes, principalement autour des arts urbains.

V3M a signé un bail avec l'AEV et va s'installer fin 2016 dans un nouvel espace situé à Seine-Port en Seine-et-Marne (domaine de Sainte-Assises).

L'équipe s'engage à poursuivre son activité dans le même sens : mutualisation des moyens de production, accueil de projets, établissement de partenariats avec les collectivités, soutien des arts urbains.

Bilan provisoire de l'année 2016.

V3M a accueilli 5 artistes ou collectifs externes à la Fabrique. Dans ce cadre les artistes invités ont réalisé des prestations auprès d'établissements scolaires, MJC... Ris-Orangis, Leuville...). V3M a également encadré des ateliers d'arts plastiques à Ris-Orangis, Bièvre et Massy. Elle a mené un chantier de réalisation de fresque avec des jeunes du quartier Emile Zola de Massy, et au collège Alphonse Daudet à Paris.

V3M a coproduit la fête de la Musique en bords de Seine à Ris-Orangis et réalisé les prestations suivantes : résidences à Vigneux-sur-Seine, organisation d'un festival street art à Ris-Orangis, fresque pour le gymnase de Saint-Michel-sur-Orge, fresque pour la maison de jeunes de Lisses....

V3M accueilli une équipe de Naia production pour la réalisation d'un long métrage d'animation.

Permanents de la Fabrique : Antonin Voisin (sculpteur), Mickael Esprin (peintre, céramiste), Christophe Bajart (peintre).

Artistes accueillis en 2016 : Tcho (peintre, vidéaste), Bisk (peintre, plasticien), Fleur, Dume, Meik (peintres amateurs), Teurk (peintre, plasticien), roui (réalisateur).

Description des temps d'ouverture au public

La Fabrique est ouverte au public tous les jours, elle a également organisé des journées portes ouvertes dans le cadre des journées du jardin en juin. Les actions en direction du public se font essentiellement à l'extérieur de la fabrique.

Evolution de l'emploi

V3M n'a pas renouvelé le poste de régisseur faute de moyens. La Fabrique est donc gérée par des bénévoles. La fabrique génère néanmoins des opportunités de travail pour les artistes permanents ou résidents.

Partenariats

Localement, la Fabrique a travaillé avec les villes de Ris-Orangis, Massy, Leuville, Vigneux-sur-Seine, Gif-sur-Yvette, Saint-Michel-sur-Orge, Paris, Santeny. Elle a aussi développé des actions à Lille et aux Sables d'Olonne, ainsi qu'en Tunisie, en Russie et aux Etats-Unis.

Bilans financiers prévisionnels 2016

Le bilan prévisionnel de l'exercice 2016 s'élève à 82 550 euros, à l'équilibre.

La Fabrique est financée par :

Les subventions d'exploitation : 14 000 € (16,9%).

Les recettes d'activités : 42 550 € (51,5%).

Une reprise sur provisions de TCA : 6000 € (7,2%)

Des contributions volontaires en nature : 12 500 € (15,1%)

Des dons en nature : 7500 € (9%)

La Fabrique est soutenue par :

La Région IDF : 10 000 €

Essonne culture : 4 000 €

Projet d'activités 2017

Grands axes du projet :

L'année 2017 va être marquée par un déménagement de la Fabrique et par un changement d'échelle (passage d'un espace de 250m² à 1500m²). Dans un premier temps le collectif accueillera 3 nouveaux permanents : Raynald Driez (peintre), Vitali Panok (sculpteur) et Claude Dubois (artisan en coutellerie).

La Fabrique a obtenu une résidence dans l'Arpajonnais avec l'agglomération Cœur d'Essonne pour 4 artistes de la Fabrique en 2017. Sont également prévus des expositions à l'hôpital du Val de Grâce et à Belleville.

V3M souhaite continuer à travailler avec le territoire (ateliers et prestations).

Elle est soutenue par la DRAC au titre de l'investissement.

Partage de l'outil de travail en 2017

- Omick (peintre plasticien) : résidence de 3 mois, 1000 € d'aide et accompagnement technique.
- Spé (peintre plasticien) : résidence de 3 mois, 1000 € d'aide et accompagnement technique.
- Askom : résidence de 6 mois, 1000 € d'aide et accompagnement technique.
- Loïc Carpentier, Le Mur 13 (plasticien) : résidence de 3 mois, 1000 € d'aide et accompagnement technique.
- Teurk (plasticien, art numérique) : résidence de 3 ans (1000 e d'aide par an).

Permanents : Vitali Panok, Raynald Driez, Claude Dubois, Christophe Bajart, Mickael Esprin.

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 5 stagiaires ou alternants.

Public(s) cible(s) :

Artistes travaillant en permanence à la fabrique.

Artistes invités.

Public via les projets développés avec les collectivités sur le territoire.

Détail du calcul de la subvention :

La Région soutient V3M à hauteur de 15 000 €, pour l'année 2017, sur une base subventionnable de 125 500€ correspondant au montant du budget prévisionnel 2017 proposé, déduction faite des contributions volontaires en nature et des mises à dispositions gratuites de biens et prestations.

Localisation géographique :

- SEINE-PORT

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Loyer et charges locatives	6 000,00	2,83%
Fluides et combustibles	4 000,00	1,89 %
Achats	40 000,00	18,92%
Locations	3 500,00	1,65%
Affranchissements et téléphone	1 000,00	0,47%
Petit équipement	2 000,00	0,94%
Documentation	1 000,00	0,47%
Dépenses alimentaires	6 000,00	2,83%
Frais d'entretien	3 500,00	1,65%
Assurances	3 000,00	1,41%
Voyages, missions, réceptions	5 000,00	2,36%
Honoraires prestations	40 000,00	18,92%
Bourse résidents	10 000,00	4,7%
Emploi des contributions volontaire sen nature	15 000,00	7 ,09%
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	71 400,00	33,77%
Total	211 400,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région IDF	15 000,00	7,09 %
CD 91 (sollicité)	5 000,00	2,36%
Ville de Paris (sollicité)	3 000,00	1,42%
Prestations de service	65 000,00	30,75%
Frais généraux	12 000,00	5,67%
Reprises sur provisions TVA	10 000,00	4,73%
Bénévolat	15 000,00	7,1%
Dons en nature	71 400,00	33,8%
Autres	15 000,00	7,09%
Total	211 400,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	15 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Soutien aux fabriques de culture	30 000,00 €
2014	Soutien aux fabriques de culture	30 000,00 €
2015	Soutien aux fabriques de culture	30 000,00 €
	Montant total	90 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16015318
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : 6 BIS FABRIK – FABRIQUE DE CULTURE – RENOUVELLEMENT ANNUEL

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien aux fabriques de culture	60 060,00 €	16,65 %	10 000,00 €
Montant Total de la subvention			10 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131013-300
13101301- Soutien aux fabriques d'art et de culture

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASSOCIATION 6 BIS FABRIK
 Adresse administrative : 91 RUE DE SEINE
 94400 VITRY-SUR-SEINE
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Philippe Le Squeren
 Date de publication au JO : NC
 N° SIRET : 50370923000026

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien aux fabriques de culture
 Rapport Cadre : CR75-12 du 27/09/2012

Objectifs :

L'objectif de l'association est de proposer un accès à des espaces de création, favoriser le développement de projets individuels et collectifs, créer et développer des liens avec les acteurs locaux pour mener à bien des actions avec le territoire (partage d'ateliers, mise en commun de plateaux techniques et d'outils de travail, afin de permettre la création artistique et favoriser les échanges entre artistes).

Description :

Rappel du projet de la Fabrique

Le Collectif 6bis a été constitué autour du projet de développement d'un lieu de création collectif : partage d'ateliers dans un même espace, mise en commun de certains espaces et outils de travail, réalisation d'œuvres et actions communes.

Bilan provisoire de l'année 2016.

Les collaborations de l'association avec les acteurs de la culture et de la transformation du territoire ainsi que les projets engagés d'artistes résidents permanents du 6bis se poursuivent :

- Collaborations avec la Gare au Théâtre autour des actions artistiques en lien avec les habitants de Vitry (Frictions Urbaines, Ballades Urbaines, etc.),
- Échanges avec les Écoles Municipales Artistiques de Vitry,
- Échanges possibles avec des associations de La Courneuve et de Saint Denis,

- Projet Europa de Daniel Purroy, avec le Centre Social Balzac et le Foyer des Travailleurs Migrants de Vitry,
- Projets autour des chantiers urbains et architecturaux (en lien avec la dimension humaine) à venir sur le site des Ardoines.
- Début octobre 2016, une exposition sera réalisée à la Galerie Jean Collet de Vitry sur Seine par Daniel Purroy : Système – une œuvre plastique et poétique qui fera écho à la notion de migration et de migrants dans le monde.

En parallèle, l'association a commencé à accueillir des résidents temporaires, issus du « voisinage » de la Fabrique 6bis ou venant d'horizons plus lointains, tous capables d'enrichir la vision des artistes présents :

- Eva Jospin, dont l'œuvre 'le Belvédère', exposée dans la cour carrée du Louvre a été réalisée dans la Fabrique 6bis pendant les 4 premiers mois de l'année,
- L'association Tangible, d'Ivry sur Seine, qui a utilisé locaux et ressources de la Fabrique 6bis pour travailler sur son matériel au deuxième trimestre,
- Dominique Lacroche et Guillaume Krattinger, artistes plasticiens, qui viennent réaliser et fonder une nouvelle œuvre dans les locaux de la Fabrique 6bis au cours de l'été.

Evolution de l'emploi

Fabrique basée sur le bénévolat, avec le concours de stagiaire prévu pour organiser en particulier la diffusion des actions et des œuvres.

Partenariats

Poursuite des relations déjà engagées, avec : Centre Social Balzac, Gare au Théâtre, Association des habitants du Port à l'Anglais, Foyer de Travailleurs Migrants, Ecoles Municipales Artistiques de Vitry, EPA-ORSA, Mairie de Vitry. Exposition en octobre 2016 à la Galerie municipale Jean Collet de Vitry sur Seine.

Bilans financiers prévisionnels 2016

Le bilan prévisionnel de l'exercice 2016 s'élève à 101 060 euros, en déficit de 543 euros.

La Fabrique est financée par :

Les subventions d'exploitation : 40 000 € (39,5%).

Les recettes d'activités : 20 000 € (19,7%).

Des produits financiers : 60 €

Des contributions volontaires en nature : 41 000 € (40,5%)

La Fabrique est soutenue par :

La Région IDF : 30 000 €

La commune de Vitry-sur-Seine : 10 000 €

Projet d'activités 2017

Projet artistique :

- Poursuivre des projets avec les partenaires et associations locales, avec les habitants de Vitry sur Seine,
- Favoriser le développement des projets artistiques des résidents, permanents ou temporaires.

Accueil de résidents :

- Résidents temporaires : développement du « réseau » de résidents locaux, de la notoriété de la Fabrique pour des résidents

- Résidents permanents : accueil prévu d'au moins un résident permanent supplémentaire, en fonction de la disponibilité des espaces adaptés.

Organisation de la Fabrique :

- Amélioration permanente des espaces de travail et de la gestion du lieu,
- Développement de la communication
- Recrutement d'un ou 2 stagiaires en fonction de besoins et capacités.

Partage de l'outil de travail en 2017

Le programme de l'année 2017 n'était pas établi au moment du dépôt du dossier.

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

Public(s) cible(s) :

Artistes travaillant en permanence à la fabrique.

Artistes invités.

Public via les projets développés avec les collectivités sur le territoire.

Détail du calcul de la subvention :

La Région soutient 6Bis Fabrik à hauteur de 10 000 €, pour l'année 2017, sur une base subventionnable de 60 060 € correspondant au montant du budget prévisionnel 2017 proposé, déduction faite des contributions volontaires en nature.

Localisation géographique :

- VITRY-SUR-SEINE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Loyer et charges locatives	31 500,00	32%
Fluides et combustibles	2 400,00	2,44 %
Entretien, réparations, maintenance	12 000,00	12,21%
Affranchissements et téléphone	280,00	0,3%
Petit équipement	500,00	0,5%
Documentation et fournitures administratives	1 000,00	1,01
Frais d'entretien	2 000,00	2,03 %
Communication	6 100,00	6,2 %
Autres charges	123,00	0,1%
Frais de personnel	4 000,00	4,07%
Emploi des contributions volontaire sen nature	41 000,00	41,72%
Total	98 260,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région IDF	10 000,00	10,17 %
Ville de Vitry sur Seine (sollicité)	10 000,00	10,17%
Cotisations	10 000,00	10,17%
Dons privé	10 000,00	10,17%
Reprises sur provisions TVA	60,00	0,0%
Autres	20 000,00	20,35%
Bénévolat	33 200,00	33,78%
Dons en nature	5 000,00	5,05%
Total	98 260,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2016	0,00 €
2017	10 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Soutien aux fabriques de culture	30 000,00 €
2014	Soutien aux fabriques de culture	30 000,00 €
2015	Soutien aux fabriques de culture	30 000,00 €
	Montant total	90 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16015401
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : ASSOCIATION MU - FABRIQUE DE CULTURE – RENOUVELLEMENT ANNUEL

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien aux fabriques de culture	329 960,00 €	18,18 %	50 000,00 €
Montant Total de la subvention			50 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131013-300
13101301- Soutien aux fabriques d'art et de culture

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : MU
 Adresse administrative : 12 RUE CAVE
75018 PARIS
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur OLIVIER LE GAL, Président
 Date de publication au JO : NC
 N° SIRET : 44849529100040

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien aux fabriques de culture
 Rapport Cadre : CR75-12 du 27/09/2012

Objectifs :

Le Collectif MU est une structure de production artistique rassemblant des producteurs, artistes et ingénieurs issus pour certains d'entre eux du studio national des arts contemporains du Fresnoy. Créé en 2012, le collectif s'est implanté à la Goutte d'Or et s'est engagé dans plusieurs projets d'installations expérimentales dans l'espace public. Les travaux du collectif développent depuis 10 ans une recherche aux limites de la création, de la technologie et des sciences autour de la question centrale des territoires et de l'identité. La structure développe des projets collectifs et partage de savoir-faire et des outils à destination des artistes résidents dans son espace.

Description :

Rappel du projet de la Fabrique

Le Collectif MU accueille chaque année une dizaine d'artistes pour une période allant de quelques semaines à plusieurs mois. Chaque artiste se voit proposer un accompagnement dans le cadre de projets artistiques qui peuvent par la suite faire l'objet de coproductions. Le Collectif MU produit depuis 2006 une activité de recherche sur les espaces sonores immersifs. Parallèlement à son activité de création et de programmation dans le domaine de la musique et de l'art numérique, MU organise des ateliers et des workshops en amont des interventions artistiques inscrites dans un territoire. Le garage MU est à la fois un lieu de résidence destiné aux artistes, un lieu d'accueil pour des ateliers et un espace dédié à la recherche et à l'innovation.

Bilan provisoire de l'année 2016.

En 2016, La Fabrique met en œuvre les projets suivants :

- La Station – Gare des Mines (programmation musicale – 100 dates)
- Exposition « Un peu plus tard après la nuit » (E. Delage – A. Lepage)
- Parcours artistique autour des Mines (P. Vasset, V. Jouve, K. Rolland, J. Robet)
- Panoptisme (installation sonore numérique)
- Drone In Key (installation sonore numérique)
- Laser Building (installation visuelle numérique)
- Zoophonie (application smartphone) – Muséum National d'Histoire Naturelle
- Chapelle Sonore (application smartphone) – Bibliothèque Vaclav Havel
- Traversée - commande artistique (1% du tramway de Bordeaux) – coproduction REMU
- Sound Delta Field (Caen-Le Havre) – coproduction Le Clair-Obscur

Au total en 2016, près de 300 artistes, groupes, Djs et performeurs se seront produits sur les scènes de La Station et du Garage MU dans le cadre de la programmation hebdomadaire et des festivals (Magnétique Nord, Garage MU Festival...) présentés par l'association MU.

Evolution des moyens matériels en 2016

L'association a acquis le matériel suivant : Vidéo projecteur et écran, ordinateur portable Lenovo, découpeuse métal, extincteurs, BAES (blocs de secours), matériel électrique (armoire de distribution), scène extérieure démontable

Autre acquisitions envisagées d'ici fin 2016 :

Console de mixage – Table de mix DJ – Câbles et Matériel Electrique

Evolution de l'emploi

- Départ de la chargée d'administration en juin 2016 (raison personnelle) / En projet > créer un emploi permanent pour la personne en charge de l'administration et pérenniser ce poste clé.
- Création d'un CUI-CAE > chargé de production (juillet 2016 - janvier 2017) > Accroissement de l'activité de La Station
- Free-Lance > assistante communication (La Station)
- Création d'un CDD (4mois) > chargé de bar et d'exploitation (La Station)
- Stagiaires > ingénieur du son, assistant de production et assistante d'administration

Partenariats

Les activités du Collectif MU se déploient depuis début 2016 sur différents types de réseaux :

Résidence d'artistes et locaux associatifs : quartier de la Goutte d'Or, Paris 18 ; quartier la Chapelle – Porte d'Aubervilliers (zone Gare des Mines - Fillettes).

A l'échelle de la métropole notamment via la plateforme SoundWays (soutenue par la Région en 2014 – prototype technologique Futur en Seine), avec les projets Zoophonie au Parc Zoologique de Paris (production : Muséum National d'Histoire Naturelle), les Croisières Sonores, les parcours artistiques Chapelle Sonore / Autour de la Gare des Mines soutenus par CD 93, le Ministère de la Culture (CNC-DICRéAM) et la CAF Paris (projet innovants), sur le plan de l'installation théâtrale, développement du projet « Panoptisme » et participation au projet « Instant Mix » avec la Compagnie L'instant Même d'Anne

Berelowitch (92), le rendu d'atelier des étudiants de Nicolas Moulin de l'école d'architecture de la Villette....

- En Régions, avec la production du projet Traversée à Bordeaux (commande artistique dans le cadre du 1% du Tramway) ; de Sound Delta Fields au Caen et au Havre (festival Normandie Impressionniste).

Description des temps d'ouverture au public

Le Garage MU est ouvert au moins une fois par mois sur invitation (performance, restitution de résidence).

- Depuis le 10 juin 2016, le Collectif MU présente la Station – Gare des Mines, un espace dédié aux scènes artistiques émergentes à la lisière de Paris, Saint-Denis et Aubervilliers. Ouverte au public du mercredi au dimanche, la Station accueille des artistes en résidence (Collectif Hydropathes, Atelier Craft...) tout en développant une riche programmation de concerts et d'événements ponctuels (performances, cycles de projection...) avec une pratique tarifaire réduite. La Station se compose d'un espace extérieur ouvert au public ainsi que d'un espace intérieur, réservé à l'équipe du Collectif MU et aux artistes invités. La Station – Gare des Mines est ouverte au public depuis le 10 juin 2016, de 18h30 à 1h30, du mercredi au dimanche et en dehors de ces horaires, dans le cadre d'activité spécifique (ateliers).

Bilans financiers prévisionnels 2016

Le bilan prévisionnel de l'exercice 2016 s'élève à 629 704 euros, à l'équilibre.

La Fabrique est financée par :

Les subventions d'exploitation : 130 000 € (20,6%).

Les autres apports : 100 080 € (15,8%) dont 55 600 € par la Fondation de France.

Les recettes d'activités : 376 127 € (59,7%)

Des contributions volontaires en nature : 23 000 € (3,6%)

La Fabrique est soutenue par :

La Région IDF : 50 000 € (Fabrique), 13 000 € (emploi tremplin), 3 500 € (aide au projet service cinéma)

La Ville de Paris : 28 000 €

Le CNC / DICREAM : 21 000 €

Le CD93 : 15 000 €

Projet d'activités 2017

Grands axes du projet :

Programmation musicale

1) Indy Cities (Back-to-Back) - Cycle mensuel – janvier – décembre 2017 *Programmation musicale croisée entre la jeune scène indépendante francilienne et celle d'une Ville Française (Strasbourg, Bordeaux, Nantes,...) ou Européenne (Bruxelles, Berlin, Londres) : 10 week-ends de concert, rencontres, projections, expositions...*

2) Ghost Spectrum - Sur une proposition de Thomas Maury et Joachim Montessus - avril 2017

3) Festival Garage MU #2 à la Station - *Le Festival d'été du Collectif MU - 20-25 juillet 2017 Soutiens et partenariats : L'été du Canal (croisières sonores) | Agnès b.*

4) Magnétique Nord #4 - Festival d'hiver au croisement des musiques actuelles et des pratiques artistiques transversales - décembre 2016

Arts visuels et cinéma

Carte blanche à 10 Artists Run Spaces - Exposition mensuelle. La Station Gare des Mines ou le Garage MU accueilleront dix Artists Run Spaces durant des durées variables (d'1 jour à 2 semaines) : l'occasion de s'approprier de nouveaux espaces que ce soit au Garage MU, à la Station ou dans l'espace public.

Plusieurs cycles dédiés aux nouveaux cinémas (programmation en plein air ou en intérieur à la Station et au Garage MU) :

- 1) Dans l'œil du drone, une proposition de Clément Postec et Sarah Ihler-Meyer
- 2) Silverscreens - une proposition de Jean-Christophe Arcos
- 3) "On the road" - par le Festival Côté Court
- 4) Série de cartes blanches à Potemkine Films

Résidences / création numérique

Autour des mines - Parcours artistique (création sonore, photographie, écriture) - Septembre 2016 - juin 2017

Chapelle Sonore / Mémoire du rail (suite) - Atelier de création sonore et documentaire

Artistes : Julie Crenn, Rodolphe Alexis, Vincent Voillat et le collectif Brut Pop

Septembre 2016 - septembre 2017 - Présentation publique : Journées européennes du patrimoine

Laser Building - Sculpture numérique de Bertrand Planes - création

Code Son : Cycle de recherche sur La ville augmentée par le son (symposium / rencontres / publications)

European Sound Ways (projet Europe Créative 2017-2018), projet imaginé par le Collectif MU à la suite des résidences mobiles European Sound Delta 2008. Développé en partenariat avec Radio France (NouvOson) et basé sur la plateforme SoundWays, le projet ESW a pour but de faire revivre par le son les grands événements historiques qui ont traversé l'Europe depuis l'apparition de l'enregistrement sonore. Mobilisant chercheurs en science humaines, archivistes et designers sonores, il associera au moins deux pays majeurs en plus de la France - dont l'Allemagne - et sera lancé à partir de mai 2017.

Détail du calcul de la subvention :

La Région soutient MU au titre des Fabriques de culture à hauteur de 50 000 €, pour l'année 2017, sur une base subventionnable de 329 960 € correspondant au montant du budget prévisionnel 2017 proposé et déduction faite des contributions volontaires en nature.

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS
- SEINE SAINT DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Loyer annuel et charges locatives	19 200,00	5,7%
Fluides et combustibles	1 200,00	0,35%
Entretien, réparation, maintenance	2 300,00	0,68%
Achat petit matériel	5 200,00	1,54%
Location matériel	2 000,00	0,6%
Affranchissement et téléphone	800,00	0,24%
Documentation et fournitures administratives	600,00	0,17%
Fournitures bar et restaurant	2 000,00	0,6%
Assurances	1 500,00	0,44%
Autres charges de fonctionnement	2 800,00	0,83 %
Frais de personnel	88 700,00	26,3 %
Dépenses artistiques	88 625,00	26,3 %
Dépenses techniques	102 035,00	30,2 %
Dépenses d'actions culturelles	13 000,00	3,8 %
Emploi des contributions volontaire sen nature	7 000,00	2,0%
Total	336 960,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
DRAC IDF	10 000,00	2,9 %
CNC	30 500,00	9,0 %
Région IDF Fabrique	50 000,00	14,8 %
Région IDF Emploi tremplin	9 960,00	2,9 %
Ville de Paris (sollicité)	28 000,00	8,3 %
Plaine Commune (sollicité)	11 000,00	3,2 %
Autres apports	58 000,00	17,2 %
Recettes propres d'activité	132 500,00	39,3 %
Bénévolat	7 000,00	2,0 %
Total	336 960,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	50 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

 Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Expérimentations - TIC - Investissement	62 520,00 €
2013	Fabriques de culture - aide à l'aménagement et à l'équipement	43 599,00 €
2013	Soutien aux fabriques de culture	50 000,00 €
2014	Soutien aux fabriques de culture	50 000,00 €
2015	Aide à l'écriture de scénario (structures)	5 000,00 €
2015	Soutien aux fabriques de culture	50 000,00 €
	Montant total	261 119,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16015739
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : SYNESTHESIE - FABRIQUE DE CULTURE – RENOUVELLEMENT ANNUEL
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien aux fabriques de culture	209 959,00 €	21,43 %	45 000,00 €
Montant Total de la subvention			45 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131013-300
13101301- Soutien aux fabriques d'art et de culture

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SYNESTHESIE
 Adresse administrative : 1 TER PLACE DU CAQUET
 93200 SAINT DENIS
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame Estelle PAGES, Présidente
 Date de publication au JO : 12 juillet 1995
 N° SIRET : 41434862300045

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien aux fabriques de culture
 Rapport Cadre : CR75-12 du 27/09/2012

Objectifs :

Initialement, Synesthésie était un lieu dédié à la création numérique créé en 1995 par un groupe d'artistes, journalistes et chercheurs. Après avoir fondé la première revue d'art française sur Internet, le groupe explore les problématiques de l'arrivée d'internet et des TIC au niveau artistique. Après différents hébergements à Aubervilliers et Saint-Denis, le projet est développé depuis 2012 dans un nouveau lieu permettant la mise en place de résidences, d'ateliers et l'accompagnement de projets. Synesthésie entend désormais conduire une réflexion éthique, ambitieuse et partagée de l'art contemporain.

Description :

Rappel du projet de Fabrique

Au second semestre 2015, l'association procédait au recrutement de son nouveau directeur. L'ancienne directrice n'avait pas préparé de programmation pour l'année 2016. Début janvier, le nouveau directeur a pris ses fonctions pour mettre en œuvre un nouveau projet de développement. L'année 2016 est donc une année de transition, de prospection, de mise en œuvre de nouvelles stratégies de travail et de mise en place de la nouvelle programmation artistique.

Bilan provisoire de l'année 2016

Résidences :

Trois résidences d'artistes (Thierry Fournier, Milène Guermont, Laurent Mareschal) initiées par l'ancienne directrice en 2014 ont donné lieu en 2016 aux projets suivants :

- Projet CRISTAL A de Milène Guermont exposé du 19 janvier au 19 mars 2016 au Musée de minéralogie de MINES-ParisTech. L'œuvre centrale de cette exposition, CRISTAL A, qui tisse des liens entre l'architecture en béton de Seine-Saint-Denis et ses habitants a été conçue durant la résidence de l'artiste à Synesthésie. L'exposition a donné lieu à une « visite béton », à une conférence ainsi qu'à trois visites guidées de l'exposition. De plus, pendant toute la durée de l'exposition, l'artiste a accompagné tous les samedis les visiteurs du Musée à la rencontre de ses œuvres.
- Résidences Ecotone de Thierry Fournier et Clair-Obscur de Laurent Mareschal dont les restitutions auront lieu en 2017.

Ecotone de Thierry Fournier est une installation en réseau intégrant requêtes twitter, programme en temps réel, voix de synthèse, projection ou écran LCD.

L'œuvre Clair Obscur de Laurent Mareschal n'est pas encore techniquement terminée. L'artiste bénéficie encore de l'Aide Individuelle à la Création (AIC) pour l'exercice 2016. Cette aide de l'état permet aux artistes de « prolonger leur démarche artistique pour rendre possible la finalisation d'un projet précis ». Cette œuvre majeure sera présentée et exposée en avant-première dans l'espace public à Saint-Denis, entre le 1er juillet et le 30 septembre 2017.

- Durant le premier semestre de 2016, une nouvelle résidence d'artiste est initiée avec l'artiste émergent Bachir Soussi Chiadmi. Intitulée De la convivialité des espaces discrets, cette résidence aura lieu de septembre 2016 à l'automne 2017.

Événements publics :

Quatre événements donnant lieu à la production d'une œuvre spécifique viennent ponctuer l'année 2016, pour accompagner la transition vers 2017.

- Ligne d'erre #2 / IMPROVISATION = IN-SITU / Jean-Luc Guionnet & Seijiro Murayama / Performance / Samedi 11 juin 2016 – Parvis de la Préfecture de Bobigny. Cet événement comprenait également les propositions artistiques de Violaine Lochu, Medhi Ahoudig & Anna Salzberg, Julien Creuzet et une visite de l'exposition Les Limbes, à la Galerie de Noisy-le-Sec.
- Concerts et performances pour les Journées du Patrimoine / Jean-Sébastien Mariage, Claire Bergerault, City Dragon, Louis Laurain et Julie Rousse / Samedi 17 septembre 2016 – 15h à 19h – Synesthésie et la Maison Jaune
- FloatingON AIR, une radio pour Nuit Blanche 2016 / La capture de l'inaudible Matthieu Saladin / Samedi 1er octobre 2016 – 19h à 5h – Paris / Performance sonore
- La fabrique du hasard / 25 artistes (liste en cours d'élaboration) Le samedi 17 décembre 2016 à Saint Denis, Synesthésie, en collaboration avec SideKick (Chloé Béasse & Anna Milone). Ce projet composé d'une vente inédite clôturée par une journée d'événements se propose de tisser une toile autour de l'idée de l'aléatoire et du hasard.
- Black Garlic est un projet porté par Géraldine Longueville-Geffriaud, commissaire d'exposition, Virginie Galan, chef cuisinier et Commune, un atelier de design graphique. C'est un atelier qui tente de ré-évaluer l'acte de créer, de chercher, de cuisiner et de manger.

Actions artistiques et culturelles

- Masterclass avec Thierry Fournier / Samedi 9 janvier 2016 – 10h à 17h – Synesthésie
- Fête du quartier Grand centre-ville Place aux piétons Saint-Denis – Samedi 21 mai 2016
- 93 collection : Une nouvelle collaboration a été initiée avec le Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis, afin de valoriser et diffuser leur collection d'œuvres vidéo.
- Marie Preston, artiste et chercheuse-enseignante à l'Université Paris 8, donnera ses cours du premier semestre auprès de ses étudiants dans les locaux de Synesthésie.

Evolution de l'emploi

Le contrat à durée déterminée sous la forme d'un CUI-CAE de la chargée de médiation a pris fin en février 2016. Ce poste a évolué vers le recrutement de la Coordinatrice des projets en mai 2016, en CDD CUI-CAE.

Partenariats

Synesthésie est adhérente de : TRAM réseau d'art contemporain en Île-de-France, Réseau Art Numérique (RAN), Plaine Commune Promotion.

Bilans financiers prévisionnels 2016

Le bilan prévisionnel de l'exercice 2016 s'élève à 224 337 euros, en excédent de 12 892 €.

La Fabrique est financée par :

Les subventions d'exploitation : 147 670 € (65,8 %).

Les recettes propres : 15 500 € (6,9%)

Les produits exceptionnels et reprises sur provisions : 46 167 € (20,5%)

Le bénévolat : 15 000 € (6,6%)

La Fabrique est soutenue par :

La DRAC IDF : 22 770 €

La Région IDF : 65 000 € (50 000 € Fabrique + 15 000 € emploi tremplin)

Le CD 93 : 55 000 €

La ville de Saint-Denis : 4 500 €

Projet d'activités 2017

- Bachir Soussi Chiadmi / De la convivialité des espaces discrets de septembre 2016 à l'automne 2017 / Poursuite de la résidence de l'artiste commencée en 2016
- 93 collection / Poursuite de la diffusion de la collection départementale de films d'artistes initiée en 2016.
- Dominique Mathieu / Le Cycle des saisons / Module autonome de restauration et de médiation / Création durant le premier semestre 2017.
- Isabelle Alfonsi / Queer Art / Isabelle Alfonsi est actuellement en résidence de recherche à San Francisco grâce à une bourse du CNAP (Centre National des Arts Plastiques). Elle proposera la réactivation d'une conférence commandée par le Crédac-centre d'art contemporain d'Ivry-sur-Seine en 2014-2015.
- Mathieu Saladin / La capture de l'inaudible Résidence de production d'un logiciel, d'une webapp et d'une publication libre. Premier semestre 2017 / Ce projet vise à problématiser la notion d'inaudible dans nos sociétés actuelles.
- Let us entertain you / Isabelle Alfonsi, Eva Barto, Étienne de France, Thierry Fournier, Dominique Gilliot, Lola Gonzalez, Julien Pastor, Marie Preston, Matthieu Saladin, Bachir Soussis Chiadmi, Gwenola Wagon, etc. / 2017-2018 /
- Marie Preston / Résidence 2017 / Depuis 2003, son travail artistique se constitue comme une recherche visant à créer des œuvres, documents d'expérience, avec des personnes a priori non artistes.
- Etienne de France / The green vessel / Production et diffusion en avant-première Film 80'
- Les gens d'Uterpan (Annie Vigier & Franck Apertet) / Uchronie / Performance participative 2017 / Uchronie est un projet de création qui procède de l'analyse des attitudes et des comportements individuels et collectifs, dans la ville
- Laurent Mareschal / Clair-Obscur / Juillet à Septembre 2017.
- Thierry Fournier Ecotone 2017 En collaboration avec le Musée d'art et d'histoire – Saint-Denis
- Dominique Gilliot / Résidence 2017-2018

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

Détail du calcul de la subvention :

La Région soutient Synesthésie au titre de l'aide aux Fabriques de culture, à hauteur de 45 000 €, pour l'année 2017, sur une base subventionnable de 209 959 € correspondant au budget prévisionnel proposé déduction faite des prestations en nature d'un montant de 15 000 €.

Localisation géographique :

- PLAINE COMMUNE (EPT6)

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Loyer et charges locatives	13 000,00	5,78%
Fluides et combustibles	1 200,00	0,53%
Entretien, réparation, maintenance	600,00	0,26%
Achats matériel, équipement	1 000,00	0,44%
Location matériel	1 500,00	0,66%
Affranchissement et téléphone	2 000,00	0,88%
Petit équipement	1 000,00	0,44%
Documentation et fournitures administratives	1 000,00	0,44%
Frais d'entretien	700,00	0,31%
Assurances	750,00	0,33%
Autres	8 950,00	3,97%
Autres charges de fonctionnement	8 900,00	3,9 %
Frais de personnel	101 548,00	45,1 %
Dépenses artistiques	54 511,00	24,2 %
Dépenses techniques	5 000,00	2,2 %
Dépenses d'actions culturelles	8 300,00	3,6 %
Emploi des contributions volontaires en nature	15 000,00	6,6 %
Total	224 959,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
DRAC IDF (sollicité)	22 770,00	10,1 %
SDAT (sollicité)	8 000,00	3,5 %
CD 93 (sollicité)	55 000,00	24,4 %
Ville de Saint-Denis (sollicité)	4 500,00	2 %
Plaine Commune (sollicité)	5 000,00	2,2 %
Région IDF Fabrique	45 000,00	20 %
Région IDF emploi tremplin	6 700,00	2,9 %
Emplois aidés	12 000,00	5,3 %
CNC D1créam (sollicité)	20 000,00	8,8 %
Mécénat	2 000,00	0,88 %
Recettes propres	1 300,00	0,5 %
Autres recettes	27 189,00	12 %
Bénévolat	15 000,00	6 %
Total	224 959,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	45 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Soutien aux fabriques de culture	50 000,00 €
2014	Soutien aux fabriques de culture	50 000,00 €
2015	Soutien aux fabriques de culture	50 000,00 €
	Montant total	150 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16007484
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : LE 6 B - FABRIQUE DE CULTURE – RENOUELEMENT ANNUEL

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien aux fabriques de culture	780 047,00 €	5,13 %	40 000,00 €
	Montant Total de la subvention		40 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131013-300
13101301- Soutien aux fabriques d'art et de culture

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASSOCIATION LE 6B
 Adresse administrative : 6 QUAI DE SEINE
 93200 SAINT-DENIS
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur JULIEN BELLER, Président
 Date de publication au JO : 11 mars 2013
 N° SIRET : 52399746800013

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien aux fabriques de culture
 Rapport Cadre : CR75-12 du 27/09/2012

Objectifs :

Ouvert depuis 2010, le 6b est un lieu de création artistique et de diffusion, installé au sein de Néaacité, nouveau quartier en construction de Saint-Denis. Le 6b propose un lieu de travail, de culture et d'échanges autour d'un modèle de fonctionnement original, où chacun développe son projet individuel en bénéficiant d'une dynamique collective. En organisant des projets artistiques et des événements culturels, l'ambition du 6b est de mettre en réseau des événements et des individus au niveau local et international.

Description :

Rappel du projet de la Fabrique

Le 6b réunit aujourd'hui 161 résidents sur 7000 mètres carrés. Sa localisation ainsi que son mode de fonctionnement en font un lieu de fabrication et une expérience de création et de diffusion unique en Europe. Le lieu accueille des professionnels, des associations et des individus passionnés : artistes, architectes, musiciens, cinéastes, graphistes, artisans, travailleurs sociaux... Chacun exerce son métier, son art au sein d'une centaine d'ateliers et bureaux et participe à la vie des espaces communs de création, de convivialité et de diffusion (espace d'exposition, salle de projection, salle de danse, restaurant associatif...).

Bilan de la période 2012-2015

Le 6b a augmenté son activité (accueil de 225 artistes en 2015, 170 en 2012) et son utilisation

quotidienne de l'équipement (365 jours par an).

L'organisation de rencontres avec le public est en nette augmentation (37 en 2012, 62 en 2015). La fréquentation est très fluctuante (passant de 18 000 en 2012 à 15 000 en 2015, après une baisse à 8000 en 2013 et une hausse à 25 000 en 2014).

Le soutien du Conseil Régional a permis au 6b de se développer. Il a pu augmenter son équipe salariée, pérenniser certains postes en CDI et améliorer et structurer son fonctionnement quotidien. Certaines missions sont réalisées en interne et permettent ainsi une meilleure gestion et réactivité comme la saisie de la comptabilité, le recouvrement, la maintenance du bâtiment, le ménage des espaces communs. Le budget du 6B a fortement augmenté au cours des trois dernières années (passant de 600 544 euros en 2012, à 846 323 euros en 2015, soit une progression de plus de 40%). Cette augmentation repose à la fois sur une augmentation des ressources propres (+34%) et des subventions (principalement via les emplois tremplins et le dispositif Fabriques).

Evolution de l'emploi

En 3 ans l'équipe a progressé de 5 à 14 salariés. Le projet FAR (Fabrique à Rêves) se professionnalise et occupe près de la moitié du temps de 5 salariés permanents et rassemble jusqu'à 50 salariés intermittents sur certaines dates.

Partenariats

Le 6b a consolidé et construit des partenariats précieux au sein d'un réseau local. Les activités du 6b sont ancrées sur le territoire, en lien avec les acteurs institutionnels (DAC, Plaine Commune, Centre de loisirs de Saint-Denis) ; le 6b et ses résidents participent à la fête de la ville, la fête du quartier gare-confluence et à la Foire des Savoir-Faire.

La richesse de ces expériences et la fidélisation des partenaires participent à la constitution progressive d'un réseau d'acteurs qui tend à se déployer. Au cours des trois dernières années, le 6B a développé des partenariats avec le Comité Départemental du Tourisme, le Festival de Saint-Denis, la Cité National de l'histoire de l'immigration, La démarche HQAC, Bellastock, Petit Bain, La ligne 13, Artevia / Festival Voix sur Berges, Paris Quartier d'été, le Festival Rhizomes, le Collectif MU, le 104.

A l'occasion de son 5^{ème} anniversaire, en mars 2015, le 6b a organisé 3 tables rondes rassemblant entre 50 et 90 personnes, professionnels, institutionnels, étudiants et habitants du territoire.

Projet d'activité pour 2016

- 164 artistes en résidence de longue durée : mise à disposition d'un espace de travail privatif, régie technique pour accompagner le projet artistique.
- 10 artistes individuels ou compagnies accueillis en résidence de création – diffusion
- 34 artistes en résidence courte durée : mise à dispo d'un espace de de travail commun, accompagnement technique projets.

Le 6b est avant tout une fabrique du possible et d'expérimentations, qui s'attache à une réelle mixité des projets au sein d'un même lieu : une exception à valoriser dans l'environnement culturel francilien.

Le 6b doit continuer à être une plateforme ouverte provoquant les rencontres des personnes de différents horizons, encourageant la découverte, les échanges transculturels et transgénérationnels et les partages de bonnes pratiques.

L'objectif de l'association est de :

- travailler sur la mise en jeu de l'espace,

- proposer une récurrence de rencontres tout au long de l'année avec des temps forts trimestriels,
- s'inscrire davantage dans des réseaux professionnels qui valoriseront à la fois le travail de l'association mais aussi celui des résidents.

A partir de 2016, le 6b répartira sur l'ensemble de la saison la programmation Fabrique à Rêves (FAR).

Cette évolution de la Fabrique à Rêves répond à des besoins formulés par les résidents, les partenaires et l'équipe salariée. En effet, au-delà du budget artistique dont une proportion importante était dépensée durant la période estivale, l'énergie et les moyens des équipes salariées et bénévoles se concentraient également sur cette période, au détriment d'autres événements au cours de l'année. La mensualisation des événements permet ainsi de mieux répartir les dépenses artistiques et de donner plus de visibilité au travail de chaque intervenant tout au long des saisons.

Une attention plus particulière sera portée sur les choix de programmation pour mieux fédérer et construire des projets, en complémentarité et en résonance avec les acteurs du territoire, tout en gardant un esprit de convivialité, Le 6b souhaite ainsi améliorer la qualité de l'offre artistique tout en fidélisant ses publics. La programmation sera par ailleurs l'occasion de démultiplier les temps d'ouvertures pour faire (re)découvrir cette fabrique culturelle et atteindre l'objectif d'un lieu culturel de proximité.

Chaque saison culturelle se décline de la manière suivante :

➤ Des temps de rencontres réguliers

- Un rendez-vous mensuel : art vivant, scène ouverte, cinéma,
- Un atelier par semaine tout public (de mai à décembre), à destination des structures et du public de proximité,
- Un atelier par mois (d'avril à décembre), à destination des entreprises et des professionnels.
- Une exposition mensuelle dont :
- Une exposition coproduite chaque année avec soutien logistique et communication, recherche de public.
- Deux expositions accompagnées avec mise en place d'ateliers et de médiation, recherche de public.

➤ Quatre temps forts

Quatre week-ends de programmation, qui prendront deux formats différents:

- Deux à trois jours de programmation artistique sous toutes ses formes, accompagnés d'ouvertures des ateliers des résidents, de conférences, une vente aux enchères, un vide-grenier, etc.
- Deux open air estivaux (le premier en début d'été, accompagné de portes ouvertes, le second en fin d'été).

➤ La Fabrique à Rêves (FAR)

Depuis cinq étés, la Fabrique à Rêves a donné vie aux jardins du 6b puis à une plage le temps d'un festival de juin à début septembre. Bulle d'humanité et de verdure dans un environnement urbain saturé, la FAR est pensée comme une hétérotopie de tous les possibles. Décloisonner les pratiques pour désenclaver les publics. Surprendre les attentes normées pour montrer l'émergence des possibles, pour tous les habitants du quartier mais aussi du territoire.

L'objectif est de faire évoluer la FAR, jusqu'ici rendez-vous éphémère, et ritualiser ce rendez-vous esthétique tout au long de l'année. A chaque week-end de programmation, les espaces entièrement transformés emmèneront le spectateur de surprise en surprise.

Un des leitmotifs de la FAR a toujours été de fournir un espace public et ludique au quartier pendant l'été. Même si la Fabrique à Rêves s'annualise, le 6b souhaite ouvrir sa plage tout l'été (organisation d'ateliers, animation des espaces extérieurs par différents collectifs...).

➤ Les Expositions

Le 6b souhaite continuer à accueillir une dizaine d'expositions annuelles. La salle d'exposition de 350 m² est un des points forts du 6b. Cependant pour des raisons financières, l'association concentrera son soutien sur la mise à disposition gratuite de cet espace, sur une aide technique pendant le montage et le démontage et en diffusant la communication relative à l'événement à travers sa newsletter et son site internet.

Pour l'année 2016, le 6b souhaiterait en parallèle accentuer cet accompagnement pour trois expositions :

- une exposition coproduite par le 6b et un collectif d'artistes (apport de moyens techniques, financiers et de communication à la réalisation),
- soutien de deux expositions à travers la production d'actions de médiation et notamment la programmation d'ateliers réalisés en périphérie de l'exposition.

➤ Les Rendez-vous Arts Vivants

Théâtre et Danse : Le 6b souhaite accueillir plusieurs compagnies du territoire pour des périodes de travail de réflexion-crédation (15 jours). Ces résidences se termineraient par un travail de restitution à l'occasion de 2 à 3 ouvertures publiques. A cette occasion une billetterie pourrait être mise en place et 100% de la recette pourrait être reversé à la compagnie accueillie.

Musique : Le 6b souhaiterait utiliser plus régulièrement sa salle du rez-de-chaussée, pour des soirées concerts, des formes simples, une scène ouverte et un bar une fois par mois.

➤ La programmation d'ateliers hebdomadaires

L'objectif est d'avoir une proposition régulière d'activités participatives pour le public de proximité :

- Permettre l'accès aux pratiques culturelles pour les habitants à travers les projets,
- Développer une offre culturelle de loisirs dans le quartier de la Confluence de Saint-Denis en particulier vers les publics éloignés de ces pratiques.

Tous les secteurs artistiques seront concernés afin de diversifier notre offre et impliquer chacun des résidents.

La programmation d'ateliers 2016 sera une suite dynamique aux ateliers qui ont eu lieu en 2015 au 6b et qui ont très bien fonctionné. Le but est de pérenniser cette démarche d'activité participative au 6b qui se construit année après année.

Il y aura deux types d'ateliers:

- Le premier, à destination des habitants, se fera en une seule et unique séance. Le participant aura finalisé son atelier à la fin de la séance.
- Le deuxième, se développera sur plusieurs séances, en continuité ou non, 3 séances maximum, à destination du public des structures du territoire. Ex: Centre de loisirs, Maison des ados, espace jeunesse...

➤ Des stages d'initiations

Le 6b a fait le choix d'investir dans des outils de fabrication artistique, ainsi le lieu est équipé :

- d'une salle de sérigraphie,

- d'un laboratoire de développement photo argentique,
- d'un atelier de fabrication,
- d'un four à céramique,
- d'une salle de danse.

Fort de cette richesse, et de l'intérêt démontré lors des portes ouvertes par le public à destination de ces pratiques, le 6B souhaite proposer pour l'année 2016 des ateliers d'initiation à ces médiums. Ces ateliers pourraient être proposés à des particuliers mais aussi à des professionnels ou à des entreprises pour leurs équipes salariées.

Accueil des publics :

Le 6b souhaite développer l'accueil du public local et être identifié comme un lieu culturel de proximité par les habitants et les structures du territoire. La programmation a été pensée en ce sens, avec la mise en place d'un rendez-vous de programmation mensuel valorisant les initiatives culturelles locales, un projet d'ateliers en lien avec des structures du champ social, un cycle d'ateliers hebdomadaires de mai à décembre puis durant toute l'année à partir de 2017.

Après 5 années de Fabrique à rêves, concentrée sur la période estivale, le 6b redessine les contours de sa programmation. Ancré sur son territoire, il souhaite se tourner vers les habitants en proposant un programme annuel et régulier, inscrit dans le calendrier des rendez-vous culturels nationaux. Une rencontre mensuelle dans le restaurant, des cycles d'ateliers pour des particuliers, des structures ou des professionnels, et des expositions rythmeront l'année 2016. Elle sera également marquée par des temps forts pluridisciplinaires : performances, musique, ateliers, arts vivants et portes ouvertes.

Temps d'ouverture au public

Les expositions : 124 jours d'ouverture au public en entrée libre.

Ateliers tout public : 35 jours.

Des temps forts de l'année : 4 temps forts de rencontres avec le public.

Évènements pluridisciplinaires. 2 jours d'ouverture au public.

Mise en place d'une billetterie avec toujours un accès en entrée libre pour les habitants de plaine commune.

BUDGET PREVISIONNEL DE LA STRUCTURE POUR 2016

CHARGES	€	PRODUITS	€
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		SUBVENTIONS MINISTERE DE LA CULTURE	
loyer annuel et charges locatives		DRAC Ile de France, préciser le service et à quel titre :	12 500
		<input type="checkbox"/> acquis / <input checked="" type="checkbox"/> sollicité	
fluides et combustibles	84 782	SDAT, appel à projet Culture et lien Social	
entretiens-réparations maintenance	60 621		
achats matériels, équipement	13 711	Autres directions du Ministère de la Culture	
affranchissements et téléphone	6 300	<input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	

petit équipement	50		
documentation et fourniture administratives	3 217	AUTRES SUBVENTIONS DE L'ETAT	
fournitures bar et restaurant	48 887	<i>Préciser : ANRU + Contrat de Ville</i>	65 500
frais d'entretien	4 440	<input type="checkbox"/> acquis / x sollicité	
assurances	9 550	SUBVENTIONS COLLECTIVITES TERRITORIALES	
autres : Honoraires études	55 000	Région Ile-de-France	
Honoraires administratifs (EC, CAC, avocat)	22 565	Région IDF - Fabrique	40 000
Autres charges de fonctionnement		Région IDF – Emploi-tremplin	
impôts et taxes	10 000	Région IDF – Autres dispositifs <i>précisez</i> <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
frais financiers	5 670	<u>Autres Régions</u> , préciser :	
charges exceptionnelles	36 313	<input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
dotations aux provisions		<u>Départements</u> , préciser :	
dotations aux amortissements	43 000	<input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
		<u>Communes</u> , préciser :	
Personnel lié à la structure		<input type="checkbox"/> acquis / x sollicité	40 000
directeur		<u>EPCI</u> , préciser :	
administrateur (ET1)		<input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
personnel technique	118 900	SUBVENTIONS EUROPEENNES	
Chargé de développement de projet	23 400	AUTRES APPORTS	
Chargé de l'accueil et de la gestion des résidents	21 600	ASP (emplois aidés, hors emplois-tremplins) <i>Préciser :</i>	27 999
Cuistot	25 740	mécénat et sponsoring	20 000
Responsable recouvrement	15 460	Autres (ADAMI, SPEDIDAM, SACEM, SACD, ONDA...)	
Administrateur de production	24 520		
Aide comptable	11 880	<i>Préciser :</i>	
stagiaires	8 700		
charges sociales et congés payés	83 753		
voyages, missions, réceptions	13 300	RECETTES PROPRES D'ACTIVITES	
DEPENSES ARTISTIQUES (à détailler)		Location salle	31 520
Droit de diffusion de films	4 150	Billetterie	35 700
Production d'exposition	3 500	parts de recettes de coréalisation	
Achat spectacle vivant	3 000	divers (bars, librairie)	101 220
Achat concert	19 000	Prestations de services	2 570
		Autres, préciser : Adhésion des membres	4 000
DEPENSES TECHNIQUES (à détailler)		Participation aux Frais de fonctionnement des membres	414 021
Honoraire sécurité évènement	9 356	AUTRES RECETTES	80 000
Frais de communication	13 960	produits de gestion courante	
Personnel technique évènement (charges incluses)	40 416	produits financiers	
Location matériel techniques (son, vidéo, lumières)	8 349	subvention d'investissement versée au résultat	
DEPENSES D'ACTION CULTURELLE (à détailler)		reprise sur amortissements	
Achat atelier pédagogiques	21 939	reprise sur provisions	
TOTAL	875 030	TOTAL	875 030
VALORISATION			

<i>Emploi des contributions volontaires en nature</i>		<i>Nom des contributeurs et type de contributions</i>	
<i>Personnel bénévole</i>	61 000	<i>Valorisation du travail de 70 bénévoles</i>	61 000
Total des charges	936 030	Total des produits	936 030

Détail du calcul de la subvention :

La Région soutient le 6B au titre des Fabriques de culture à hauteur de 40 000 €, pour l'année 2016, sur une base subventionnable de 780 047 € correspondant au montant du budget prévisionnel 2016 proposé et déduction faite des 155 983 euros d'autres charges de fonctionnement (charges financières, dotations aux amortissements, valorisations des bénévoles, impôts, taxes et charges exceptionnelles).

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 3 stagiaires ou alternants.

Localisation géographique :

- SEINE SAINT DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	40 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Fabriques de culture - aide à l'aménagement et à l'équipement	260 000,00 €
2013	Soutien aux fabriques de culture	80 000,00 €
2014	Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes)	5 000,00 €
2014	Soutien aux fabriques de culture	80 000,00 €
2015	Soutien aux fabriques de culture	80 000,00 €
	Montant total	505 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16016355
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : FABRIQUE CINEMATOGRAPHIQUE D'ARTISTES L'ABOMINABLE – RENOUELEMENT ANNUEL

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien aux fabriques de culture	154 600,00 €	38,81 %	60 000,00 €
Montant Total de la subvention			60 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131013-300
13101301- Soutien aux fabriques d'art et de culture

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : L'ABOMINABLE
 Adresse administrative : 30 RUE DE GENEVE
 93120 LA COURNEUVE
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame Juliette WAGMAN, Présidente
 Date de publication au JO : 11 octobre 1995
 N° SIRET : 41204998300031

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien aux fabriques de culture
 Rapport Cadre : CR75-12 du 27/09/2012

Objectifs :

Activité durant toute l'année 2017 de la FABRIQUE CINEMATOGRAPHIQUE D'ARTISTES L'ABOMINABLE

Description :

I - Présentation du bénéficiaire

L'Abominable anime un lieu de création cinématographique, qui est un laboratoire pour les artistes franciliens qui œuvrent dans le domaine du cinéma expérimental. Ce lieu, unique en Île-de-France, met à leur disposition des matériels et des produits qui leur permettent à la fois de développer la pellicule, de la travailler, de la monter, de tirer des copies, et d'effectuer des projections. Le caractère associatif de la structure permet aussi l'échange et la transmission des savoirs.

Avec l'équipement en numérique des salles de cinéma, les films sur support argentique sont de plus en plus rares. Ce qui provoque un intérêt accru pour la pellicule qui est devenue un matériau de création plastique à part entière pour des œuvres qui acquièrent ainsi un nouveau statut. En tant que fabrique l'association accueille des artistes en résidence pour qu'ils réalisent in situ leurs projets.

Depuis 2012, l'Abominable est installé à La Courneuve dans des locaux municipaux (800 m2) qui comprennent des salles de tirage, de montage, de projection, des ateliers et un espace de réunion et de documentation. Il y développe ses actions en partenariat avec des structures locales comme le cinéma municipal et les festivals de cinéma du département de Seine St-Denis. Son activité de fabrique intègre une dimension régionale dans l'accueil des artistes et du public ainsi que dans la diffusion des œuvres. Par ailleurs, l'association continue son travail vers le jeune public (hors et en temps scolaire) avec des ateliers cinéma avec une sensibilisation au langage des images par la pratique.

II - Rappel du projet de la Fabrique

L'Abominable est un laboratoire cinématographique d'artistes. Depuis 1996, il met à disposition de cinéastes et de plasticiens les outils qui permettent de travailler les supports du cinéma argentique : super-8, 16 mm et 35 mm.

Le lieu fonctionne comme un atelier partagé où les machines qui servent à la fabrication des films sont mutualisées : un cinéaste peut y développer ses originaux négatifs ou inversibles, réaliser des trucages et des changements de format, faire du montage, travailler le son ou tirer des copies. Ceux qui ont une connaissance des instruments forment ceux qui débutent. Après cet accompagnement, chacun devient autonome dans la réalisation de ses travaux et explore lui-même les possibilités techniques.

Ainsi, sans sélection préalable des projets, sont produits des films d'une grande diversité, des performances cinématographiques « live » ou des installations utilisant le support film. L'ampleur de ce qui s'y réalise et la spécificité des pratiques font de L'Abominable un lieu de création original, un conservatoire vivant des techniques cinématographiques.

III - Bilan d'activité provisoire pour 2016 (1er semestre)

Films finalisés en 2016 : entre janvier et juillet huit films ont déjà été finalisés (avec pour la première fois une copie sonore en 35mm tirée dans le laboratoire).

Films et projets en cours : de nombreux autres projets sont en cours de tournage ou de finalisation comme ceux des cinéastes Jérémy Gravayat, Marie-Odile Sambourg, Guillaume Mazloum, Anne-Sophie Brabant, Noah Teichner, Amanda Thomson, Madie Piller, Emmanuel Falguières, Victor De Las Heras et Julia Gouin.

Diffusion : en 2016, les films réalisés avec le concours de L'Abominable ont été diffusés dans des festivals, des musées, des salles de cinéma et autres lieux artistiques, et acquièrent ainsi une reconnaissance non seulement régionale, mais aussi nationale et internationale.

Partage de l'outil de travail : depuis janvier 2016, le nombre d'adhérents accueillis est toujours aussi important. La moyenne des jours d'accueil cumulés par mois est en augmentation : on note 278 jours de travail cumulés à la date du 20 juillet pour l'accueil de 49 cinéastes adhérents. La distinction des espaces selon les travaux à accomplir permet d'accueillir plusieurs cinéastes par jour. On peut noter que de plus en plus d'adhérents acquièrent une autonomie au fil des années et se lancent dans des films plus complexes techniquement et de métrage plus long. A ce jour, deux journées d'initiation ont déjà eu lieu pour un total de 20 nouveaux adhérents, l'association accueille en moyenne 40 nouveaux membres par an.

Evolution des moyens matériels :

Salle de projection : installation finalisée (49 fauteuils, rideaux noirs ignifugés bonne acoustique). Reste à terminer l'équipement de la cabine de projection, et notamment l'installation d'un nouveau projecteur 16/35mm récemment acquis pour projeter en poste fixe en 16mm et en double poste en 35mm.

L'acquisition de nouveaux matériels se fait en fonction des offres et occasions (par ex. : récupération de matériels chez Eclair)

Autres matériels : table de repérage, système de synchronisation, analyser vidéo ...

Evolution de l'emploi : en juillet 2016, l'association compte deux salariés en CDI de 26 heures/semaine : un poste relatif à l'administration et un second chargé de maintenance et de création d'outils. Ce second poste est un emploi tremplin. Soit 1,5 équivalent temps plein pour ces postes permanents. En fonction de la charge de travail, l'association a recours à l'embauche d'intermittents du spectacle pour assurer l'accompagnement technique.

Inscription dans les réseaux :

Locaux : centre culturel Jean Houdremont, Moulin Fayon association Africa, le pôle image de la Tour, l'école de la deuxième chance et le cinéma l'Etoile de La Courneuve.

Départementaux : Khiasma, Les Laboratoires d'Aubervilliers, Synesthésie et La Galerie, centre d'art contemporain

Autres : Cité de l'Architecture et du Patrimoine à Paris, Festival bains argentiques à Nantes, Festival Schmalfilmtage à Dresden ...

Projets d'action culturelle menés : projet Atlas 2016, projection de cinq court-métrages réalisés avec l'aide de L'Abominable au Cinéma L'Etoile, ateliers pour les scolaires, portes ouvertes à l'occasion des 20 ans de l'association L'Abominable.

Temps d'ouverture au public : accueil des adhérents et membres du réseau des laboratoires photochimiques : 278 jours d'accueil cumulés à la date du 20 juillet.

IV - Bilan financier (prévisionnel 2016)

Le budget prévisionnel de l'exercice 2016 s'élève à 165 000 euros.

La Fabrique est financée par :

Les subventions d'exploitation : 133 500 € (80,9%).

Les recettes d'activités : 31 500 € (19,09%)

La Fabrique est soutenue par :

La Région IDF : 60 000 € (Fabrique), 7 986 € (emploi tremplin)

Le CD93 : 15 000 €

Contrat de Ville T6 : 5 000 €

Le CNC : 42 000 €

V - Projet d'activité 2017Partage de l'outil :

L'Abominable souhaite maintenir en 2017 la qualité de l'accueil et de la transmission des outils dans ses locaux. Comme les années précédentes, quatre sessions d'initiation seront organisées afin d'accueillir quarante nouveaux adhérents déjà inscrits sur liste d'attente. L'arrivée de nouveaux cinéastes favorise la circulation des copies et le partage des connaissances techniques.

Moyen matériels :

Beaucoup de temps et de disponibilité sont nécessaires pour veiller au bon fonctionnement des machines souvent anciennes, qu'il faut régulièrement réparer, améliorer, en fabriquant de nouvelles pièces.

Évolution de l'emploi :

L'enjeu majeur pour l'association sera d'avoir la possibilité de maintenir le poste chargé de maintenance et de créer un poste en CDI pour l'accueil des adhérents. Il leur faudra aménager le budget afin de créer un poste de coordination. Ce travail d'accueil et de coordination est actuellement réparti entre plusieurs personnes qui s'y relayent.

Action pédagogique et culturelle :

Pendant l'année scolaire 2016-2017, L'Abominable s'associera avec le Cinéma L'Etoile pour intervenir dans le cadre des NAP. Dès la rentrée, L'Abominable travaillera à mettre en place avec les cinéastes-adhérents des ateliers pédagogiques afin de sensibiliser les plus jeunes à la pratique du cinéma et ouvrir la possibilité de l'accueil d'une nouvelle résidence sur la durée dans nos locaux.

Description du partage de l'outil de travail :

Pas encore de visibilité sur le planning 2017. L'occupation de l'espace est organisé un mois et demie à l'avance en moyenne.

VI- Budget prévisionnel 2017

CHARGES	€	PRODUITS	€
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		SUBVENTIONS MINISTERE DE LA CULTURE	
loyer annuel et charges locatives	4 800	DRAC Ile de France, préciser le service et à quel titre :	
fluides et combustibles		<input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
entretiens-réparations maintenance	2 000	Centre national du cinéma (CNC)	45 000
achats matériels, équipement	8 150	<input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
location matériel	200	Autres directions du Ministère de la Culture	
affranchissements et téléphone	1 200	Préciser :	
petit équipement	4 000	<input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
documentation et fourniture administratives	2 000	AUTRES SUBVENTIONS DE L'ETAT	
fournitures bar et restaurant	9 000	Préciser : Contrat de ville	
frais d'entretien	5 000	<input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
assurances	1 200	SUBVENTIONS COLLECTIVITES TERRITORIALES	
autres	1 150	Région Ile-de-France	
		Région IDF – Fabrique (sollicitée)	65 000
Autres charges de fonctionnement		Région IDF – Emploi-tremplin	
impôts et taxes		Région IDF – Autres dispositifs précisez	
frais financiers		<input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	1 238
charges exceptionnelles		Autres Régions, préciser :	
dotations aux provisions		<input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
dotations aux amortissements		Départements, préciser : Seine-Saint-Denis (93)	15 000
		<input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Personnel lié à la structure		Communes, préciser :	
Administrateur	15 204	<input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
personnel technique	15 204	EPCI, préciser :	
Accueil des adhérents (création de poste)	15 204	<input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
autres personnels, préciser :	17 357	SUBVENTIONS EUROPEENNES	
charges sociales et congés payés	50 791	Préciser :	
voyages, missions, réceptions	3 000	<input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
		AUTRES APPORTS	
		ASP (emplois aidés, hors emplois-tremplins)	
		Préciser : CAE	7 010
DEPENSES ARTISTIQUES (à détailler)		mécénat et sponsoring	
Travaux laboratoire ayant un financement	882	Autres (ADAMI, SPEDIDAM, SACEM, SACD, ONDA...)	
		Préciser :	
DEPENSES TECHNIQUES (à détailler)		RECETTES PROPRES D'ACTIVITES	
Prestations techniques (salaires et charges)	4 318	Location salle	
		Billetterie	
		parts de recettes de coréalisation	

		divers (bars, librairie)	
		Prestations de services	9 000
		Autres, préciser :	
		Cotisations	3 600
		Cinéastes en autoproduction	7 000
		Vente pellicule de tirage	7 000
		Ventes divers	3 000
DEPENSES D'ACTION CULTURELLE (à détailler)		AUTRES RECETTES	
Salaires nets	1 470	produits de gestion courante	
Charges sociales	718	produits financiers	
		subvention d'investissement versée au résultat	
		autres produits exceptionnels	
		reprise sur amortissements	
		reprise sur provisions	
EXCEDENT		DEFICIT	
TOTAL TTC	162 848€	TOTAL	162 848€

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Détail du calcul de la subvention :

La Région décide de renouveler son soutien en faveur de L'Abominable, à hauteur de 60 000 € (demande de la structure 65 000€) pour l'année 2017, sur une base subventionnable de 154 600 € correspondant au montant du budget prévisionnel proposé déduction faite des aides à l'emploi et d'une autre aide régionale en cours.

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 2 stagiaires ou alternants.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	60 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Soutien aux fabriques de culture	60 000,00 €
2014	Soutien aux fabriques de culture	60 000,00 €
2015	Soutien aux fabriques de culture	60 000,00 €
	Montant total	180 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16002888
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : LA GENERALE NORD EST (FABRIQUES DE CULTURE – RECONDUCTION POUR UNE ANNEE - 2016)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien aux fabriques de culture	122 000,00 €	35,25 %	43 000,00 €
	Montant Total de la subvention		43 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131013-300
13101301- Soutien aux fabriques d'art et de culture

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LA GENERALE NORD EST
 Adresse administrative : 8 RUE GENERAL RENAULT
75011 PARIS 11
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur Emmanuel FERRAND, Président

Date de publication au JO : 15 septembre 2007

N° SIRET : 50977018600013

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien aux fabriques de culture
 Rapport Cadre : CR75-12 du 27/09/2012

I- Présentation du bénéficiaire

Installée depuis 2008 dans un ancien centre de distribution d'électricité EDF dans le 11ème arrondissement, La Générale Nord-Est est un lieu de création et d'expérimentation piloté par un collectif (les Artistes Activistes Associés) qui s'inscrit dans une démarche citoyenne. La Générale Nord-Est est le prolongement d'une autre association, « La Générale » qui était installée dans d'autres locaux rue du Général Lassalle dans le 19ème arrondissement (locaux fermés en septembre 2007).

La Générale va investir d'autres locaux situés dans le 10^{ème} arrondissement de Paris à l'été 2017. En effet, les locaux actuels, rue Parmentier, font partie de l'appel à projet Réinventer Paris.

La Générale s'envisage comme un espace coopératif de travail doté d'outils communs (salles de répétition, de réunion, de montage audiovisuel, laboratoire photographique, atelier de fabrication...) dédié principalement à la création et à la recherche plutôt qu'à la diffusion.

Le bâtiment dispose de plusieurs espaces de travail que le collectif met à disposition de projets accueillis en résidence. L'accueil des résidents et du public y est gratuit.

La Générale accueille des compagnies de théâtre, de danse, des auteurs, des cinéastes, des philosophes, des associations militantes, des vigneron, des jardiniers, des cuisiniers, des musiciens, des festivals...

Si le lieu est un lieu de travail pour les artistes (le collectif des Artistes Activistes Associés comme les artistes accueillis en résidence), La Générale, attachée à tisser du lien social, ouvre également ses portes au public

(présentation d'étapes de travail, de créations finalisées, débats, ateliers, le rendez-vous mensuel "le 20 du mois"...)

et à des associations (collectif des sans-papier, le Samu social de Paris, association de shiatsu par exemple).

La Générale développe par ailleurs des partenariats avec différentes structures : d'autres lieux culturels franciliens (notamment dans le cadre du projet de spectacles en appartement « Pièces à emporter » en lien avec des bailleurs sociaux), des festivals (Sonic Protest), des grandes écoles (ENSAD et ENS Louis Lumière), le Centre de formation professionnel aux techniques du spectacle...

En 2013, La Générale et le collectif d'architectes-urbanistes Ensemble emportent le projet Végétalisations Innovantes de la mairie de Paris et met en place sur le toit du bâtiment un lieu d'agriculture urbaine, renforcé par l'arrivée d'un verger pédagogique mobile (400 arbres), plus connu sous le nom de Verger Itinérant.

La Générale est soutenue par la Ville de Paris qui lui met à disposition des locaux et par la Région Ile-de-France.

II- Rappel du projet de la Fabrique (2013-2015)

La Générale occupe des locaux d'une superficie de 500 m² comprenant une salle de répétition qui devient occasionnellement une salle de spectacles (la boîte noire d'une capacité de 75 personnes), un espace de projection/exposition et de convivialité (la halle de 110 m²), un atelier (60m²), un labo photo, des espaces de réunions (la mezzanine d'une capacité de 20 personnes), trois bureaux et une cuisine. La Générale dispose également de matériels scène, lumière, son et vidéo.

La Générale est d'abord un lieu de travail pour les artistes et équipes accueillis (75% du temps) et s'ouvre au public (25 % du temps) pour des représentations de spectacles, répétitions publiques, ateliers, rencontres...

La gouvernance de la Générale est collective et organisée en commissions composées des membres du collectif ainsi que des permanents de la structure; trois commissions se réunissent régulièrement, la commission communication, la commission technique et la commission programmation. Pour les résidences, La Générale met à disposition ses espaces, son matériel, ses compétences (celles des salariés comme des membres du collectif) et apporte à certaines équipes des soutiens financiers en coproduction.

III- Historique du soutien de la Région

La structure est soutenue au titre de l'aide aux fabriques de culture depuis 2013 à hauteur de 43 000 €. Elle a auparavant bénéficié de l'aide à la permanence artistique et culturelle (de 2010 à 2012) d'un montant de 30 000 €.

La structure bénéficie d'une aide régionale au titre d'un emploi tremplin voté en 2012 pour un poste de régisseur-coordonateur.

La Région a également soutenu l'association pour l'installation dans l'espace de la nef du rez-de-chaussée, d'une structure amovible constituée de murs de rideaux scéniques qui permettent de moduler l'espace tout en offrant une isolation thermique (31 320 € votée en 2013). En 2014, pour l'accueil de la résidence de l'auteur et philosophe, Medhi Belhadj-Kacem, d'une durée de 10 mois, la Générale s'est vu attribuer une subvention d'un montant de 5 000 €.

IV- Evolution générale de la structure sur les trois ans de convention

1) Evolution budgétaire de la structure

Eléments figurant dans le dossier remis par le bénéficiaire

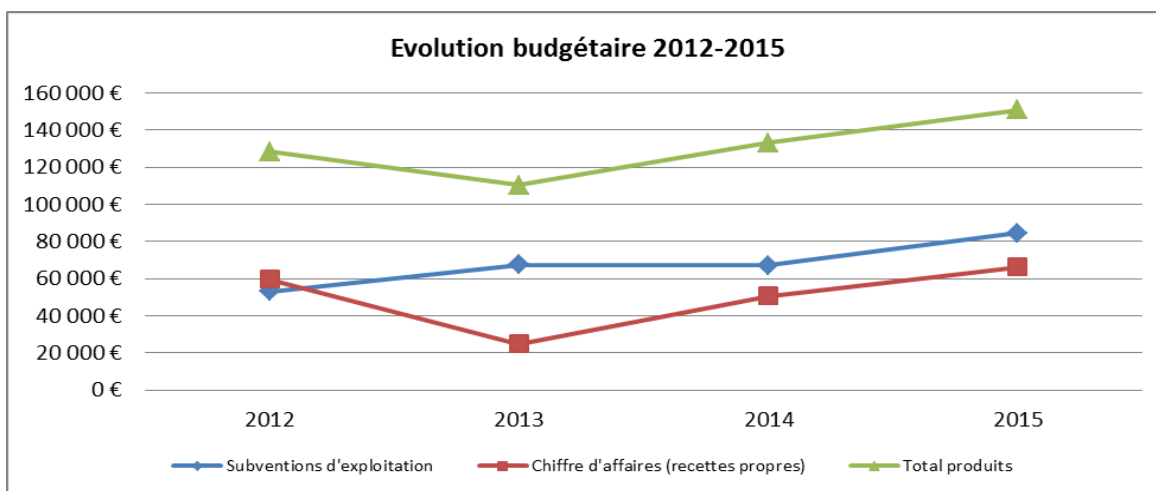
	2012	%	2013	2014	2015	%
Etat - CUI CAE et services civiques	7 000	15%	600	2 585	20 500	24%
Ville de Paris - aide au projet		0%			6 000	7%
Autres : Réserve parlementaire - aide au projet	10 000	21%				0%
Région - Fabrique		0%	43 000	43 000	43 000	51%
Région - PAC	30 000	64%	5 693			0%
Région - Investissement création numérique, aide à la lecture et création littéraire			2 495	6 105		0%

Région - Emploi tremplin		0%	15 000	15 000	15 000	18%
SOUS-TOTAL REGION	30 000	64%	66 188	64 105	58 000	69%
TOTAL SUBVENTIONS	47 000	100%	66 788	66 690	84 500	100%

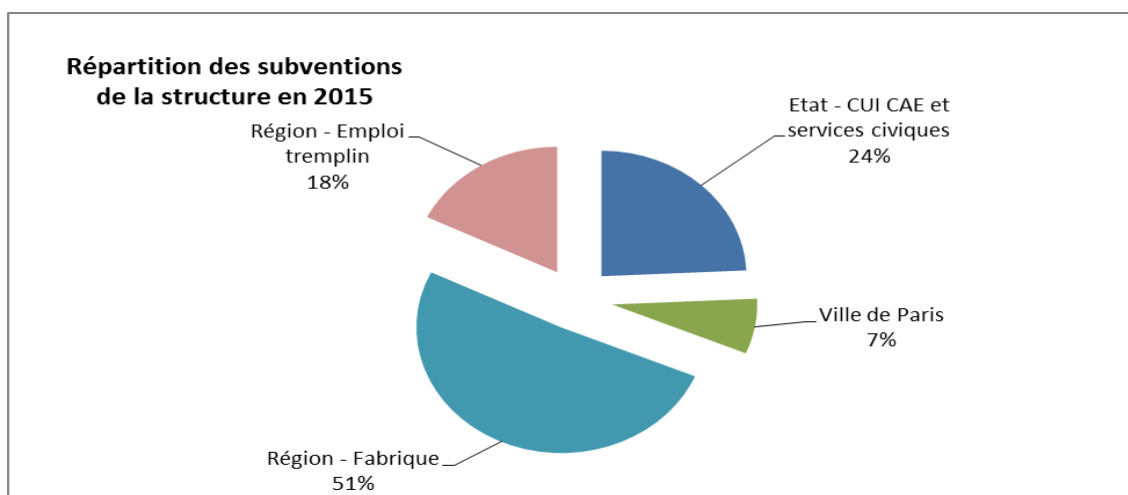
Eléments figurant dans les documents comptables de la structure : bilan et compte de résultats (à l'exception de 2015 année pour laquelle les comptes ne sont pas clôturés à la date du dépôt de la demande)

	2012	%	2013	2014	2015 (estimation)	%
Subventions d'exploitation	52 836	41%	67 439	66 984	84 500	56%
Chiffre d'affaires (recettes propres)	59 575	46%	24 650	50 638	66 250	44%
Total produits	128 274	100%	110 231	133 140	150 750	100%
Résultat net	43 932		1 767	19 590		
Report à nouveau	19 583		63 515	65 282		

Graphique 1 : évolution budgétaire 2012-2015



Graphique 2 : répartition des subventions de la structure en 2015



2) Evolution des coûts de fonctionnement

Exercices comptables	2012	2013	2014	2015 estimations
Montant du budget annuel de fonctionnement	123000€	105000€	130000€	153000€
Montant du loyer éventuel à la charge de la structure	1700€	1750€	1800€	1800€
Montant des valorisations (locaux, etc...)	71100€	71100€	71100€	71100€

3) Evolution de l'emploi et de la rémunération

Masse salariale Exercices comptables	2012	2013	2014	2015 estimations
Masse salariale régime général	17000€	38000€	39500€	56500€
Masse salariale régime intermittent	18000€	10000€	15000€	20000€
Rémunération des artistes/ droits d'auteurs et droits de présentation publique (le cas échéant, en euros)		1500€	110€	6300€
Valorisation du bénévolat	147417€	154467€	156100€	158000€

Effectifs Exercices comptables	2012	2013	2014	2015 estimations
Nombre de permanents	1	2	2	4
Nombre d'artistes rémunérés	8	17	13	16
Nombre de bénévoles	20	20	20	20

4) Evolution de l'activité artistique et culturelle**A – Partage de l'outil de travail**

	2012	2013	2014	2015 estimations
Nombre d'équipes artistiques accueillies, en plus de l'équipe dirigeant le lieu le cas échéant	13	17	34	53
Nombre d'artistes/auteurs/réalisateurs individuels accueillis	9	11	18	27
Nombre total de jours d'occupation des espaces (tous les espaces confondus, sans les occupations associatives)	276	309	310	337

B – Accompagnement des artistes / auteurs / réalisateurs

	2012	2013	2014	2015 estimations
Mise à disposition de personnel de la structure auprès des	Régisseur/ad ministratrice	Régisseur/ad ministratrice/t	Régisseur/ad ministratrice/t	Régisseur/ad ministratrice/

artistes/auteurs/réalisateurs (technique, artistique, administratif...) : - Estimation de la masse salariale correspondante	-12500€	technicien lumières/riggers -33000€	technicien lumières/riggers -32000€	chargée d'AC/chargée de com -43000€
Mise à disposition des moyens de la structure auprès des artistes/auteurs/réalisateurs (technique, artistique, administratif...) : - Estimation de la valeur correspondante	20000€	20000€	25000€	25000€
Montant des aides éventuelles à la production et/ou post-production	7500€	12500€	10000€	5000€
Montant des investissements réalisés (travaux et acquisition de matériel)	21704€	30973€	61925€	3500€

C – Publics et territoires

	2012	2013	2014	2015 estimations
Nombre de spectacles/ projections/ expositions/ projets d'édition réalisés	22	26	48	36
<i>Dont :</i> - Nombre de créations	8	8	12	17
Nombre de jours de représentation/exposition	78	110	120	88
Nombre de spectateurs	4000	5000	7000	4500

	2012	2013	2014	2015 estimations
Nombre de rencontres avec les publics	26	31	50	55
Nombre d'utilisateurs	1500	1900	3000	3300
Nombre de partenaires de la fabrique (réseaux, collectivités locales, etc...) Citer : Région IDF, Ville de Paris, Réseau Actes-If, RAVIV, CFPTS, ENS Louis lumière, ENSAD, SINGA, Toits Vivants, Quartiers en transition, Graine de jardins, Vergers urbains, Collectif Babylone, Théâtre Paris-Villette, Théâtre de la Girandole, l'Atelier du Plateau	3	4	7	16

D – Activité des artistes qui dirigent la fabrique

	2012	2013	2014	2015 estimations
Nombre de créations	4	6	7	3

Nombre de représentations/ diffusions/ expositions/ lectures	30	59	60	12
Dont :				
- Nombre de cessions	0	1	0	4
- Nombre de représentations diffusées à la Fabrique	12	35	17	8
Nombre de résidences menées et durée moyenne	5	10	9	7
Dont				
- A la Fabrique	5 (15 jours)	6 (15 jours)	7 (15 jours)	5 (15 jours)
- Hors Fabrique		4 (7 jours)	2 (7 jours)	2 (7 jours)

V - Analyse du bilan du conventionnement 2013-2015

Analyse de l'activité et du rapport aux artistes et au public

La Générale est un lieu de travail, de recherche et d'expérimentation, un lieu artistique et citoyen, géré collectivement par un collectif d'artistes-activistes résidents. La Générale est un lieu de travail pour les artistes avant d'être un lieu de diffusion ouvert au public. Au cours des trois années de convention, la Générale présente une augmentation quantitative et qualitative de son activité. Entre 2012 et 2015, le nombre d'équipes artistiques et d'artistes accueillis a augmenté (de 22 à 80), le nombre de jours d'occupation des espaces s'est accru (de 276 à 337), la mise à disposition de personnels permanents auprès des artistes a été multipliée par 3,4 et les rencontres avec les publics ont également progressé (de 26 à 55). L'augmentation de la fréquentation, spectateurs comme « usagers », présente également une tendance à la hausse.

Les résidents membres du collectif comme les autres équipes artistiques accueillies en résidence y travaillent pour des durées qui s'adaptent à leurs besoins de 1 jour à 1 mois et se développent dans plusieurs champs artistiques des arts vivants, du cinéma, des arts plastiques et du graphisme, mais également l'agriculture urbaine ou l'architecture. Pour les arts vivants et les arts plastiques, la moyenne des résidences est de 2 semaines.

Les conditions d'accueil des artistes, comme du public, ont été améliorées au cours de ces trois dernières années. Une nouvelle structure scénique, une boîte noire, entièrement modulable dotée d'un grill lumière, d'une régie son et lumière, d'un écran et de gradins et une nouvelle salle de répétition ont été aménagées. Par ailleurs, ces deux espaces ont pu être isolés et dotés d'un système de chauffage. La Générale a également investi dans du matériel technique plus performant qui est mis à disposition des artistes selon leurs besoins.

Pour approfondir l'aide apportée aux équipes sur le plan administratif, technique, de la diffusion et de la production, La Générale a, en 2015, développé deux nouveaux outils d'accompagnement : la création d'un bureau de production-diffusion mutualisé, le bureau 3, ainsi que la production déléguée qui permet à La Générale de porter des projets de jeunes équipes n'ayant pas encore de structure.

C'est également dans ce cadre que deux temps forts de diffusion ont été initiés fin 2015 et début 2016 : l'Eveil d'automne (festival de théâtre jeune public) et l'Eveil de printemps (festival de création contemporaine).

Les ouvertures au public sont multiformes : des présentations de projet artistiques (spectacles, maquettes, expositions, performances, projections, lectures...) comme des événements, des conférences, des lancements de numéros de revues, des ateliers de pratique, des réunions associatives...

Si les ouvertures sont, par principe, ponctuelles et aléatoires puisqu'elles varient selon les demandes et les besoins des artistes en résidence, plusieurs rendez-vous réguliers rythment toutefois l'ouverture du lieu. « Le 20 du mois » est un rendez-vous mensuel qui a lieu tous les 20 de chaque mois en entrée libre où sont proposés des rencontres avec le public, des spectacles, des concerts, des temps de convivialité (dégustation de vin, de plats cuisinés). Tous les derniers lundis de chaque mois depuis 2014, un film est projeté dans le cadre du ciné-club, dont la programmation est établie par les habitants du quartier. Un cycle de conférence philosophique ponctue également les ouvertures du lieu de manière régulière, tous les seconds dimanche du mois.

Soucieux de s'adresser au public le plus large, La Générale a initié un projet « Pièces à emporter » en partenariat avec trois autres lieux, le théâtre Paris-Villette (Paris 19), l'atelier du plateau (Paris 19) et le théâtre de la girandole (Montreuil) et des bailleurs sociaux, afin de proposer des spectacles en appartement dans des quartiers politiques de la ville.

La Générale est actuellement engagée avec la Ville de Paris dans une procédure de relogement, puisque le site d'implantation actuel de la fabrique a été retenu parmi les sites de l'appel à projet Urbains innovants Réinventer Paris par la Ville de Paris (un cinéma devrait s'y implanter). Des nouveaux locaux ont été proposés par la Ville à la Générale dans le 10^{ème} arrondissement de Paris.

Analyse de la structuration budgétaire, de l'emploi et de l'organisation

La Générale dispose d'une économie modeste, cependant, malgré un ralentissement en 2013, le budget présente

une tendance en augmentation et s'établit à 150 750 € en 2015. Les subventions composent une grande part du budget et ont largement progressé sur la période (+60% depuis 2012).

Le soutien de la Ville de Paris est doublé, c'est d'abord une mise à disposition du lieu (valorisé à hauteur de 71 100 €) et une aide au projet à hauteur de 6 000 € en 2015. La Région est un important partenaire financier au titre du soutien aux fabriques de culture et d'un emploi tremplin. Les aides régionales représentaient 64 % des subventions en 2012 contre 69 % en 2015 et 23% du budget en 2012 et 38 % en 2015.

Les recettes propres représentent près de 45% du budget et ont connu un accroissement entre 2012 et 2015 (+11%). Elles sont, majoritairement constituées des recettes de location, de dons et de prestations de services.

La gouvernance de la Générale s'appuie sur un collectif d'« Artistes Activistes Associés », le collectif de gestion, qui assure la direction financière et budgétaire et la direction artistique, comme l'organisation quotidienne. Ce collectif est composé de metteur en scène, comédienne, décorateur, monteuse, universitaire, cuisinière, jardinier, graphiste, architecte.

L'organisation est structurée autour de trois commissions : financière, technique et communication. La programmation est prise en charge par l'ensemble du collectif et fonctionne sur la base de trois appels à projets. En effet, la programmation est établie trois fois par an de manière à garder une réactivité à court terme et rester proche de la réalité de l'organisation des artistes.

La Générale fonctionne en 2015 grâce à une équipe de quatre salariés permanents et une équipe d'une vingtaine de bénévoles.

L'équipe salariée s'est étoffée et structurée au cours de ces trois dernières années. L'administratrice est passée d'un CDD à temps partiel à un CDI temps plein en 2013. Un poste de chargée d'action culturelle a été créé en CUI à temps partiel en 2014. L'année suivante, une chargée de communication a été recrutée également en CUI à temps partiel. Par ailleurs, le régisseur-coordonateur est toujours dans l'équipe en CDI temps plein grâce à une aide emploi-tremplin. Dès lors, il apparaît une forte progression de la masse salariale (régime générale) qui a plus que triplée entre 2012 et 2015. L'investissement bénévole, indispensable pour mener à bien le projet, représente une vingtaine de personnes soit 6 équivalents temps-plein.

Analyse des partenariats et de l'implantation territoriale

Implanté à Paris et ancré dans son quartier, La Générale s'insère dans plusieurs réseaux de partenaires. Elle mène des projets en collaboration avec d'autres lieux de fabriques, le réseau RAVIV, des grandes écoles comme l'ENSAD ou l'ENS Louis-Lumière, le centre de formation professionnelle aux techniques du spectacle, des festivals comme Sonic Protest, ou encore des associations citoyennes. Le rayonnement de La Générale par les compagnies qu'elle a accueillies, et qui ont ou ont acquis une résonance régionale et nationale, dépasse son lieu d'implantation et la région Ile-de-France.

VI- Projet proposé pour le renouvellement de la convention Fabrique 2016-2018 (tel que rédigé par la structure bénéficiaire)

A) Le projet artistique

La Générale est une association soutenue par la Mairie de Paris et la Région Ile-de-France. Elle gère collectivement un lieu aujourd'hui situé au 14 avenue Parmentier, dans le 11e arrondissement de Paris. Le bâtiment dispose de plusieurs espaces de travail que le collectif met à disposition de projets accueillis en résidence.

L'accueil des résidents et du public y est gratuit.

La Générale s'envisage comme un espace coopératif de travail doté d'outils communs (salles de répétition, de réunion, de montage audiovisuel, laboratoire photographique, atelier de fabrication...) : nous nous dédions principalement à la création et à la recherche plutôt qu'à la diffusion.

Nous accueillons le temps du travail et de l'expérimentation. Nous nous engageons auprès des résidents afin qu'ils aient du temps pour réfléchir, essayer, échouer, échanger, émettre des hypothèses et faire.

La Générale invite des compagnies de théâtre, de danse, des auteurs, des cinéastes, des philosophes, des associations militantes, des vigneronnes, des cuisiniers, des musiciens, des festivals...

Nous développons des partenariats avec des institutions, des écoles, des associations.

Nous accueillons, entre autres, des projets qui se jouent dans de nombreux lieux institutionnels et/ou prestigieux, eux-mêmes souvent soutenus par la Ville de Paris ou la Région Île-de-France : le théâtre du Rond-Point, le Théâtre Paris Villette, la MPAA, les Bouffes du Nord, le festival d'Avignon, Les Amandiers de Nanterre, le Théâtre de la

Colline, la Maison des Arts de Créteil, le Théâtre des Quartiers d'Ivry, le Théâtre de la Tempête, le Théâtre Gérard Philippe, La Gaité Lyrique...

Nous fabriquons un outil de travail à destination des acteurs de la création culturelle, politique et sociale et continuons à le développer. Nous faisons partie du réseau Actes-If.

La Générale et le collectif d'architectes-urbanistes Ensemble développent le projet Végétalisations Innovantes de la mairie de Paris et mettent en place sur le toit du bâtiment un lieu d'agriculture urbaine, renforcé par l'arrivée d'un verger pédagogique mobile (400 arbres), plus connu sous le nom de Verger Itinérant.

Plus spécifiquement, nous désirons poursuivre les questionnements entamés autour d'une d'éducation holistique et citoyenne permettant d'étendre les libertés individuelles et collectives, depuis les fondamentaux qui permettent à chacun de prolonger la Vie jusqu'aux outils qui permettent de s'y épanouir. La recherche s'exprime au travers de résidences d'artistes qui placent au centre de leur travail ces questions essentielles, le temps d'une œuvre ou sur le long terme (sur 2015 2016 : Théâtre de la Démonstration avec *Le grand trou*, Laurent Tixador, Karen Paulina Biswell) et la mise en place de conférences et d'ateliers d'exploration et de sensibilisation sur les fondamentaux humains : protection personnelle, écologie, agriculture urbaine...

Un focus particulier est fait sur les questions de communication et d'expression participatives :

Il s'agit de continuer à faire progresser un usage libéré du numérique au travers de différents axes de travail.

- Création typographique avec le soutien de la fonderie Velevtynne par des ateliers de création collective gratuits à destination de publics ciblés : jeunes publics, étudiants en arts graphiques, écoles supérieures, citoyens curieux. Ces formations à la création sont documentées, publiées et deviennent le support de tests et d'amélioration d'outils libres. Ces ateliers, d'une durée de 2 h à une semaine, sont accompagnés d'un travail de fond sur les méthodologies de travail collectif et les questions de partage liées à la propriété intellectuelle. La panorama typographique français s'élargira par la poursuite du partenariat avec les rencontres de Lure, association française historique liée à la création typographique française grâce auquel nous animons un pôle de réflexion et de partage des innovations liées à l'écriture et au graphisme.

- Création numérique au sens large, avec le soutien de l'association OLA, par le biais de week-end de formation aux outils informatiques libres dans des domaines qui vont de l'édition à la 3D en passant par la musique ou la vidéo.

- Appropriation citoyenne d'outils numériques fondamentaux libérés, sensibilisation aux notions de protection et d'écologie des données. Démontrer qu'il est aujourd'hui possible de ne pas sacrifier sa liberté sur l'autel de la sécurité et que cette liberté est le moteur vertueux d'une richesse sans cesse en progression des savoirs et de la recherche (Framasoft...).

B) Les perspectives d'accueil des artistes (équipes artistiques/artistes partenaires de la fabrique pour les trois années à venir et types d'accompagnement prévu par la Fabrique en leur faveur)

Nous accueillons essentiellement des créations à leur commencement (étape 0 ou 1) ou qui nécessitent des répétitions et/ou une monstration devant professionnels. Ce sont bien souvent des créations qui par la suite se jouent dans de nombreux lieux institutionnels et/ou prestigieux, eux-mêmes souvent soutenus par la Ville de Paris ou la Région Ile-de-France : le Théâtre du Rond-Point, le Théâtre Paris Villette, la MPAA, les Bouffes du Nord, le festival d'Avignon, Les Amandiers de Nanterre, le Théâtre de la Colline, la Maison des Arts de Créteil, le Théâtre des Quartiers d'Ivry, le Théâtre de la Tempête, le Théâtre Gérard Philippe, La Gaité Lyrique...

En 2016, nous pourrions accueillir des artistes (dans) du festival Paris Quartier d'Été souhaitant développer un projet avec des citoyens.

La Générale développe des festivals :

- Les Soirées Trico : Festival de jazz et musique improvisée avec le collectif Tricollectif, créé à la Générale depuis 2013
- Éveil d'Automne : Festival de théâtre pour le jeune public
- Festival de bande dessinée indépendante avec le collectif Hoochie Coochie
- Accueil récurrent des festivals Sonic Protest, le festival international du film de Belfort Entrevues, élabore des décors de Rock en Seine.

La Générale met en place des rendez-vous récurrents :

- Le ciné-club, dernier lundi du mois
- Séminaire philosophique, deuxième dimanche du mois

- Le 20 du mois, ouverture mensuelle (propositions artistiques, dégustations, échanges et rencontres avec les publics et aussi :
- L'atelier shiatsu, tous les mercredi soirs
- Le collectif des sans-papiers (CSP19), un samedi par mois
- Le collectif Percheron (production de légumes), un jeudi par mois

La Générale accueille des revues, met en place des ateliers de typographie et de graphisme Multitudes, Frictions, Après\ Avant, Agôn, Flutiste, La Fonderie Velvetyne, OLA (Outils Libres Alternatifs)

La Générale accueille des musiciens Marc Perrone, le Surnatural Orchestra, le Tricollectif, Tom Johnson, Agnès Jaoui, Phil Minton, Eric Fischer, Bruno Wilhelm, Lucie Antunes, Les Pascals, los Pistoleros Del Infinito, Muzzix, Ensemble Dedalus, Jean-François Laporte, Thierry Madiot...

La Générale accueille des philosophes Medhi Belhaj Kacem, Yannick Haenel, Cédric Lagandré...

La Générale accueille des compagnies de théâtre, des comédiens, metteurs en scène, danseurs, chorégraphes, cinéastes Lazare, Pascal Kirsch, Adèle Haenel, Jérôme Prieur, Les Chiens de Navarre, Jacques Kébadian, Alice Diop, La Compagnie Franchement tu, Théâtre de la Démonstration, Cie Walter&Joséphine, Cie les oiseaux mal Habillés, Compagnie Nagananda, Compagnie Brouhahart. Cie la Véraison, Cie l'Argument, Théâtre des Bergeries...

La Générale accueille des artistes, penseurs de tout pays : Europe, Corée, Japon, Macédoine, Colombie, Argentine, États-Unis, Inde, Groenland, Afrique du Sud

Les résidents seront toujours accueillis gratuitement, selon notre système de référents. Le régisseur participe activement à l'accueil lors de réunions préparatoires aux résidences. Il se charge aussi de répondre aux besoins de l'équipe pendant la résidence.

Le Bureau Trois : Un bureau de production mutualisé

La Générale, souhaite mettre en place un meilleur accompagnement des artistes dont elle soutient le travail. Il se concrétise sous la forme d'un outil permettant aux résidents permanents et aux équipes invitées de se structurer sur le plan de l'administration et de la communication.

Il est nécessaire d'attirer l'attention sur la volonté de ne pas créer un bureau de production sur le modèle existant : une association d'administrateurs, chargés de diffusion et communication. Fidèle à l'esprit de la Générale, ce bureau cherche à faire se rencontrer des pratiques. Il est constitué d'administrateurs et de porteurs de projets qui trouveront là, aussi bien des outils et des savoirs faire en production /diffusion, qu'un terrain d'échanges sur leurs pratiques.

« Le Bureau 3 » a comme objectif de mettre en commun les réseaux et les expériences des artistes et administrateurs. En favorisant les échanges et les rencontres, une pratique solidaire de la production, de l'administration et de la diffusion se met en place. Ainsi épaulés, les artistes relèvent le défi d'aboutir à un projet cohérent et viable dans le contexte complexe actuel de structuration de compagnie.

Pour se faire, la Générale met à disposition du « Bureau 3 » : un bureau, un plateau et deux temps forts, un temps fort « Jeune public » et un temps fort « tout public, création contemporaine ».

Ces Temps Forts sont des espaces de rencontres entre les artistes, la profession et le public : 12 représentations, 10 lectures ou maquettes, des spectacles en appartement, des tables rondes thématiques.

Ils ont lieu à la Générale pendant une semaine. Toutes les compagnies programmées pour cet événement sont sollicitées pour l'organisation, l'accompagnement, l'accueil. En plus d'être un temps de « coup de projecteur » sur le travail de chacun, cette semaine permet à plusieurs artistes de s'investir dans un projet commun et global (production, diffusion, communication, accueil).

Ces temps forts se feront en partenariat avec d'autres structures pour construire ensemble : la mutualisation, la mise en réseau, la communication, prêt de matériel, recherche de nouveaux publics. Ainsi, nous devenons un outil performant pour l'émergence d'œuvres singulières et pour la structuration des compagnies.

L'Atelier Du spectateur :

En lien avec le temps fort jeune public, la Maison des Pratiques Artistiques Amateurs, la Comédie Française, le bureau Trois accompagne une expérience en cycle 3 élémentaire. Ce projet propose de travailler toute l'année avec une classe afin de développer le regard du jeune spectateur, de lui donner des outils d'analyse et de critique lui permettant de devenir un citoyen éclairé.

Dans un premier temps, nous donnerons accès aux différentes composantes d'un spectacle: texte, jeu, lumière, son, mise en scène, scénographie, vidéo... Des ateliers différents seront menés à l'école ou en visite dans les lieux partenaires. Par cet échange de savoirs, chaque élève pourra appréhender à sa manière les étapes de la fabrication d'un spectacle; ainsi son regard sur l'œuvre en sera enrichi.

D'autre part, des sorties seront organisées au cours de l'année, dans des théâtres parisiens et serviront de base à la discussion et à l'analyse. Ainsi, un matériau commun à l'enseignant, aux élèves et aux artistes créera le socle du travail.

L'objectif visé est de rendre les élèves capables d'écrire une critique argumentée d'un spectacle, d'acquérir un bagage culturel et de développer une éducation citoyenne.

Le développement du Bureau3 permettra un suivi plus intense des équipes de spectacle vivant en ce qui concerne la production et la diffusion. La production déléguée également.

Le développement de la communication, nouvel emploi de chargée de communication et matériel de captation et montage permettra aux équipes désirantes d'avoir du contenu professionnel pour leur communication.

Les artistes de la Fabrique sont les AAA. La composition de l'équipe sera peut-être modifiée dans les années qui viennent mais aucun départ n'est connu à ce jour. En revanche, 3 artistes sont "stagiaires" du Collectif de Gestion en 2016, il est probable qu'ils intègrent l'équipe à la fin de l'année.

C) Organisation et fonctionnement

- Gouvernance de la Fabrique

Les Artistes Activistes Associés, tous membres du Collectif de Gestion ont inventé et fabriqué au fur et à mesure des années et de leurs expériences leur mode de fonctionnement.

Il est possible que cette organisation s'affine et se modifie lors des 3 prochaines années mais le principe du Collectif de Gestion dirigeant une association restera.

- Accueil des publics

Les ouvertures publiques sont et resteront gratuites !

Une adhésion annuelle est demandée, son montant est libre.

Une buvette et de la restauration peuvent être proposés au public, mais ce n'est pas systématique, cela dépend des forces bénévoles de la Générale à ce moment.

D) Développement des réseaux territoriaux et développement des partenariats

La Générale poursuivra son partenariat avec les Plateaux Solidaires et le Réseau des Arts Vivants en Ile de France (RAVIV).

La Générale va développer son action *Pièces à emporter* pendant 3 ans. Elle ne portera plus le volet administratif (car une structure autonome sera montée) mais continuera d'être le moteur de ce projet avec ses 3 partenaires (TPV, Girandole, Atelier du Plateau)

La Générale poursuivra ses partenariats avec les grandes écoles d'art ou d'arts appliqués et leurs élèves L'ENSAD, École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs

- L'École Nationale Supérieure Louis Lumière
- L'ESAT, École Supérieure des Arts et Techniques
- L'école Boule

Ainsi que des universités (UPMC) et des institutions étrangères.

La Générale accueillera toujours des associations pour leurs assemblées générales, leurs réunions, leurs soirées de soutien...Le GISTI, la CIMADE, Médecin du Monde, RESF, les Amoureux au ban public, le Samu Social, CSP19, Association Black History Month, Singa, collectif féministe Mwasi, Ernest, La Cantine des Pyrénées, le Collectif Percheron, Free Fermentology Fondation, le CFPTS, Natureparif, Vergers Urbains, le Collectif Babylone et Quartiers en Transition.

La fabrique mènera-t-elle des actions sur des territoires identifiés comme relevant de la politique de la ville ?
Oui, grâce notamment à son dispositif *Pièces à emporter* qui s'adresse aux territoires « Politique de la ville » du 19^e et 11^e. Nous désirons étendre ce territoire.

Le prochain Festival Jeune Public s'adressera à des écoles classées ZEP du 19^e et 20^e.

E) Perspectives d'investissement (travaux d'aménagement et/ou acquisition de matériel

La Générale étant en procédure de relogement avec la Ville de Paris, nous avons décidé de suspendre les investissements dans le bâtiment.

Nous nous concentrerons sur de l'investissement en matériel lumières (20 projecteurs PC 1k et 20 découpes 614) et vidéo (nouveau vidéoprojecteur HDMI)

Le relogement de La Générale :

Le projet de La Générale s'est développé dans le temps depuis l'arrivée de notre association au 14 avenue Parmentier en 2009 Il s'est affiné, adapté à ce lieu en fonction de son potentiel et de ses contraintes. Après divers ajustements, nous pouvons affirmer que ce projet s'est structuré. Nous sommes plus efficaces et répondons mieux dans l'accompagnement des artistes, associations, projets... Le bâtiment que nous louons auprès de La Ville de Paris a été inclus dans un vaste appel à projet, "Réinventer Paris". A terme, la Ville a décidé de l'affecter à des investisseurs opérant dans le milieu du cinéma et de la restauration.

Alertés par notre collectif, la Ville de Paris a mis en place un protocole de relogement (il sera officialisé le 11 mai 2016) Elle nous propose la location (loyer tout à fait compatible avec notre budget) d'un autre espace, dans l'Ilot Saint Lazare (Xe arrondissement de Paris), avec une garantie de rester sur place sur le long terme. A l'heure d'aujourd'hui, cet espace nécessite divers aménagements et mises aux normes afin que notre activité puisse y prendre place. Nous sommes entrés dans une phase de discussions constructives avec la Ville de Paris, ainsi qu'avec la mairie du Xe, afin de préparer en amont ce transfert aussi harmonieusement que possible.

Concrètement, le nouvel espace impliquera probablement une nouvelle adaptation de notre projet (par exemple la jauge n'est pas encore définie) mais sa configuration autorise une continuation de nos activités recevant du public (spectacle vivant, musique, ateliers, conférences, culture populaire...) aussi bien que des artistes en résidence, et ce dans des conditions d'accueil que nous espérons meilleures (particulièrement en termes thermiques!).

Par ailleurs, sa localisation dans un quartier populaire, en proximité d'équipements publics et de parcs en requalification nous laisse entrevoir des possibilités de développement en bonne intelligence avec l'écosystème social et culturel local, et donc des perspectives à long terme assez enthousiasmantes.

S'il y a lieu, décrire les actions prévues en termes de développement durable

Le verger du toit est un outil au service du développement durable, en résidence à la fabrique.

Il s'agit d'un outil pédagogique innovant d'éducation à l'environnement et au développement durable, qui se présente sous forme d'arbres fruitiers vivants et productifs, combinés, des support pédagogiques plus classiques et cultivés en pot de grand volumes, ce qui autorise transport et déploiement temporaire, en fonction des possibilités et besoins.

Le verger est composé de plus de 400 plants fruitiers (pommier, poirier, vignes...) cultivés en bio, supports vivants de formations et de sensibilisations aux pratiques agricoles contemporaines, via un travail direct sur l'arbre.

Les systèmes agricoles fruitiers sont des systèmes à temps long (20/30 ans à minima), et se révèlent particulièrement adaptés à une prise de conscience des enjeux liés à l'agriculture et à l'environnement, dans un contexte de réchauffement climatique global impactant les territoires agricoles français.

Les premiers ateliers pédagogiques, combinant présentations socio-économiques des filières arboricoles, cours théoriques et pratiques directes, seront initiés dès le printemps 2016, les arbres entrant alors en production cette saison.

Description du partage de l'outil en 2016 :

Le partage de l'outil concernera notamment les compagnies et projets suivants :

Compagnies de Théâtre

Le bureau³ pour l'organisation des deux festivals, jeune public et création contemporaine – résidence de recherche, de création et diffusions

Le zavod théâtre et la compagnie toi-même

La compagnie Luce

Suspended beirut

Clown striknine

La compagnie Gérard Gérard

Compagnies de danse

La compagnie Corps collectif
Afrikana

Musiciens et ensemble musicaux

Lucie Antunes
Le collectif Tricollectif
Sonic Protest
Wilhem

Plasticiens et graphistes

The hoochie coochies circus pour le festival de la BD alternative
VTF

Projets de cinéma

Le ciné-club poursuivra ses projections et réunions.
Split screen

Projets associatifs

Les associations Singa, Les amoureux au ban public, le collectif percheron, le collectif des sans-papiers du 19^{ème} arrondissement utiliseront les locaux pour organiser réunions et soirées de soutien.

Travaux d'étudiants

Les étudiants de l'ENS Louis Lumière (création sonore) et de l'ENSAD (travail autour des Habitats provisoires) viendront également occuper les espaces et présenteront leur travail à La Générale.

Formations

Des stages seront organisés par le CFPTS

Ateliers liés au jardin

Des ateliers et débats sur l'agriculture périurbaine, la végétalisation innovante et des ateliers jardinage seront organisés.

Les résidents permanents

Par ailleurs, les artistes résidents membre du collectif de gestion prévoient d'occuper les espaces pour mener leurs projets, en particulier deux compagnies de théâtre, la compagnie les oiseaux mal habillés et la compagnie toi-même, le photographe, le jardinier, les graphistes, comme le collectif d'architectes.

Description des projets d'action culturelle à mener en 2016 avec les publics

- *Pièces à emporter*
- Les 20 mois (qui comprennent tous un rencontre/débat avec le public)
- Les 6 types d'actions déjà développés en 2015 :
 1. Actions ponctuelles autour des spectacles/ projections
 2. Actions auprès de publics spécifiques
 3. Actions de formation
 4. Débats/conférences
 5. Actions de soutien
 6. Ateliers agriculture urbaine
 7. En vue de Paris Quartier d'été : projets de danse avec des citoyens

Description des temps prévus d'ouverture au public (s'il y a lieu) en 2016

Du fait même de son projet (être un lieu de fabrique, de recherches et non pas de diffusion) les ouvertures au public de La Générale seront toujours polymorphes: elles seront par principe aléatoires, à l'exception des rendez-vous mensuels, le 20 du mois, le ciné-club et les séminaires. Elles seront toujours gratuites ou parfois en libre participation.

Les ouvertures publiques répondent à deux nécessités :

- d'une part, celle des équipes artistiques accueillies qui, après un temps de travail, souhaitent montrer leur création, même s'il ne s'agit que d'une étape
- d'autre part, la volonté de La Générale et des artistes associés d'ouvrir les portes de la création et du débat, de s'ancrer dans un quartier, en proposant des moments d'échanges chaleureux et accessibles. Petit à petit ce lieu atypique a ainsi constitué un public de fidèles et de curieux de toutes disciplines.

Les ouvertures au public seront donc principalement composées de temps de présentation de maquettes (répétitions publiques, fin de résidence, premières étapes de travail) à des professionnels et au public ; à des temps d'ouvertures consacrés à des « laboratoires », expérimentations artistiques (installations plastiques dans le lieu) ; aux activités autour du livre, de l'édition, des revues ; et aux rendez-vous mensuels de rencontres avec le public, les adhérents, les habitants du quartier.

Subvention demandée :
55 000 €
Soit 12 000 € d'augmentation

VI- Budget 2016 de la structure

CHARGES	€ HT	PRODUITS	€ HT
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	45800	SUBVENTIONS MINISTERE DE LA CULTURE	
loyer annuel et charges locatives	1800	DRAC Ile de France, préciser le service et à quel titre : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
fluides et combustibles	12000		
entretiens-réparations maintenance	6000		
achats matériels, équipement	6000	Autres directions du Ministère de la Culture	
location matériel	500	Préciser :	
affranchissements et téléphone	600	<input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
petit équipement	4000		
documentation et fourniture administratives	600	AUTRES SUBVENTIONS DE L'ETAT	
fournitures bar et restaurant	9000	Préciser :	
assurances	1800	SUBVENTIONS COLLECTIVITES TERRITORIALES	67000
autres (comptable)	3500	Région Ile-de-France	
		Région IDF - Fabrique	55000
Autres charges de fonctionnement	5520	Région IDF – Emploi-tremplin	12000
impôts et taxes	120	Région IDF – Autres dispositifs précisez <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
frais financiers	400	Autres Régions, préciser :	
charges exceptionnelles		<input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
dotations aux provisions		Départements, préciser :	
dotations aux amortissements	5000	<input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Personnel lié à la structure	63700		
administrateur	10500	<input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
régisseur	18000	SUBVENTIONS EUROPEENNES	
Chargée de communication	13000		
Chargée d'Action culturelle	10000		

charges sociales et congés payés	12000		
voyages, missions, réceptions	200	AUTRES APPORTS	30000
		ASP (emplois aidés, hors emplois-tremplins) <i>Préciser : 2 CUI</i>	21000
DEPENSES ARTISTIQUES (à détailler)	22200	mécénat et sponsoring	3000
(Co)-production/cessions	9000	Autres (ADAMI, SPEDIDAM, SACEM, SACD, ONDA...)	
Artistes	7000	<i>Préciser : RAVIV</i>	6000
charges sociales et congés payés	4200		
Droits d'auteurs	500	RECETTES PROPRES D'ACTIVITES	41120
Communication	500	Location salle	11000
Catering/Réception	1000	Billetterie	
		parts de recettes de coréalisation	
DEPENSES TECHNIQUES (à détailler)	9500	divers (bars, librairie)	15000
Techniciens	4000	Prestations de services	12120
charges sociales et congés payés	2500	Autres : adhésions	3000
Catering/Réception	1000	AUTRES RECETTES	15200
Matériel technique /transports	2000	produits de gestion courante	10000
		produits financiers	200
DEPENSES D'ACTION CULTURELLE (à détailler)	6800	subvention d'investissement versée au résultat	5000
Artistes	2000	autres produits exceptionnels	
charges sociales et congés payés	1000	reprise sur amortissements	
techniciens	1000	reprise sur provisions	
charges sociales et congés payés	500		
Catering/Réception	1000		
Communication	500		
Matériel technique/ transports	800		
TOTAL	153 320	TOTAL	153 320
VALORISATIONS & CONTRIBUTIONS EN NATURE ET EN INDUSTRIE			
<i>Emploi des contributions volontaires en nature</i>		<i>Nom des contributeurs et type de contributions</i>	
<i>Mise à disposition gratuite des biens et prestations</i>	71 100	<i>Ville de Paris</i>	71 100
<i>Personnel bénévole</i>	158 000	<i>Bénévoles</i>	158 000
<i>Total</i>	<i>229 100</i>	<i>Total</i>	<i>229 100</i>

Détail du calcul de la subvention :

La Région soutient La Générale au titre de l'aide aux fabriques de culture, pour l'année 2016, à hauteur de 43 000 € sur une base subventionnable de 122 000 € correspondant au budget prévisionnel proposé déduction faite des dépenses d'assurance et des autres charges de fonctionnement, des aides emploi-tremplin et de la différence entre le montant demandé et le montant proposé.

Intérêt régional

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 2 stagiaires ou alternants.

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD**CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2016	25 800,00 €
2017	17 200,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Soutien aux fabriques de culture	43 000,00 €
2014	Fabriques de culture - aide à l'aménagement et à l'équipement	31 320,00 €
2014	Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes)	5 000,00 €
2014	Soutien aux fabriques de culture	43 000,00 €
2015	Soutien aux fabriques de culture	43 000,00 €
	Montant total	165 320,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16015436
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : VERTICAL DETOUR (FABRIQUE DE CULTURE – RENOUELEMENT ANNUEL)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien aux fabriques de culture	327 610,00 €	36,63 %	120 000,00 €
Montant Total de la subvention			120 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131013-300
13101301- Soutien aux fabriques d'art et de culture

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : VERTICAL DETOUR
 Adresse administrative : CENTRE DE READAPTATION
77170 COUBERT
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur DOMINIQUE BAILLET, Président

Date de publication au JO : 24 mars 2001
 N° SIRET : 44120527500049

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien aux fabriques de culture
 Rapport Cadre : CR75-12 du 27/09/2012

I- Présentation du bénéficiaire

Créée au début des années 2000, la compagnie Vertical Détour est dirigée par Frédéric Ferrer, auteur et metteur en scène. Elle mène un travail autour des écritures contemporaines en développant des transversalités entre les arts et les connaissances. Intéressé par le monde de la psychiatrie, Frédéric Ferrer commence dès 2002 des ateliers de pratique artistique auprès de personnels soignants de l'hôpital psychiatrique de Ville-Evrard. Le site de l'hôpital et en particulier, le bâtiment des Anciennes cuisines, se révèle être une friche de près de 2000 m² offrant de multiples espaces de travail pour les artistes. A partir de 2005, Vertical Détour entre en résidence au sein de l'hôpital. La compagnie y installe ses bureaux, réalise ses créations et mène de nombreux ateliers de pratique artistique avec les patients, le personnel soignant... Depuis le début, la compagnie partage les espaces disponibles, de manière informelle, avec d'autres artistes, le chorégraphe Philippe Ménard, les auteurs et metteurs en scène Yan Allégret et Carole Thibaud, ainsi que d'autres compagnies de façon plus ponctuelle. Fin 2015, Vertical Détour s'installe à Coubert en Seine-et-Marne dans un Centre de réadaptation disposant d'un théâtre avec Philippe Ménard et sa compagnie PM dorénavant associée au projet de Fabrique de Vertical Détour. La Fabrique de Coubert prend le nom de « Vaisseau ». La compagnie Vertical Détour est conventionnée depuis 2016 par DRAC Ile-de-France et soutenue par le Ministère de la Santé – ARS au titre du programme Culture à l'hôpital. Elle bénéficie d'autres aides à titre culturel (résidences, aide production...) ainsi que de l'aide de la Région Ile-de-France, d'abord au titre de la Permanence artistique et culturelle et depuis 2012 au titre des Fabriques.

II- Rappel du projet de la fabrique

Accueillir en résidence et accompagner des artistes émergents ou confirmés, en création ou en étapes de recherche. Une attention particulière est portée aux artistes engagés sur les écritures contemporaines. Proposer aux patients, à leurs familles et aux personnels du Centre de Réadaptation des rencontres avec les artistes en résidence et des ateliers de pratique artistique ; organiser des présentations publiques ouvertes à tous sur la ville et le territoire seine-et-marnais.

III- Bilan d'activité 2016

Partage de l'outil

En 2016 Vertical Détour a accueilli avec un accompagnement financier, technique, logistique administratif et de communication : la compagnie associée de la Fabrique, la Compagnie Pm, la compagnie C&C, la Compagnie Omproduct, la Compagnie Dupont/d (dans le cadre d'un nouveau partenariat avec l'Etoile du Nord) et le Collectif In Vivo.

Eventuelle activité de la compagnie dirigeant la Fabrique

Vertical Détour a poursuivi la diffusion du répertoire de la compagnie et a amorcé la création de deux nouveaux spectacles de Frédéric Ferrer *De la morue* et *Allonger les toits* (en collaboration avec Simon Tanguy).

Temps d'ouverture au public

Le Vaisseau, Fabrique artistique de Coubert, est ouvert aux patients et personnels de l'hôpital ainsi qu'au public pour des représentations ou des échanges avec les équipes artistiques lors de présentation de travaux.

Action culturelle

Le projet « L'Atlas de Coubert » est proposé aux bénéficiaires et personnels du Centre de Réadaptation ainsi que des actions menées par les compagnies en résidence.

IV- Bilan financier

Le budget réalisé provisoire 2016 de Vertical Détour s'élève à 355 022 euros avec un excédent de 162 euros.

V- Projet d'activités 2017

Le projet 2017 de Vertical Détour comprend la poursuite de la diffusion du répertoire de la compagnie, la création d'un nouveau spectacle et la préparation d'un nouveau projet de création *Les troisième rencontres internationales de frontologies*, l'accueil de la Compagnie PM, compagnie associée et de quatre autres compagnies en résidence de création ainsi que la mise en œuvres de nouvelles actions culturelles, le développement des ouvertures au public et de nouveaux partenariats.

VI- Budget prévisionnel 2017

CHARGES TTC	TTC€	PRODUITS TTC	TTC€
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	216 511	SUBVENTIONS MINISTERE DE LA CULTURE	65 000
loyer annuel et charges locatives	11 760	<u>DRAC IDF – Service théâtre</u>	
fluides et combustibles	1 000	Service Théâtre – Conventionnement <input checked="" type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	50 000
entretiens-réparations maintenance	1 700	Service Théâtre – Soutien résidence <input type="checkbox"/> acquis / <input checked="" type="checkbox"/> sollicité	10 000
achats matériels, équipement	11 050	SDAT – Culture et Santé <input type="checkbox"/> acquis / <input checked="" type="checkbox"/> sollicité	5 000
location matériel	356		
affranchissements et téléphone	2 432	<u>Autres directions du Ministère de la Culture</u>	
petit équipement	1 200		
documentation et fourniture administratives	1 400	AUTRES SUBVENTIONS DE L'ETAT	5 000
fournitures bar et restaurant		ARS Ile-de-France <input type="checkbox"/> acquis / <input checked="" type="checkbox"/> sollicité	5 000

frais d'entretien	600		
assurances	1 500	SUBVENTIONS COLLECTIVITES TERRITORIALES	122 500
honoraires	8 000	Région Ile-de-France	120 000
concours divers	500	Région IDF – Fabrique	
frais de colloque	150	Région IDF – Emploi-tremplin	2 500
<u>Autres charges de fonctionnement</u>		<u>Départements</u> , préciser :	
impôts et taxes		<input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
frais financiers	600		
charges exceptionnelles		<u>Communes</u> , préciser :	
dotations aux provisions		<input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
dotations aux amortissements	1 200		
		<u>EPCI</u> , préciser :	
<u>Personnel lié à la structure</u>		<input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
directeur	36 000		
administrateur	30 000	SUBVENTIONS EUROPEENNES	0
coordinatrice culturelle	23 640	<input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
chargée de production	11 282		
charges sociales et congés payés	68 641	AUTRES APPORTS	4 000
voyages, missions, réceptions	1 820	ASP (hors emplois-tremplins)	
transport collectif du personnel	1 680	mécénat et sponsoring	
		Centre de Réadaptation de Coubert	4 000
DEPENSES ARTISTIQUES	76 760	Autres (ADAMI, SPEDIDAM, SACEM, SACD, ONDA...)	
saalaire brut des artistes	25 144		
charges sociales	13 800	RECETTES PROPRES D'ACTIVITES	134 410
frais annexes d'exploitation spectacles	8 900	vente de spectacles	93 300
catalogues et imprimés	1 800	produits annexes d'exploitation	8 600
droits d'auteur et droits voisins	2 816	coproduction spectacles	32 500
coproduction et achat de spectacles	24 300	adhésions	10
		prestations de services	
DEPENSES TECHNIQUES	32 334		
saalaire brut (spectacles Cie)	14 588		
saalaire brut (Fabrique)	6 432	AUTRES RECETTES	0
charges sociales	11 314	produits de gestion courante	
		produits financiers	
DEPENSES D'ACTION CULTURELLE	5 305	subvention d'investissement versée au résultat	
saalaire brut des intervenants	2 200	autres produits exceptionnels	
saalaire brut technique	948	reprise sur amortissements	
charges sociales	2 157	reprise sur provisions	
EXCEDENT		DEFICIT	
TOTAL	330 910	TOTAL	330 910

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter trois stagiaires.

Détail du calcul de la subvention :

La Région soutient Vertical détour à hauteur de 120 000 euros, pour l'année 2017, sur une base subventionnable de 327 610 euros correspondant au budget prévisionnel présenté, déduction faite des dépenses d'assurance, des charges financières et des dotations aux amortissements.

Localisation géographique :

- SEINE SAINT DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2016	72 000,00 €
2017	48 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Soutien aux fabriques de culture	120 000,00 €
2014	Aide à l'écriture de scénario (structures)	4 000,00 €
2014	Soutien aux fabriques de culture	120 000,00 €
2015	Soutien aux fabriques de culture	120 000,00 €
	Montant total	364 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16015437
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : THEATRE DU SOLEIL (FABRIQUE DE CULTURE – RENOUELEMENT ANNUEL)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien aux fabriques de culture	5 976 828,00 €	1,67 %	100 000,00 €
Montant Total de la subvention			100 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131013-300
13101301- Soutien aux fabriques d'art et de culture

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : THEATRE DU SOLEIL
 Adresse administrative : BOIS DE VINCENNES
75012 PARIS 12
 Statut Juridique : Société Anonyme Coopérative Ouvrière de Production
 Représentant : Madame ARIANE MNOUCHKINE, Présidente Directrice Générale
 Objet : NC
 N° SIRET : 78434009300029

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien aux fabriques de culture
 Rapport Cadre : CR75-12 du 27/09/2012

I- Présentation du bénéficiaire

La compagnie du Théâtre du Soleil est une compagnie de théâtre fondée sous forme de Scop par Ariane Mnouchkine en 1964. La compagnie occupe depuis les années 70, avec d'autres compagnies, des espaces à la Cartoucherie de Vincennes. Le Théâtre du Soleil privilégie le travail collectif et cherche un nouveau rapport avec le public. Attaché à la notion de « troupe de théâtre », il accueille un nombre important d'artistes à l'année et rayonne à l'international. Le Théâtre du Soleil a créé de nombreux spectacles : « Le songe d'une nuit d'été », « Les Clowns », « Dom Juan », « La nuit des rois », « Les atrides », « Le dernier Caravansérail », « Les naufragés du Fol Espoir »...

II- Rappel du projet de la fabrique

Le projet de fabrique proposé est une fabrique de type 3.
 Depuis 2003, le Théâtre du Soleil a développé son activité de fabrique, orientation prioritaire en dehors de sa propre activité de création pour répondre à la fois aux besoins exprimés par des artistes émergents, en lien avec le Théâtre du Soleil, et également défendre des valeurs qui lui sont chères telles que l'ouverture et la solidarité, le partage et la discipline, l'exigence et le souci de transmission, le respect des temps de recherche et de création.

III- Bilan d'activité 2016

Partage de l'outil

En 2016 le Théâtre du Soleil a accueilli 20 équipes artistiques dont 17 ont présenté un spectacle : La Mouline, Théâtre Studio d'Alfortville, Théâtre Pôle Nord, Odin Teatret, ARTA, Jacky Viallon, Le Réseau et EDT 91, La baraque Liberté, CDC Atelier de Paris Carolyn Carlson pour June Events, Festival des écoles

de théâtre public, Compagnie En eaux troubles, Collectif Zavtra, Compagnie Bernard Sobel, Atelier Hors Champ, Kerala Kalamandalam, Compagnie Prana, Théâtre Majâz, Le bal rebondissant.

Eventuelle activité de la cie dirigeant la Fabrique

Ecole nomade à Pondichéry et préparation, répétitions et exploitation de la nouvelle création du Théâtre du soleil, « Une chambre en Inde » mise en scène d'Ariane Mnouchkine pour l'automne 2016 et travail de la troupe avec Robert Lepage pour la mise en scène de Kean prévue à l'automne 2017.

Temps d'ouverture au public

Le Théâtre du Soleil est ouvert au public et a accueilli en 2016 environ 15 000 spectateurs.

Action culturelle

Le Théâtre du Soleil mène de nombreuses actions culturelles avec notamment La Maison des enfants, Le Centre Kirikou, L'école élémentaire Ave Maria, des collèges et des Lycées (Paul Eluard, Turquetil)...

Evolution des moyens matériels

Aménagement de sécurité (portique, caméras, zones refuges pour le public...), nouvelles portes d'entrée, mise aux normes PNR de la grande salle, rénovation de la salle de répétition.

IV- Bilan financier (prévisionnel 2014)

Le bilan prévisionnel de l'exercice 2016 s'élève à 5 479 861 €.

V- Projet d'activités 2017

Partage de l'outil

En 2017, le Théâtre du Soleil poursuivra la présentation de la nouvelle création de la troupe *Une chambre en Inde* et travaillera à la création de la mise en scène par Robert Lepage à l'automne. Le Théâtre du Soleil accueillera dans ses espaces : Le Bal Rebondissant, Kalpana, Corinne Jaber, Compagnie Leday, Compagnie Indianostrum, du Théâtre traditionnel dansé du Tamil Nadu, Compagnie Fraction, Théâtre Liyuan Quanzhou (Festival d'Automne), Odin Teatret, Compagnie En eaux troubles, Lucile Cocito, Marie Payen, Le petit 38

VI- Budget prévisionnel 2017

CHARGES	€ HT	PRODUITS	€ HT
FONCTIONNEMENT DE LA FABRIQUE	2 104 260	FONCTIONNEMENT DE LA FABRIQUE	2 690 351
* Achats	153 500	* Subventions Ministère de la Culture (convention triennale)	1 786 480
Fluides et combustibles	86 000	Subvention complément de prix - Ministère de la Culture - DGCA (acquise)	1 824 000
Achats matières premières	19 000	- TVA 2,1%	-37 520
Achats matériels, équipements	35 000		
Documentation et fournitures administratives	13 500		
Variation des stocks	12 000		

* Services extérieurs	481 801	* Subventions collectivités territoriales	399 041
Loyer annuel et charges locatives	388 301	Région Ile-de-France - Dispositif Fabrique de culture	100 000
Locations mobilières	29 000	- TVA à 2,1%	-2 060
Entretien, réparation, maintenance	30 000	Ville de Paris - Subvention compensatoire de loyer (acquise)	301 101
Assurances	34 500		
* Autres services extérieurs	273 780	* Autres recettes	487 830
Honoraires (comptable)	44 500	Mécénat MAIF	250 000
Voyages, déplacements, missions, transports (admin., sur achats etc.)	8 200	CICE	115 600
Affranchissements, téléphone	11 080	Subventions d'investissement versées au résultat	122 230
Services bancaires	48 500		
Impôts et taxes	133 500		
Frais liés à la Cartoucherie	28 000		
* Frais de personnel (lié à la structure)	921 779	* Recettes propres d'activités	17 000
Salaires bruts du personnel administratif	562 999	Recettes de droits d'auteur	9 000
Charges sociales du personnel administratif	350 898	Transfert de charges	8 000
Autres charges sociales, congés payés et indemnités	7 882		
* Autres charges de fonctionnement	273 400		
Charges financières	25 000		
Dotations aux amortissements	248 400		
ACTIVITÉS DE PRODUCTION DE L'EQUIPE ARTISTIQUE DE LA FABRIQUE	3 981 207	ACTIVITÉS DE PRODUCTION DE L'EQUIPE ARTISTIQUE DE LA FABRIQUE	3 394 167

<i>Répétitions et exploitation de Une chambre en Inde (création collective du Théâtre du Soleil) et répétitions du spectacle Kean (coproduction mise en scène par Robert Lepage)</i>			
* Achats	420 000	* Recettes propres d'activités	3 394 167
Achats costumes, maquillage	46 000	Billetterie	2 260 779
Petit équipement	5 000	Ventes de spectacles	360000
Achats matières premières	365 000	Recettes bar	416 700
Autres fournitures	3 000	Transfert de charges	320 688
Documentation	1 000	Droits d'auteurs	36 000
* Services extérieurs	9 000		
Entretien, réparation, maintenance	3 500		
Location matériel	5 500		
* Autres services extérieurs	328 188		
Honoraires artistiques	10 000		
Honoraires autres	18 000		
Publipostage	12 500		
Impression	35 000		
Achats d'espaces publicitaires	30 000		
Missions et défraiements	52 688		
Transports, fret	170 000		
* Frais de personnel	2 150 156		
Salaires bruts du personnel artistique et technique	1 332 281		
Charges sociales du personnel artistique et technique	769 365		
Autres charges sociales, congés payés et indemnités	48 510		
* Autres charges d'exploitation	1 073 863		
Dotations aux amortissements (immobilisation incorporelle <i>Une chambre en Inde</i>)	1 073 863		
ACTIVITÉS D'ACCUEIL DE LA FABRIQUE	106 100	ACTIVITÉS D'ACCUEIL DE LA FABRIQUE	91 080
<i>Coréalizations et accueils avec mise à disposition d'espace</i>			
* Achats	62 000	* Recettes propres d'activités	91 080

Achats de spectacles (coréalizations)	42 000	Recettes bar	15 300
Matériel technique (achats, location, entretien)	5 000	Billetterie	42 000
Achats matières premières	15 000	Transfert de charges	33780
* Services extérieurs	22 000		
Impression et insertion presse	5 000		
Transports et hébergement	17 000		
* Frais de personnel	22 100		
Salaires bruts du personnel	13 750		
Charges sociales	8 020		
Autres charges sociales, congés payés et indemnités	330		
ACTIVITÉS D'ACTIONS CULTURELLES DE LA FABRIQUE	93 261	ACTIVITÉS D'ACTIONS CULTURELLES DE LA FABRIQUE	109 230
<i>Editions et transmission</i>			
* Achats et services extérieurs	40 000	* Recettes propres d'activités	109230
Achats destinés à la revente (librairie)	40 000	Recettes de librairie	109 230
* Frais de personnel	53 261		
Salaire brut du personnel administratif (1 chargé d'édition)	31 470		
Charges sociales du personnel administratif	19 350		
Autres charges sociales, congés payés et indemnités	2 441		
TOTAL CHARGES	6 284 828	TOTAL PRODUITS	6 284 828

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter deux stagiaires.

Détail du calcul de la subvention :

La Région soutient le Théâtre du Soleil à hauteur de 100 000 euros, pour l'année 2017, sur une base subventionnable de 5 976 828 euros correspondant au budget prévisionnel présenté, déduction faite des dépenses d'assurance, des charges financières et des dotations aux amortissements.

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2016	60 000,00 €
2017	40 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Fabriques de culture - aide à l'aménagement et à l'équipement	150 000,00 €
2013	Soutien aux fabriques de culture	100 000,00 €
2014	Soutien aux fabriques de culture	100 000,00 €
2015	Soutien aux fabriques de culture	100 000,00 €
2016	Soutien à la création et à la diffusion numérique	115 400,00 €
	Montant total	565 400,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16015438
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : NIL ADMIRARI (FABRIQUE DE CULTURE – RENOUELEMENT ANNUEL)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien aux fabriques de culture	342 980,00 €	29,16 %	100 000,00 €
Montant Total de la subvention			100 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131013-300
13101301- Soutien aux fabriques d'art et de culture

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : NIL ADMIRARI
 Adresse administrative : 53 RUE D'EPLUCHES
95310 ST OUEN L'AUMONE
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Marie-Christine GUEANT, Présidente

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 32299670300029

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien aux fabriques de culture
 Rapport Cadre : CR75-12 du 27/09/2012

Description :

I- Présentation du bénéficiaire

Implanté à Saint-Ouen-L'aumône depuis 1995, Nil Obstat est un lieu de fabrication, un lieu de résidence, un pôle d'acrobaties aériennes et un centre de ressources pour les arts de la rue et le cirque unique en région francilienne et rare au niveau national et international, porté par l'association Nil Admirari.

L'association Nil Admirari a été créée en 1978 avec pour objet de promouvoir, soutenir et favoriser les œuvres culturelles, artistiques et artisanales et pour cela elle facilite toute action permettant le développement, la création et la diffusion de spectacles vivants et plus particulièrement des œuvres relevant des arts de la rue et du cirque. L'association s'installe dans le Val d'Oise en 1998 à Eragny-sur-Oise au sein du territoire de l'agglomération de Cergy-Pontoise où elle développe une activité d'ingénierie architecturale et scénique et accompagne de nombreuses compagnies dans la mise en œuvre de leur projet. C'est en 1995 que Nil Admirari investit un atelier d'une zone industrielle à Saint-Ouen-L'aumône et y développe son projet.

Nil Admirari/Nil Obstat compte une équipe permanente de 5 personnes et a recours régulièrement à des intermittents techniciens et artistes.

Nil Admirari bénéficie du soutien de la DRAC Ile-de-France, du Conseil Régional d'Ile-de-France, du Conseil Départemental du Val d'Oise et de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise.

II- Rappel du projet de la fabrique (2013-2015)

Lieu de fabrication au service du cirque et des arts de la rue, Nil Obstrat est ouvert aux créateurs, artistes, compagnies, structures culturelles locales que Nil Admirari accompagne en apportant son soutien, ses compétences et savoir-faire et les moyens techniques nécessaires à tous pour la mise en œuvre et la réalisation de leurs projets divers.

Les caractéristiques architecturales, surfaces importantes et grandes hauteurs, font du lieu un outil particulièrement adapté aux spectacles de rue et de cirque qui nécessitent souvent des volumes et des espaces d'évolution conséquents (plus de 3 500 m² d'espaces de travail couverts et 2,3 hectares de terrain permettant l'implantation de chapiteaux et structures diverses, ateliers équipés pour le travail du bois, métal, des matériaux composites et des plastiques et un atelier couture).

Toute compagnie relevant des secteurs des arts de la rue, arts du cirque et art plastiques urbains peut bénéficier, selon les disponibilités du planning et sans critère de sélection particulier, d'un accueil en résidence à Nil Obstrat, dans une logique de soutien à la création large, ouverte sur la diversité culturelle et artistique, l'émergence et la rencontre. Il s'agit notamment d'aider la jeune création dont les équipes, souvent, peinent à trouver des lieux de travail adaptés tout comme de favoriser des formes innovantes.

La possibilité d'accueillir à Nil Obstrat plusieurs compagnies simultanément offre à ces dernières l'opportunité de temps partagés d'échanges d'expériences et de travail constructifs.

Toutes les compagnies bénéficient d'un triple accompagnement artistique, technique et administratif selon leurs besoins. Certaines équipes peuvent bénéficier d'un soutien plus appuyé, si besoin, impliquant un accompagnement de recherche technique et artistique particulièrement suivi sur plusieurs mois. Enfin, ce compagnonnage peut aussi être renforcé par un apport d'ingénierie de conception et de fabrication de structures scéniques et/ou par des bourses de coproduction.

De par ses caractéristiques, Nil Obstrat a pu s'équiper en matériel d'acrobaties aériennes et constitue un véritable pôle d'acrobatie aérienne à la disposition des artistes individuels pour des séances d'entraînements.

Désireux d'asseoir plus encore sa politique de soutien à la création tout comme son positionnement territorial, le centre de création artistique et technique Nil Obstrat développe également, de manière complémentaire avec sa mission d'accueil et d'accompagnement, une activité d'organisation de manifestations artistiques et de diffusion d'œuvres en espace public au travers de manifestations et partenariats locaux multiples, notamment sur le territoire de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise via Artère Publique organisé pendant 4 ans, de 2010 à 2014, depuis 2015 dans le cadre d'un partenariat avec le Festival Cergy soit ! et aussi plus largement, par la mise en place régulière ou ponctuelle d'événements (Goussainville (95), Conflans-Sainte-Honorine (78), Méry-sur-Oise (95), Sèvres (92)...).

Pôle référant pour les acteurs du tissu socioculturel environnant, Nil Admirari accompagne et conseille également de nombreux opérateurs culturels souhaitant mettre en œuvre des projets artistiques, à la recherche de compagnies, d'artistes, de solutions techniques.

La rencontre avec les publics passe également par des actions de sensibilisation : des cours réguliers amateurs de trapèze volant (mis en place dans le lieu en 2012), des rencontres avec les artistes (diffusés ou en résidence), des ateliers d'initiation au trapèze volant, des projets menés avec des établissements scolaires (par exemple dans le cadre d'un partenariat avec le lycée technique d'Epluche à Saint-Ouen-l'Aumône).

III- Bilan d'activités 2016

Partage de l'outil

Nil Admirari a maintenu son niveau d'accueil d'une cinquantaine de compagnies représentant une moyenne annuelle de 600 jours d'occupation, ainsi que ses apports en coproduction pour certains projets.

Les compagnies d'arts de la rue comme de cirque accueillies sont des compagnies émergentes ou reconnues, franciliennes pour beaucoup mais également des compagnies d'autres régions et même étrangères. Elles sont accueillies pour des durées variables, qui s'adaptent à leurs besoins, et pour des résidences de création, de répétition, de recherche et/ou de fabrication. En 2016, les compagnies venues travailler à Nil Obstrat ont notamment été : Les goulus, la compagnie Lunatic, Les Philébullistes, Annibal et ses éléphants, la Ktha, la compagnie Macha, la compagnie une peau rouge, Ens'batucada, La Rotative, le collectif La bascule, la compagnie des haut-parleurs, la compagnie Progeniture, Cirque ici / Johann Le Guillerm, la baraka cirque, Acrobate circus, la croisée des chemins, scènes musicales mobiles...

Action culturelle et de territoire

Lauréat de l'appel à projet « Rue aux enfants », Nil Admirari a mené en juillet 2016 un projet intitulé « Rues aux enfants – rues pour tous – culture(s) dans l'espace public, culture de l'espace public » dans deux quartiers politique de la ville à Eragny-sur-Oise et Pontoise. Environ 500 personnes (enfants et parents) ont ainsi participé à la quinzaine d'activités proposées (stages, ateliers, spectacles).

Dans le cadre du partenariat avec le festival d'arts de la rue Cergy Soit !, Nil admirari a mené avec deux équipes artistiques un travail avec les habitants : la compagnie Kumulus et le sculpteur de bois Denis Tricot. A l'issue d'une trentaine d'heures d'ateliers, les amateurs ont ainsi pu participer, aux côtés des comédiens professionnels de la compagnie Kumulus, à 2 représentations programmées dans le cadre du festival. Des associations du champ social ont également été associées à la mise en œuvre de ce projet (la Cimade, Le Maillon...). Une vingtaine d'habitants du quartier Grand'Centre de Cergy ont également été associés durant le festival en participant à la fabrication et l'installation des sculptures de bois de Denis Tricot.

Trois projets ont été menés avec des établissements scolaires : Des ateliers d'initiation aux trapèzes petit et grand volant avec un groupe d'adolescents d'un CLSH de Fosses, un PEAC avec le lycée d'Epluches de Saint-Ouen-l'Aumône a débuté à la rentrée 2016 ainsi qu'un partenariat avec le lycée Jean Perrin de Saint-Ouen l'Aumône.

Par ailleurs, les cours et stages de trapèze volant se sont poursuivis tout au long de l'année.

Evolution éventuelle des moyens matériels

Nil Admirari a débuté une première phase de travaux de son projet global d'aménagement et d'équipement (aide de la Région et de la DRAC), permettant d'améliorer les condition d'accueils des compagnies et de travail des salariés : aménagement des espaces partagés de bureau et de vie (hébergement, cuisine-réfectoire, sanitaire...) et ré-agencement des locaux et travaux d'aménagements divers (remise en peinture, électricité, éclairage, isolation, serrurerie, terrasse en bois).

IV- Bilan financier

Le total des produits de l'exercice 2015 s'élève à 524 196 € avec un résultat net bénéficiaire de 5 516 €.

Le financement de la fabrique s'appuie sur un équilibre entre :

- les subventions d'exploitation : 407 823 € soit 77,80 % du budget,
- et les recettes propres : 110 541 € soit 21,1 % du budget.

Le bilan prévisionnel de l'exercice 2016 s'élève à 512 036 €.

Outre l'aide régionale, la fabrique est soutenue par la DRAC (100 000 €), la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (140 000 €, soit 60 000 € d'aide au fonctionnement et 80 000 € d'aide au projet depuis 2015 – pour mémoire en 2014, le montant de subvention était de 215 000 €) et le Département du Val d'Oise (20 900 € en 2015 - pour mémoire en 2014, le montant de subvention était de 22 000 €)

Rappel des soutiens de la Région Ile-de-France :

La Région apporte une aide au fonctionnement de 100 000 € au titre de l'aide au Fabrique de culture dans le cadre d'une convention renouvelée en 2015.

En 2015, une aide de 250 000 €, a par ailleurs été attribuée à la structure pour la réalisation de travaux d'aménagement et de mise aux normes du lieu

V- Projet d'activités 2017

Partage de l'outil

Nil Admirari prévoit d'accueillir en résidence des équipes artistiques pour des temps de travail équivalents à l'année 2016, toujours dans le souci de répondre au mieux aux besoins et aux demandes des compagnies.

Autres activités éventuelles

Nil Admirari va également poursuivre à développer ses actions sur le territoire ouest-francilien.

Les travaux d'aménagement vont se poursuivre en 2017 de manière à augmenter et améliorer les conditions d'accueils des compagnies notamment.

VI- Budget prévisionnel 2017

CHARGES		PRODUITS	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	323 950	SUBVENTIONS MINISTERE DE LA CULTURE	120 000
loyer annuel et charges locatives		DRAC Ile de France, <i>préciser le service et à quel titre :</i>	-
fluides et combustibles	3 100	Fonctionnement	120 000
entretiens-réparations maintenance	4 500	Autres directions du Ministère de la Culture	-
études et services	315		
location, sous-traitance	7 520	AUTRES SUBVENTIONS DE L'ETAT: DRJSCS	
affranchissements et téléphone	3 555		
fournitures consommables, petit équipement	18 500	SUBVENTIONS COLLECTIVITES TERRITORIALES	233 810
documentation	300	Région Ile-de-France	-
fournitures bureau	2 150	Région IDF - PAC	
frais d'entretien		Région IDF – Emploi-tremplin	5 000
assurances	8 300	Région IDF – Autres Services, <i>précisez</i>	
autres : honoraires	6 450	Autres Régions, <i>préciser : aide aux fabriques</i>	150 000
Adhésions	520		
Autres charges de fonctionnement	-	Département du Val d'Oise	20 900
impôts et taxes	4 915		
frais financiers	215	<u>Cté d'Agglomération de Cergy-Pontoise:</u>	
charges exceptionnelles		Aide au projet	
dotations aux provisions		CACP:Fctmt	60 000
dotations aux amortissements	50 000	Communes: Eragny, Pontoise	
<u>Personnel lié à la structure</u>	-	SUBVENTIONS EUROPEENNES	
directeur	80 000		
administrateur	41 770	AUTRES APPORTS	0
personnel technique (perm + int)	75 000	ASP : CUI	
personnel de communication	13 740	Arcadi	
voyages, missions, réceptions	3 100		
		RECETTES PROPRES D'ACTIVITES	99 300
DEPENSES ARTISTIQUES (à détailler)	69 010	Location salle	
Achat de spectacles	15 000	Billetterie	
Droits d'auteurs	1 600	parts de recettes de coréalisation	
Coproduction	30 000	Prestation de fabrication	70 800
Frais d'hébergement et de restauration	3 000	Prestations de formation	25 000
Fournitures	19 410	Autres, <i>préciser : adhésions</i>	3 500

personnel artistique			
		AUTRES RECETTES	0
DEPENSE DE COMMUNICATION	8 150	produits de gestion courante	
DEPENSES TECHNIQUES (à détailler)		produits financiers	
DEPENSES D'ACTION	52 000	subvention d'investissement versée au résultat	
Personnel lié à la structure : chargée de médiation culturelle	29 000	autres produits exceptionnels	
Formateurs éducateurs	23 000	reprise sur amortissements	
charges sociales et congés payés		reprise sur provisions	
EXCEDENT	0	DEFICIT	0
TOTAL	453 110	TOTAL	453 110
Mise à disposition gratuite des biens et prestations	110 871	Contributions volontaires en nature	110 871
Emploi des contributions volontaires en nature	62 560	Bénévolat	62 560
Total des charges	626 541	Total des produits	626 541

Détail du calcul de la subvention :

La Région soutient Nil Admirari à hauteur de 100 000 euros, pour l'année 2017, sur une base subventionnable qui s'élève à 342 980 € et correspondant au montant du budget prévisionnel proposé déduction faite des impôts et taxes, des frais financiers, des dotations aux amortissements, de l'aide emploi-tremplin et du différentiel entre l'aide demandée et l'aide obtenue.

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 2 stagiaires ou alternants.

Localisation géographique :

- VAL D'OISE

Contrat Particulier : Hors CPRD CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2016	60 000,00 €
2017	40 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Soutien aux fabriques de culture	100 000,00 €
2014	Soutien aux fabriques de culture	100 000,00 €
2015	Fabriques de culture - aide à l'aménagement et à l'équipement	250 000,00 €
2015	Soutien aux fabriques de culture	100 000,00 €
	Montant total	550 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16015439
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : LA VILLA MAIS D'ICI (FABRIQUE DE CULTURE – RENOUELEMENT ANNUEL)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien aux fabriques de culture	261 611,00 €	19,11 %	50 000,00 €
Montant Total de la subvention			50 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131013-300
13101301- Soutien aux fabriques d'art et de culture

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LA VILLA MAIS D'ICI
 Adresse administrative : 77 RUE DES CITES
 93300 AUBERVILLIERS
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur NICOLAS VUILLIER, Président
 Date de publication au JO : 25 janvier 2003
 N° SIRET : 45266355200019

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien aux fabriques de culture
 Rapport Cadre : CR75-12 du 27/09/2012

I- Présentation du bénéficiaire

Ouverte en 2003 à Aubervilliers par un collectif d'artistes issus des arts de la rue, la friche Villa Mais d'ici rassemble aujourd'hui plus de quarante entités artistiques de toutes disciplines qui y ont établi leur siège et qui y travaillent régulièrement.

Le lieu dispose d'un bâtiment d'une superficie de 3 270 m² (loyer annuel de 72 000 €) dont 1 200 m² sont à disposition des résidents (bureaux, ateliers, espaces de travail). Elle dispose également d'espaces collectifs (salles, loges, espace de stockage, espace de construction, etc.). Les espaces de la Villa sont mutualisés (loués) entre tous les résidents, et selon leur disponibilité, d'autres artistes sont accueillis pour des résidences temporaires. De manière générale, la Villa soutient la création par la mise à disposition d'espaces, d'une aide matérielle et logistique, un soutien à la communication et à la diffusion. Par ailleurs, depuis ses débuts, la Villa a à cœur de développer des liens avec le quartier et ses habitants: plus de 120 bénévoles sont impliqués dans la vie locale, et le lieu accueille régulièrement des manifestations locales.

L'association est soutenue par le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis en tant que lieu intermédiaire, et bénéficie d'un soutien de la Ville d'Aubervilliers, de l'agglomération de Plaine Commune, et de la Région Ile-de-France. La Région Ile-de-France soutient la Villa Mais d'ici au titre des Fabriques de la culture depuis 2013, une deuxième convention triennale a été conclue en octobre 2015 assortie d'une aide reconduite à 50 000 € par an.

II- Rappel du projet de la Fabrique (2016-2018)

Lieu de création, d'expérimentation et de rencontres, la Villa Mais d'Ici est attachée à la pluralité des pratiques qui cohabitent en son sein. Loin de défendre un unique type d'expression, la Villa se félicite d'en accueillir une multitude et de leur permettre de se confronter et de se réaliser pleinement au contact les uns des autres. Héritière d'une tradition « hors-piste » où, quoiqu'il advienne, l'action survient, la Villa Mais d'Ici veut rester curieuse et ouverte. Son

projet aux multiples facettes peut se définir en quatre grands axes qui s'entrecroisent et se nourrissent :

- Accompagner les créations de ses résidents
- Accueillir des équipes extérieures en résidence temporaire
- Tourner son action artistique vers le monde extérieur (voisins proches comme gens du bout du monde).
- Imaginer ensemble des événements communs d'où émerge une identité artistique multiple et éphémère, sans cesse remise en jeu.

Pour nourrir les échanges et les envies, la fabrique veut se donner les moyens de la convivialité et cultiver une ambiance propre à générer les synergies. Qu'un résident caresse un projet fédérateur et que chacun, petit à petit, s'en empare pour qu'il s'accomplisse (presque) naturellement ! Ainsi se dessine un projet triennal qui regrouperait l'ensemble des résidents : le premier « Programme Culturel Spatial » ou l'occasion pour chacun de travailler à la scénographie, de s'essayer à l'anticipation, de réviser sa vision de la culture et de songer à la transmission à travers les siècles...

Par ailleurs, considérant les cadres qu'offre le réel comme une invitation à réflexion artistique, la fabrique prévoit de rebondir autour de rencontres nationales telles que les Journées du Patrimoine, les Journées de l'Architecture ou bien encore les quarante ans de la dictature argentine en 2016 qui se présentent comme des leviers pour l'organisation d'événements ouverts au public.

Avec la réfection de l'auberge, la fabrique continuera d'améliorer, d'ici 2017, la praticité et le confort des espaces d'accueil mais aussi des quatre salles de répétitions. La politique tarifaire, volontairement très basse, considérée comme un soutien à la création, permet de répondre aux besoins de petites ou jeunes compagnies de théâtre. Une proposition systématique de répétition publique leur permet de présenter leur travail devant un premier public et de faire découvrir aux résidents les créations qui sont nées dans leurs murs. Avec une communication renforcée, il s'agit de proposer comme une vitrine du travail de ceux qui habitent et traversent le lieu. Ce sont environ 150 structures qui pourront être accueillies en 3 ans.

Au niveau des résidents permanents, tous les espaces étant occupés, seul le turnover permet d'accueillir de nouvelles équipes. Le chiffre actuel de quarante structures ne pourra plus augmenter.

Les premiers partenariats avec des lieux de diffusion comme le théâtre La Loge, encouragent à travailler dans ce sens afin de pouvoir ajouter l'aide à la diffusion aux moyens techniques et communicationnels que ceux mis déjà à disposition des équipes (permanentes ou temporaires). Dans l'idée de pouvoir s'inscrire dans un réseau de diffusion, le lieu souhaite développer des échanges entre fabriques.

Le fonctionnement actuel de la Fabrique est fondé sur un partage de l'information à travers des réunions mensuelles avec tous les résidents, leur donnant la parole et le pouvoir de décision + un travail des commissions menées par tous les résidents pour accompagner les décisions du bureau et du conseil d'administration s'apparentent au modèle qui convient le mieux. Dans les années à venir, la fabrique continuera à encourager l'engagement des commissions. La Villa Mais d'ici a fait le choix de ne pas avoir un poste de direction. Le bureau et le CA font office d'instances dirigeantes, ils regroupent sept personnes. Les postes de salariés correspondent à des pôles de coordination, aiguillés par les commissions et les instances dirigeantes. Cette collégialité et cette transversalité assurent un minimum l'exercice de la démocratie et c'est ainsi que chacun est impliqué dans cette utopie réalisée.

III- Bilan d'activités 2016

2016 a été une année de pérennisation du mode de fonctionnement de la Villa Mais d'ici. Le lieu a achevé le chantier de mise aux normes électriques engagé il y a quatre ans, ce qui a permis d'améliorer le confort et la sécurité pour les artistes résidents, les artistes extérieurs et le public.

Le lieu s'est également davantage ouvert à l'accueil d'équipes artistiques extérieures grâce à la nouvelle structuration de sa politique tarifaire et une gestion fluide des plannings d'occupation des espaces.

Enfin, il a organisé plusieurs événements ouverts au public, et en particulier ouverts à la population du quartier, et a animé des ateliers de pratique artistique pour les enfants tout au long de l'année, notamment dans le cadre du contrat de ville.

Partage de l'outil

Le partage de l'outil s'effectue à la fois entre les résidents et avec des équipes artistiques extérieures :

Près de 60 résidences ont eu lieu en 2016 avec des équipes artistiques extérieures, principalement émergentes et relevant majoritairement du champ du théâtre, pour des durées variables comprises entre 2 jours et 3 mois. Parmi elles, on compte un certain nombre de compagnies accueillies à plusieurs reprises dans l'année : association Léo

théâtre (19 jours cumulés), compagnie du Marteau (10 jours cumulés), compagnie Les libres penseurs (3,5 mois)... 17 résidents permanents ont bénéficié de la mise à disposition des espaces pour des résidences de durées variables. Le nombre de jours cumulés de résidence dans l'année est compris entre 2 à 18 jours selon les besoins des équipes. Ces mises à disposition sont équivalentes à des « coproductions » de la Villa pour les résidents qui bénéficient de tarifs spécifiques ainsi que d'un accompagnement tant administratif, que technique, et en communication.

Les artistes en résidence ont par ailleurs multiplié les sorties de résidence publiques.

Temps d'ouverture au public

8 ouvertures publiques ont été proposées en 2016 dans des formes variées : concerts, exposition, performance, restitution d'ateliers, vide-grenier, Journées du Patrimoine etc.

Action culturelle

La Villa Mais d'ici a organisé au printemps 2016 12 ateliers participatifs ouverts à tous afin de proposer des initiations à différentes formes d'art : marionnette, arts plastiques, théâtre, chant, audio-visuel... Plusieurs partenariats ont été noués avec des centres sociaux de la ville.

Evolution éventuelle de l'emploi

Les postes sont maintenus, la Villa a décidé de recruter en août 2016 dans le cadre d'un contrat en alternance la personne qui avait effectué un service civique dédié à des missions de communication et d'action culturelle, ainsi qu'un jeune habitant d'Aubervilliers en CUI/CAE pour des travaux, dans le cadre du pôle technique.

Les salariés bénéficient désormais des tickets restaurants.

Evolution éventuelle des moyens matériels

La Villa Mais d'ici a continué des travaux d'aménagement de ces espaces, en particulier l'aménagement du jardin qui a fait l'objet de travaux en deux phases : d'une part, dans le cadre d'un atelier pédagogique avec des apprentis menuisiers du lycée L. de Vinci en lien avec une association résidente de la Villa (« Depuis 1920 »), puis avec l'association URFP Passerelle-Handicap également coordonnée par les résidents.

Des travaux de plomberie et d'électricité ont également été menés.

IV- Bilan financier (prévisionnel 2016)

Le Total produits de l'exercice 2015 s'élève à 364 721 € avec un résultat légèrement déficitaire (-2 505€), affecté au report à nouveau de 26 211 € au 31/12/2015. Les produits d'exploitation 2015 se répartissent à hauteur de 232 243 € de chiffre d'affaires et à hauteur de 120 968 € de subventions d'exploitation.

Le bilan prévisionnel d'exploitation de l'exercice 2016 s'élève à 298 392 €.

Le financement de la fabrique s'appuie sur un équilibre entre :

- les subventions d'exploitation : 100 790 €, soit 33.8% du budget
- les aides à l'emploi (dont emploi-tremplin) : 35 835 € soit 12 % du budget
- les recettes propres (location de salle principalement) : 161 767 €, soit 54.2% du budget

La fabrique est soutenue par le Département de Seine Saint-Denis (20 000€), la Ville d'Aubervilliers (5 000 €), ainsi que la Région Ile-de-France (57 500 € cumulés).

Rappel des soutiens de la Région Ile-de-France :

La Région apporte en 2016 une aide cumulée de 78 016 € soit 26 % du budget, à plusieurs titres :

- Aide aux Fabriques de culture
- 1 emploi-tremplin attribué en 2015 (poste de régisseur)
- Aide au titre de l'investissement

V- Projet d'activités 2017

Le projet 2017 s'inscrit dans la continuité de 2016 :

- des travaux seront poursuivis afin de réaliser une isolation des salles, un agrandissement du parc lumière et son et l'aménagement de la cuisine / buvette
- l'ouverture sur le quartier se poursuivra avec la reconduction des ateliers du mercredi et le développement de nouveaux projets en partenariats avec les centres de loisirs, médiathèque et collège
- la Villa continuera l'accueil de lycéens en stage technique notamment,

- le développement du réseau de partenaires avec d'autres lieux de fabrique se poursuivra
- les ouvertures publiques seront maintenues à l'occasion d'événements locaux et des sorties de résidence
- les accueils de résidences se poursuivront.

Partage de l'outil

Une centaine de résidences devraient être accueillies en 2017 auxquelles s'ajoutent les résidences des artistes de la Villa.

VI- Budget prévisionnel 2017 (HT)

CHARGES	€	PRODUITS	€
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		SUBVENTIONS MINISTERE DE LA CULTURE	
loyer annuel et charges locatives	96000	<u>DRAC Ile de France, préciser le service et à quel titre :</u> <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
fluides et combustibles	22000,		
entretiens-réparations maintenance	15000		
achats matériels, équipement	1623	<u>Autres directions du Ministère de la Culture</u>	
location matériel		<i>Préciser :</i>	
affranchissements et téléphone	1728	<input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
petit équipement	1212		
documentation et fourniture administratives	2097	AUTRES SUBVENTIONS DE L'ETAT	
fournitures bar et restaurant	5000	Contrats de ville	6000,00
frais d'entretien	2756	<input type="checkbox"/> sollicité	
assurances	3700	SUBVENTIONS COLLECTIVITES TERRITORIALES	
Communication et honoraires	3000	<u>Région Ile-de-France</u>	
		Région IDF - Fabrique	50000
<u>Autres charges de fonctionnement</u>		Région IDF – Emploi-tremplin	15000
impôts et taxes	4200,00		
frais financiers	812,00	service civique	1200,00
charges exceptionnelles	288,00	<input type="checkbox"/> sollicité	
dotations aux provisions	303,00	<u>Département 93 (lieux intermédiaires)</u>	15000,
dotations aux amortissements	1000,00	<input type="checkbox"/> sollicité	
		<u>Commune Aubervilliers</u>	10000
<u>Personnel lié à la structure</u>		<input type="checkbox"/> sollicité	
administrateur	25000,		
personnel technique	22583,	SUBVENTIONS EUROPEENNES	
autres personnels : Assistant administratif	10000,	<i>Préciser :</i>	
charges sociales et congés payés	25000,	<input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
voyages, missions, réceptions	500,00	AUTRES APPORTS	
		ASP (emplois aidés, hors emplois-tremplins) <i>Préciser :</i>	24640
DEPENSES ARTISTIQUES (à détailler)		mécénat et sponsoring	0,00
Fournitures événements	2000,00	Autres (ADAMI, SPEDIDAM, SACEM, SACD, ONDA...)	

Prestations de services	2000,00		
Contrats de cession	2000,00	Préciser :	
Co-productions	22212,		
		RECETTES PROPRES D'ACTIVITES	
DEPENSES TECHNIQUES (à détailler)		Location salle	150000
Location matériel	4000,00	divers (bars, librairie)	6000,00
Prestation de services	2000,00	Autres : adhésions	5100,00
DEPENSES D'ACTION CULTURELLE (à détailler)			
Prestation de services	4200,00	AUTRES RECETTES	
Achat matériel	1000,00	produits de gestion courante	200,00
		produits financiers	74,00
TOTAL	283 214	TOTAL	283 214
VALORISATIONS DES APPORTS EN NATURE OU EN INDUSTRIE			
<i>Emploi des contributions volontaires en nature</i>	5000,	<i>Emploi des contributions volontaires en nature</i>	5000,00
<i>Secours en nature</i>		<i>Secours en nature</i>	
<i>Mise à disposition gratuite des biens et prestations</i>	8446,	<i>Mise à disposition gratuite des biens et prestations</i>	8446,00
<i>Personnel bénévole</i>	64000	<i>Personnel bénévole</i>	64000
TOTAL	77446	TOTAL	77446

Détail du calcul de la subvention :

La Région soutient la Villa Mais d'Ici à hauteur de 50 000 euros, pour l'année 2017, sur une base subventionnable qui s'élève à 261 611 € et correspondant au montant du budget prévisionnel proposé déduction faite des autres charges de fonctionnement et des autres aides régionales.

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 2 stagiaires ou alternants.

Localisation géographique :

- SEINE SAINT DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2016	30 000,00 €
2017	20 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Fabriques de culture - aide à l'aménagement et à l'équipement	30 159,00 €
2013	Soutien aux fabriques de culture	50 000,00 €
2013	Soutien régional en faveur de la participation citoyenne et démocratique en Ile-de-France	24 000,00 €
2014	Soutien aux fabriques de culture	50 000,00 €
2015	Soutien aux fabriques de culture	50 000,00 €
	Montant total	204 159,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16015440
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : LA NEF (FABRIQUE DE CULTURE – RENOUVELLEMENT ANNUEL)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien aux fabriques de culture	364 377,00 €	17,84 %	65 000,00 €
Montant Total de la subvention			65 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131013-300
13101301- Soutien aux fabriques d'art et de culture

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LA NEF
 Adresse administrative : 20 RUE ROUGET DE LISLE
93500 PANTIN
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame KARINE LOISY, PRESIDENTE
 Date de publication au JO : 13 janvier 2007
 N° SIRET : 49362098300012

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien aux fabriques de culture
 Rapport Cadre : CR75-12 du 27/09/2012

I- Présentation du bénéficiaire

A la fois compagnie et lieu dédié à la marionnette et au théâtre d'objets, dirigés par Jean-Louis Heckel, « La Nef Manufacture d'utopies » a ouvert ses portes en 2007 dans une ancienne briqueterie à Pantin. Le lieu est constitué d'un vaste espace modulable, qui offre tous les espaces de travail nécessaires à la création dans le domaine de la marionnette et du théâtre d'objets avec l'interaction essentielle entre espace de jeu et atelier de construction. De fait, la Nef se conçoit comme un laboratoire de recherches autour de la marionnette contemporaine avec une forte implication sur le territoire de Pantin auprès des publics.

Référencée Lieu Compagnonnage Marionnette par la DGCA, La Nef bénéficie du soutien de la DRAC (au titre des lieux conventionnés), du Département de Seine-Saint-Denis, de la Ville de Pantin et de la Région Ile-de-France. D'abord soutenue au titre de l'aide à la permanence artistique et culturelle à partir de 2011 (45 000 €), La Nef a rejoint le dispositif d'aide aux Fabriques de culture en 2012 (65 000 €). Par ailleurs, La Nef a obtenu deux emplois-tremplins : en 2009 pour un poste de chargé des relations publiques et de la communication, de la recherche et de la diffusion des productions et en 2012 pour un poste de régisseur plateau. Enfin, La Nef a bénéficié d'aides à l'investissement.

II- Rappel du projet de la fabrique

Dédiée à la marionnette, au théâtre d'objets et à l'écriture contemporaine La Nef – Manufacture d'utopies développe son activité autour de différents axes :

- La création de formes spécifiques et nouvelles en relation avec la thématique de recherche de Jean-Louis Heckel et leur diffusion sur un territoire local et national.
- Le soutien de projets de création : soutien par des résidences de répétitions et des présentations de travail.
- La transmission : sous forme d'un compagnonnage artistique, administratif et technique et chantier de recherche,

et par le biais de la formation, transmission d'un savoir-faire lié à la marionnette avec la mise en place de stages et d'ateliers ouverts à un public amateur et professionnel.

- L'implantation forte sur le terrain local dans une relation de proximité avec la population en confrontant les thématiques de recherche artistique avec les habitants.

- La revendication d'une identité nationale et internationale pour être à l'initiative d'une fédération des arts de la marionnette.

III- Bilan d'activités 2016

En 2016, La Nef a accueilli 17 équipes artistiques en résidence, dont de nombreuses compagnies étrangères. Soit 196 jours d'occupation des lieux.

Une place est réservée aux compagnies émergentes qui trouvent à La Nef un espace de visibilité précieux pour montrer leur travail. En 2016, trois compagnies ont été accueillies dans ce cadre : Cie du moment, cie La Trouée, cie L'hiver nu.

Le Collectif 23h50 a poursuivi sa résidence d'implantation / compagnonnage à la Nef et a bénéficié du lieu lors de trois résidences en février 2016 (avec une sortie de résidence), en mai 2016 (avec de la diffusion), en juin 2016 (avec une sortie de résidence)

Activité de la cie dirigeant la Fabrique

En 2016, la compagnie de la Nef a souhaité relancer ses propres productions artistiques à travers le dispositif « L'appel à tes mains », les conférences performatives « Qui manipule qui ? » et le projet de création « Max Gericke ou pareil au même ».

Le dispositif L'appel à tes mains a donné lieu à la conduite d'ateliers d'écriture menés à Pantin dans le cadre du contrat de ville en mars et avril 2016 en collaboration avec l'auteur Liesel Schieffer et Sarah Helly. Des captations vidéo ont été réalisées.

La compagnie a fait appel au plasticien et scénographe Jean-Michel Caillebotte pour concevoir une « boîte à mains », soit un dispositif ambulant permettant la fabrication rapide d'un moulage des mains interviewées. Une première session de recherches a eu lieu en 2016.

Une nouvelle conférence-performative « Qui manipule qui ? » a été créée en mars 2016 à l'invitation du festival Sidération du CNES dans le cadre d'une rencontre avec Michel Viso, exobiologiste.

Deux conférences ont été données au total en 2016.

Le projet de création « Max Gericke ou pareil au même » a fait l'objet de deux sessions de travail en janvier et février 2016 à la Nef ainsi qu'en décembre 2016 à Gare au Théâtre à Vitry-sur-Seine. 3 présentations publiques du projet ont eu lieu et la création est prévue en janvier 2017 à La Nef.

Par ailleurs, La Nef a bénéficié d'une carte blanche « les péchés de la Nef » au festival « Sous les pêchers la plage » organisé par le Théâtre de la Girandole à Montreuil en juin 2016, ainsi que d'une autre carte blanche offerte par le centre Pompidou dans le cadre de « Museum live » en septembre 2016.

Temps d'ouverture au public

La programmation 2016 a été rythmée par deux temps forts organisés autour de « la marionnette à fils » en avril 2016 avec l'accueil de la compagnie allemande Figuren Theater Tübingen de Franck Soehnle, et autour du théâtre de papier en mai 2016 avec la compagnie Les Anges au plafond.

Près de 23 ouvertures publiques ont eu lieu à La Nef correspondant à l'accueil de 8 spectacles.

Par ailleurs, 47 sorties de résidence, ouvertes au public ont eu lieu correspondant à 22 projets.

Soit 2 621 spectateurs accueillis à la Nef.

Formations et labos

6 formations ont été organisées en parallèle de la programmation avec certains des artistes accueillis comme Franck Soehnle, Camille Trouvé, Christian Carrignon...), soit 481 heures de formation et 96 participants.

Action culturelle

Les artistes de la Nef et les compagnies accueillies, en particulier les artistes accueillis en compagnonnage, ont animé plusieurs ateliers en milieu scolaire dans des écoles primaires, maternelles et un collège du Pré-Saint-Gervais, ainsi qu'avec un CFA et un Fab-lab.

La Nef intervient également dans le cadre du contrat de ville et travaillent dans ce cadre avec les maisons de quartier des Courtilières, des Quatre Chemins, des Sept Arpents ainsi que deux bibliothèques. Enfin, La Nef anime des ateliers parents-enfants.

Au total, 85 heures d'interventions artistiques ont été réalisées avec 192 participants.

Evolution éventuelle de l'emploi

Le poste de chargé de production/diffusion est passé en intermittence mais a vocation à redevenir permanent. La Nef a embauché deux jeunes en service civique pour des missions de développement d'action artistique (l'Appel à tes mains) et de soutien à la médiation, à la communication et aux relations avec le public. La Nef a réalisé un DLA à l'été 2016 afin d'améliorer son modèle économique et de faire évoluer son organisation interne.

Evolution éventuelle des moyens matériels : grâce à l'aide régionale, La Nef va renforcer son matériel scénique (son, lumière, vidéo).

IV- Bilan financier (prévisionnel 2016)

Le Total produits de l'exercice 2015 s'élève à 399 351 € avec un résultat bénéficiaire (28 755€) permettant de combler le report à nouveau jusque-là déficitaire. Les produits d'exploitation 2015 (391 678 €) se répartissent à hauteur de 106 543 € de chiffre d'affaires (27%) et à hauteur de 264 850 € de subventions d'exploitation (67%).

Le bilan prévisionnel de l'exercice 2016 s'élève à 363 048 €.

La fabrique est soutenue par la DRAC Théâtre (79 500 € + 10 000 € au titre des « ateliers de fabrique artistique »), le Département de Seine Saint-Denis (50 000 € au titre de la convention triennale + une aide à la résidence pour l'accueil du Collectif 23h50 : 15 000 €), la Ville de Pantin (30 000 €), ainsi que la Région Ile-de-France (65 000 €). L'Afdas apporte un soutien de 42 856 € en 2016.

V- Projet d'activités 2017

Partage de l'outil

La Nef prévoit d'accueillir 9 équipes artistiques en résidence en 2017 dans les domaines de la marionnette, du théâtre d'objets, de la musique, de la vidéo et des écritures contemporaines : Yvan Corbineau, Jeanne Kieffer, Cie Avide, La spirale ascensionnelle, Puce Muse, Jean-François Vrod, 36 du mois, Reflets complices.

Le Collectif 23h50 mènera la troisième année de son compagnonnage et montrera sa création en février 2017 : « La femme qui a tué les poissons », sur un texte e Claris Lispector.

5 formations seront proposées en 2017, ainsi que plusieurs actions artistiques et culturelles.

Temps d'ouverture au public

La programmation proposera à nouveau des temps forts thématiques ainsi que des sorties de résidence et des spectacles en diffusion.

Activité de la cie dirigeant la Fabrique

La compagnie de La Nef créera en janvier 2017 son spectacle « Max Gericke ou pareil au même » et mettra en chantier un nouveau projet en collaboration avec l'auteur Thibault Fayer. Le projet consiste à proposer à une trentaine d'habitants de suivre l'élaboration quotidienne pendant trois mois à La Nef d'un nouveau spectacle sur le thème du travail, intitulé « Ginette ».

Les conférences performatives Qui manipule qui ? seront diffusées une fois par mois au Théâtre de la Reine Blanche au 1er semestre 2017.

VI- Budget prévisionnel 2017 (HT)

CHARGES	€	PRODUITS	€
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		SUBVENTIONS MINISTERE DE LA CULTURE	
loyer annuel et charges locatives	43880	DRAC Ile de France, <input type="checkbox"/> sollicité	89500
fluides et combustibles	7000		
entretiens-réparations maintenance	3000		
achats matériels, équipement	2000	Autres directions du Ministère de la Culture	
location matériel	1320	Préciser :	
affranchissements et téléphone	3500	<input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
petit équipement	1500		
documentation et fourniture administratives	1000	AUTRES SUBVENTIONS DE L'ETAT	
fournitures bar et restaurant	1500	Préciser :	

frais d'entretien	900	<input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
assurances	1350	SUBVENTIONS COLLECTIVITES TERRITORIALES	
autres	1600	Région Ile-de-France	65000
communication	9000	Région IDF - Fabrique	
honoraires	6920		
logiciels, maintenance informatique	720		
déplacement, mission équipe	835		
Autres charges de fonctionnement		Région IDF – Emploi-tremplin	
impôts et taxes	2000	Région IDF – Autres dispositifs précisez <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
frais financiers	2000	Autres Régions, préciser :	
charges exceptionnelles		<input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
dotations aux provisions		Département, CD 93:	65000
dotations aux amortissements	13500	<input type="checkbox"/> sollicité	
		Commune, PANTIN	30000
<u>Personnel lié à la structure</u>		<input type="checkbox"/> sollicité	
directeur	25030	EPCI, préciser :	
administrateur	30872	<input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
relations publiques/communication	24388		
production/diffusion temps partiel	11303	SUBVENTIONS EUROPEENNES	
personnel technique	9000		
autres personnels : agent d'entretien, gestionnaire de paie	4644	Préciser :	
charges sociales et congés payés	52038	<input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
voyages, missions, réceptions	400	AUTRES APPORTS	
		ASP (emplois aidés, hors emplois-tremplins) Préciser :	12990
DEPENSES ARTISTIQUES (à détailler)		mécénat et sponsoring	
costumes/décors/accessoires	2600	SPEDIDAM	5000
défraiements	5500	AFDAS	46000
salaires	63851		
charges sociales	38311	RECETTES PROPRES D'ACTIVITES	
droit d'auteur	700	Location salle	16200
DEPENSES D'ACTION CULTURELLE		Billetterie	2200
saire	4000	parts de recettes de coréalisation	900
charges sociales	2600	divers (bars, librairie)	2500
saire technique	1800	Prestations de services	38500
charges sociales	1116	Adhésions	2000
Divers : matériel, transport	200		
		CICE	6087
TOTAL	381 877	TOTAL	381 877

Détail du calcul de la subvention :

La Région décide de renouveler son soutien en faveur de La Nef à hauteur de 65 000 €, pour l'année 2017, sur une base subventionnable de 364 377 € correspondant au montant du budget prévisionnel proposé déduction faite des autres charges de fonctionnement.

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

Localisation géographique :

- SEINE SAINT DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2016	39 000,00 €
2017	26 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Soutien aux fabriques de culture	65 000,00 €
2014	Soutien aux fabriques de culture	65 000,00 €
2015	Soutien aux fabriques de culture	65 000,00 €
2016	Soutien à la création et à la diffusion numérique	28 000,00 €
	Montant total	223 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16015441
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : PUBLIC CHERI/L'ECHANGEUR (FABRIQUE DE CULTURE – RENOUELEMENT ANNUEL)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien aux fabriques de culture	700 238,00 €	17,14 %	120 000,00 €
Montant Total de la subvention			120 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131013-300
13101301- Soutien aux fabriques d'art et de culture

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : PUBLIC CHERI
 Adresse administrative : 59 AV DU GENERAL DE GAULLE
93170 BAGNOLET
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame Christiane LORET, Présidente
 Date de publication au JO : 23 mai 1990
 N° SIRET : 38766947600021

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien aux fabriques de culture
 Rapport Cadre : CR75-12 du 27/09/2012

I- Présentation du bénéficiaire

Le Théâtre de l'Echangeur à Bagnolet a été créé en 1997 par la compagnie Public Chéri, dirigée par Régis Hébette. Membre historique du réseau Actes If, le lieu est devenu un des lieux intermédiaires majeurs, dédié à la création contemporaine sur le territoire francilien et reconnu par la profession.

La compagnie Public Chéri présente son propre travail, et par ailleurs, 4 à 5 compagnies, émergentes ou plus confirmées, sont accueillies à l'Echangeur chaque année et accompagnées sur de longues durées pour répéter et/ou jouer des séries de représentations.

En 2008, la surface de travail du Théâtre a été doublée, ce qui lui a permis d'accroître considérablement ses activités, d'améliorer les conditions d'accueil des artistes en résidence et de renforcer sa visibilité médiatique et institutionnelle ainsi que sa fréquentation.

L'Echangeur et la compagnie Public Chéri bénéficient du soutien de la DRAC, du Conseil général de Seine-St-Denis, de la Ville de Bagnolet et de la Région Ile-de-France.

II- Rappel du projet de la fabrique (2016-2018) – Fabrique n°3

L'Echangeur est simultanément :

1. Lieu de résidence permanente de Public Chéri : la compagnie y fabrique et y représente ses créations professionnelles.
2. Lieu de formation, de pratique et de création amateurs : Ateliers de création théâtre hebdomadaires, dont les créations font partie intégrante de la programmation du théâtre. Stages et interventions en milieu scolaire, hospitalier /... (350 participants enfants, jeunes et adultes en 2012)
3. Lieu de diffusion de spectacles pluridisciplinaires : (théâtre, danse, musique, vidéo, arts plastiques...) : 185 jours de programmation en 2016

4. Lieu d'accueil et de travail d'équipes artistiques pluridisciplinaires hors programmation (163 jours en 2016)
5. Lieu d'accueil permanent de Lutherie urbaine et du Studio Laroche-Valière / Arcane 21

Ligne artistique:

L'Echangeur apporte un soutien à des projets dits "hors norme" et dans leur grande majorité « multi disciplinaires » (théâtre danse musique arts visuels).

Ce soutien se traduit par l'accueil et la diffusion, mais également pour 9 projets sur 10 par un engagement en amont des créations qui permet l'accès pour de nombreuses compagnies aux financements publics (aide à la création, à la production, à la diffusion, à la reprise, conventionnements etc...).

La durée des accueils et la reconnaissance acquise par l'Echangeur pour la qualité de sa programmation tant auprès de la presse, qu'auprès des professionnels (régulièrement plus d'une vingtaine de programmeurs, voir pour certains projets une quarantaine) font de l'Echangeur un appui précieux pour une trentaine d'équipes artistiques chaque année.

La logique d'accueil des équipes artistiques demeure inchangée. Pour rappel :

- L'Echangeur accueille les équipes sur des périodes de 8 jours à 4 semaines et des programmations de 5 à 15 dates.
- L'accompagnement des équipes s'inscrit dans la durée, les équipes sont fréquemment accueillies pendant plusieurs années, nombre d'entre elles l'ont été pour 3, 4, 5 projets ou plus (certaines le sont depuis l'ouverture du lieu en 1996).
- Chaque saison entre un tiers et une moitié des équipes accueillies le sont pour la première fois
- Les cles accueillies sont à 70% franciliennes.
- L'Echangeur accueille des équipes chevronnées (nombre d'entre elles sont conventionnées) mais aussi de nombreuses jeunes équipes et fréquemment des premiers projets.
- Pour la musique et la danse, les projets sont souvent présentés en collaboration avec d'autres artistes et, ou structures (Instants Chavirés par exemple). L'accueil permanent du Studio Laroche-Valière/Arcane 21 permettra une ouverture plus large et une présence plus importante de la danse pour les 3 années à venir.

La gouvernance de la Fabrique s'organise à partir d'une co-direction (Régis Hebette et Johnny Lebigot) et d'une réflexion collégiale avec l'équipe d'encadrement de la structure et notamment son administrateur et le bureau de l'association.

Il est à préciser que l'échelle des salaires de l'équipe est inférieure à deux (et voisine de 1 si l'on tient compte du salaire horaire).

III- Bilan d'activités 2016

Partage de l'outil

En 2016, L'Echangeur a accompagné 21 équipes (dont 70% sont franciliennes), soit 163 jours de mise à disposition du lieu pour des répétitions. Elles ont bénéficié a minima d'un accompagnement technique avec la mise à disposition d'un technicien pour le montage et du prêt de matériel. La durée des résidences varie entre 6 et 30 jours, selon les besoins des compagnies.

Activité de la cie dirigeant la Fabrique

La compagnie Public Chéri a repris sa dernière création « Don Quichotte ou le vertige de Sancho » : 10 jours de répétitions ont eu lieu en 2016 avant que le spectacle soit joué à L'Echangeur en février 2016. Une tournée de 14 représentations est prévue en 2016/17 à Bagnolet, Macôn, Châteauroux, Lisieux, Limoges, Chelles, Lunéville.

La compagnie a également repris son spectacle « Prière de ne pas diffamer » (ou la véridique histoire d'Hélène Besset » (créé en 2015) soit 5 jours de répétitions et qui fera l'objet d'une tournée de 6 représentations dans la Sarthe et en Suisse en 2016/17.

Public Chéri a mis en chantier de nouveaux projets :

- « Lettristes / Situationnistes » avec 2 comédiens, en partenariat avec trois universités française (Université Paris X Nanterre) et britanniques et le Théâtre des Amandiers - CDN. Le spectacle sera créé en mars 2017 à L'Echangeur. 30 jours de répétitions ont eu lieu en 2016.
- « K ou le paradoxe de l'arpenteur » (création prévue en 2017/18) : 20 jours de répétitions ont eu lieu en 2016 pour ce projet.

Soit 65 jours d'occupation cumulés en 2016 dédiés à la cie Public Chéri.

Temps d'ouverture au public

26 équipes artistiques ont été programmées à L'Echangeur lors de séries de représentations (de 5 à 15 dates), soit 183 dates de représentations et 163 jours d'occupation des locaux.

L'accueil se fait sur la base de contrats de coréalisation 50/50 sans minimum garanti ; l'équipe de L'Echangeur

apporte ses compétences en matière technique, administrative, communication, relations publiques, presse...

Des temps de rencontre, lectures et ateliers de sensibilisation autour des spectacles sont imaginés avec les artistes accueillis. Les équipes sont également sollicitées pour intervenir dans le cadre d'ateliers de pratiques artistiques : en 2016, la compagnie C'est pour bientôt a mené un atelier dans le cadre d'une classe avec des lycéens, élèves en menuiserie à Bagnolet.

Par ailleurs, en 2016, L'Echangeur a organisé plusieurs temps forts thématiques tels que : « La fabrique des regards » autour de 7 spectacles d'artistes issus du Moyen-Orient (coordonnés par Adeline Rosenstein, Sandra Iché, Eric Vautrin) qui ont proposé un temps de partage sur les relations entre Europe et Moyen-Orient à travers des spectacles, des rencontres, des débats ; un temps fort sur l'écriture contemporaine avec 7 auteurs (Gilles Auffray (par ailleurs accueilli en résidence d'écriture), Mariette Navaro, Christophe Pellet, Claudine Galéa, Julien Gaillard, Julien Thèves, Jean-René Lemoine) invités à prendre les commandes du lieu et qui ont proposé plusieurs lectures, rencontres, expositions et projets.

Les rencontres, débats et expositions ont représenté 60 jours d'occupation des locaux.

Action culturelle

L'Echangeur a animé dans ses locaux 5 ateliers de pratique artistique hebdomadaires, soit 93 jours d'occupation de l'espace. Ces ateliers ont rassemblé 70 participants sur l'année. 6 créations produites par ces ateliers ont été présentées dans le cadre de la programmation.

D'autres ateliers et interventions ont également lieu dans des établissements scolaires :

- dans 1 école primaire à Bagnolet ;
- au collège Politzer (classe ULIS)
- au lycée Hénaff de Bagnolet avec des élèves en ébénisterie
- avec le CFA'Com de Bagnolet

D'autres projets d'action artistique et culturelle ont été menés : un atelier à l'hôpital psychiatrique du Clos Bénard à Aubervilliers, des ateliers d'écriture et de mise en voix avec des personnes en cours d'alphabétisation et en FLE de la Ville de Bagnolet dans le cadre de la résidence d'écrivain de Gilles Auffray.

Evolution éventuelle de l'emploi : RAS

Evolution éventuelle des moyens matériels :

Les travaux d'aménagement des locaux supplémentaires loués depuis 2014 (500 m²) se sont poursuivis en 2016 afin d'accueillir de façon permanente la compagnie chorégraphique Studio Laroche-Valière (167 m² mis à disposition) et de créer un espace technique et de fabrication pour L'Echangeur permettant également l'agrandissement du foyer/bar.

IV- Bilan financier (prévisionnel 2016)

Le Total produits de l'exercice 2015 s'élève à 844 068 € avec un résultat bénéficiaire (26 244€) affecté au report à nouveau de 101 204 € au 31/12/2015. Les produits d'exploitation 2015 se répartissent à hauteur de 207 551 € de chiffre d'affaires et à hauteur de 558 499 € de subventions d'exploitation.

Le bilan prévisionnel de l'exercice 2016 s'élève à 827 530 €.

Le financement de la fabrique s'appuie sur un équilibre entre :

- les subventions d'exploitation : 549 800 €, soit 66,4% du budget
- les recettes propres : 199 950 €, soit 24,2% du budget

La fabrique est soutenue par la DRAC Théâtre (augmentation de 15 000 € au titre de la convention), la DRAC Danse (au titre de la résidence permanente du Studio Laroche-Valière), le service Livre (pour une résidence) et le SDAT (soit 190 000 € cumulés), le Département de Seine Saint-Denis (103 800 €), la Ville de Bagnolet (100 000 €), la Préfecture du 93 (27 500 €), ainsi que la Région Ile-de-France.

Rappel des soutiens de la Région Ile-de-France :

La Région apporte une aide au fonctionnement cumulée de 134 500 € soit 21,7% du budget, à plusieurs titres :

- Aide aux Fabriques de culture (120 000 €)
- Aide à la résidence d'écrivain (2500 €)
- 1 emploi-tremplin attribué en 2013 (12 000 €)

V- Projet d'activités 2017

Partage de l'outil

L'Echangeur prévoit d'accueillir des équipes artistiques pour des temps de travail équivalant à un volume global de 150 jours.

Temps d'ouverture au public

La programmation rassemble pour le moment 11 compagnies de théâtre qui seront accueillies pour des séries de diffusion de 3 à 24 jours : Alain Mahé, Myriam Marzouki, Demesten Titip, L'Enjambée, Public Chéri, Collectif Impatience, Laure Bazalquette, Armel Veilhan, Philippe Vincent, Netty Radvaniy...

Activité de la cie dirigeant la Fabrique

Sessions de répétitions des prochaines créations : « Lettristes / Situationnistes » et « K ou le paradoxe de l'arpenteur »

Diffusion de la création « Prière de ne pas diffamer »

VI- Budget prévisionnel 2017 (HT)

CHARGES	€	PRODUITS	€
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	240822	SUBVENTIONS MINISTERE DE LA CULTURE	187000
loyer annuel et charges locatives	113046	DRAC Ile de France, préciser le service et à quel titre :	
fluides et combustibles	25058	Service Théâtre convention lieu - sollicité	150000
entretiens-réparations maintenance	10000	Service Action territoriale Appel à projet- sollicité	12000
achats matériels, équipement	10000	Service Danse - sollicité	25000
location matériel	3000	Service Livre	
affranchissements et téléphone	14500	Autres directions du Ministère de la Culture	
petit équipement	4480		
documentation et fourniture administratives	3000	AUTRES SUBVENTIONS DE L'ETAT	19500
fournitures bar et restaurant	13625	Préfecture 93 CUCS - sollicité	19500
frais d'entretien		Préfecture 93 PRE	
assurances	3500	SUBVENTIONS COLLECTIVITES TERRITORIALES	
autres	1215	Région Ile-de-France	132000
Honoraires Graphiste	5800	Région IDF - Fabrique	120000
Honoraire Attachée de presse	10500	Région IDF – Emploi-tremplin	12000
Honoraires administratifs	7000	Région IDF – Politique de la ville	
Communication	14600		
Services bancaires	460	Département de Seine-Saint Denis	103800
Cotisations	1038	Convention fonctionnement - sollicité	100000
Autres charges de fonctionnement	84192	Appel à projet Culture et art au collège - sollicité	3800
impôts et taxes	1500		
frais financiers	1692	Commune de Bagnolet - sollicité	100000
charges exceptionnelles	2000		
dotations aux provisions			
dotations aux amortissements	79000	SUBVENTIONS EUROPEENNES	
		Préciser :	
Personnel lié à la structure	267219	AUTRES APPORTS	
directeur	39000	ASP (emplois aidés, hors emplois-	

		tremplins) Préciser :	
Co-directeur	22800	mécénat et sponsoring	
administrateur	30000	Autres (ADAMI, SPEDIDAM, SACEM, SACT, ONDA...)	
personnel technique (directeur technique)		Préciser :	
Chargée de projets avec les publics	25800		
Chargée de communication	24000	RECETTES PROPRES D'ACTIVITES	195850
Secrétaire	21900	Location salle	40000
Agent d'accueil	15020	Billetterie	41000
Comptable	6000	Cessions - Coproduction	50000
charges sociales et congés payés	82699	divers (bars, librairie)	23850
		Prestations de services	21750
voyages, missions, réceptions	14500	Autres, préciser : def, transport, presse)	20000
DEPENSES ARTISTIQUES (à détailler)	90543	AUTRES RECETTES	58280
Rétrocession de billetterie & Résidence	20000	produits de gestion courante	1240
Honoraires Chargé de diffusion / dramaturge	7500	produits financiers	40
Impression flyers	5700	subvention d'investissement versée au résultat	55000
Droit d'auteur	3500	autres produits exceptionnels	2000
Salaires bruts+charges Comédiens	38343	reprise sur amortissements	
		reprise sur provisions	
DEPENSES TECHNIQUES	60318		
Régisseur Général / lumières	26426		
Assistant technique	19830		
Techniciens plateau, son, maintenance	14062		
DEPENSES D'ACTION CULTURELLE	38836		
Salaires bruts +charges intervenants	38836		
TOTAL	796 430	TOTAL	796 430

Détail du calcul de la subvention :

La Région décide de renouveler son soutien en faveur du Théâtre L'Echangeur – Compagnie Public Chéri à hauteur de 120 000 €, pour l'année 2017, sur une base subventionnable de 700 238 € correspondant au montant du budget prévisionnel proposé déduction faite des autres charges de fonctionnement, et des autres aides régionales (emploi-tremplin).

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement par le bénéficiaire de recruter 3 stagiaires ou alternants.

Localisation géographique :

- SEINE SAINT DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
----------	---------

2016	72 000,00 €
2017	48 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	38 000,00 €
2013	Soutien aux fabriques de culture	120 000,00 €
2014	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	30 000,00 €
2014	Fabriques de culture - aide à l'aménagement et à l'équipement	134 920,00 €
2014	Soutien aux fabriques de culture	120 000,00 €
2015	Fabriques de culture - aide à l'aménagement et à l'équipement	200 445,00 €
2015	Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes) (CR46-14)	5 000,00 €
2015	Soutien aux contrats de ville	19 000,00 €
2015	Soutien aux fabriques de culture	120 000,00 €
	Montant total	787 365,00 €

**ANNEXE 3 A LA DELIBERATION : AFFECTATION
PARTIELLE D'UNE AIDE PRECEDEMMENT
ATTRIBUEE**

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15009988
--

Commission permanente du 9 juillet 2015 et commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : REAFFECTATION POUR SOLDE - LILAS EN SCENE (FABRIQUES DE CULTURE - PREMIERE RECONDUCTION - FONCTIONNEMENT 2015)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien aux fabriques de culture	203 750,00 €	24,54 %	50 000,00 €
	Montant Total de la subvention		50 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131013-300
13101301- Soutien aux fabriques d'art et de culture

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LILAS EN SCENE
 Adresse administrative : 23BIS RUE CHASSAGNOLE
 93260 LES LILAS
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame Claire ACQUART, Directrice artistique

Date de publication au JO : 23 octobre 1998

N° SIRET : 43262591100016

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien aux fabriques de culture
 Rapport Cadre : CR75-12 du 27/09/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 01 janvier 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2015

Lilas en scène (93)

I- Présentation du bénéficiaire

Situé à la Porte des Lilas dans un quartier entièrement requalifié depuis la couverture du périphérique, Lilas en scène s'affirme depuis son ouverture en 2000 comme un espace centré sur la recherche et la création, au service des compagnies, et ouvert à tous.

Le projet a été initié par Claire Acquart, peintre et décoratrice, fille du scénographe de théâtre, André Acquart, issu notamment du Théâtre du Campagnol. Celle-ci a également ouvert les Ateliers de construction de décors et costumes, Jipanco, permettant ainsi de réunir sur un même site tous les maillons de la chaîne du spectacle vivant et de proposer aux artistes de fabriquer dans le lieu toutes les étapes de la création d'une œuvre.

L'activité principale est l'accueil de compagnies théâtrales en résidence. Lilas en scène leur offre la possibilité de répéter dans les meilleures conditions leurs spectacles, de les mûrir et de les présenter en

public avant d'intégrer le circuit de diffusion. Parallèlement, Lilas en scène loue ses salles à des compagnies installées ou des institutions, ce qui lui permet de disposer de ressources propres.

Enfin, le lieu accueille des manifestations initiées par la Ville et par des associations locales (prêt de salles, co-organisation d'évènements...).

La structure bénéficie d'une aide régulière à la résidence de la DRAC, du soutien au fonctionnement de la Ville des Lilas et du Conseil général de la Seine-Saint-Denis, ainsi que de la Région Ile-de-France, d'abord au titre de l'aide à la permanence artistique et culturelle de 2007 à 2013, puis au titre des Fabriques de culture depuis 2014.

II- Rappel du projet de la fabrique (2014-2016)

Lilas en Scène, centre d'échange et de création, installé en Seine-Saint-Denis, est un lieu de recherche et de rencontres professionnelles. Le domaine de prédilection de la structure est le théâtre et les écritures contemporaines. Mais de nombreuses disciplines peuvent être représentées : danse, musique, marionnettes, théâtre pour enfants, exposition de photographes et peintres. Les principaux axes du projet Fabrique et rapport d'activités :

1) Soutien aux compagnies

Entre 10 et 15 résidences et accueils de compagnies par an.

Les résidences ont pour vocation de soutenir les compagnies dans leur développement en mettant à leur disposition un espace de travail sans contrainte de durée. En fonction du projet initial, ces résidences pourront prendre différentes formes : ponctuelle de 15 jours à 3 mois dans le cadre d'un projet inscrit précisément au calendrier ou durable sur un an et plus s'il s'agit d'ancrer le travail artistique de la compagnie dans un cadre territorial.

Les accueils ont pour fonction de présenter un spectacle, un chantier de travail, une lecture ou une mise en espace. Cela représente généralement une semaine de répétitions et les représentations publiques. Le choix des spectacles se fait sur le court terme, le programme arrêté tous les 3 mois. Notre préoccupation est de pouvoir offrir dans l'instant une création en cours de développement. Lilas en Scène veut être attentif et réactif à l'évolution théâtrale actuelle, au plus près de la création.

En accueil ou en résidence de travail, le principe est le même : présenter son travail lors de trois soirées proposées au public, dont le lundi pour les professionnels.

2) Croisements pluridisciplinaires

Sortir temporairement du champ théâtral en explorant d'autres domaines artistiques : projection de documentaire, musique et chant, expositions photos, peintures...

3) L'action culturelle

Fidéliser les actions auprès des structures locales, collèges, lycées, service jeunesse de la Ville, pour s'inscrire durablement comme un acteur culturel de référence. Le territoire est vaste si le développement s'inscrit sur l'intercommunalité.

* Les ateliers théâtre de Lilas en Scène. Quatre ateliers hebdomadaires représentant 162 heures d'enseignement artistique à l'année pour 50 jeunes de 6 à 20 ans. L'équipe pédagogique est constituée de 5 intervenants, tous sont des professionnels et ont une activité de plateau. Les élèves profitent d'un enseignement très riche dispensé par des artistes toujours en recherche.

3 restitutions publiques ont eu lieu en mai et juin.

* Résidence d'artiste territoriale en établissement scolaire avec le lycée général Paul Robert (Les Lilas) pour 40h et 48 élèves. La restitution s'est déroulée au lycée en avril.

4) Soutien à la vie locale, actions solidaires

Enracinement de la structure auprès des associations de quartier. Lilas en Scène ouvre régulièrement ses portes aux initiatives locales : La courgette solidaire (AMAP), Le potager des Lilas (jardin partagé et pédagogique), Pas sans toit (collecte de fonds pour l'Inde), Les Gams (réunions de quartiers proposées par la mairie), et les cours de Yoga dirigés par Hermine Bourgadier.

Ces axes interagissent et se combinent les uns aux autres. Il convient de réfléchir au projet dans sa diversité pour en tirer toute sa richesse.

Lilas en Scène veut impliquer les habitants du territoire en leur permettant de rencontrer les artistes au quotidien dans leur recherche.

III- Bilan d'activités 2014

Partage de l'outil

En 2014, l'association a soutenu 14 compagnies : 10 en résidence, 4 en accueil. Cela représente au total 343 jours.

Les 10 compagnies de théâtre accueillies en résidence sont :

- Cie Dauphins dauphines (Marion Camu-Palou) : 3 semaines de répétitions et 3 présentations publiques
- Cie des Passeurs : 5 semaines de répétitions et 5 répétitions ouvertes
- Cie Demesten Titip (Christelle Harbonn) : répétitions ponctuelles sur 2 mois et 2 présentations publiques
- Cie Le Fils du grand réseau (Pierre Guillois) : 1 mois de répétitions et 1 présentation publique
- Cie La grave et burlesque équipée du cycliste (Mohamed Guellati) : répétitions ponctuelles sur 3 mois et 2 présentations publiques
- Cie In Cauda (Godefroy Ségal) : 1 mois de répétitions et 1 présentation publique dans le cadre de la Nuit Blanche
- Cie AWA (Frédérique Liebault) : 8 semaines de répétitions et 3 présentations publiques
- Cie Station Miao (Stéphanie Barbarou et Laurence Hartenstein) – accueillie dans le cadre d'une aide à la résidence DRAC : 8 semaines de répétitions et 3 présentations publiques
- Cie La liseuse (Caroline Girard) : 1 mois de répétitions et 3 présentations publiques
- Cie Des attentifs (Guillaume Clayssen) : 1 mois de répétitions et 1 présentation publique

Les 4 compagnies accueillies en accueil sont :

- Cie Fleming Welt (Agnès Sighicelli et Guillaume Edé) : 2 présentations publiques
- Théâtre du Buisson (Aristide Demonico) et Cie du Passage (Hélène Darche) : 3 présentations publiques
- Cie Ahora ya red 5 (Anaïs de Courson) : 1 filage
- Cie Un caillou dans la fontaine (Aude de Rouffignac) : 1 présentation publique

Temps d'ouverture au public

Les rendez-vous proposés au public sont ponctuels et gratuits.

Un module de trois représentations est proposé aux compagnies, sur trois soirées (vendredi, samedi, et lundi) pour attirer à la fois le grand public et les professionnels. Toutes les manifestations ont pour objectif la mixité du public : il s'agit de provoquer un temps de rencontre et d'échange autour du projet proposé. L'accueil et le bar permettent aux artistes et aux spectateurs d'échanger après les présentations.

Tout autre format est possible en fonction des contraintes des compagnies, du niveau d'avancement du travail, qu'il s'agisse d'une lecture, d'une répétition ouverte ou d'un spectacle.

Parallèlement aux présentations publiques des compagnies accueillies, le lieu a organisé ou accueilli 5 manifestations ouvertes au public (lectures, spectacles, expositions...), dont certaines en lien avec la Ville des Lilas ou des associations (Poécité). Lilas en scène a notamment participé à l'accueil en résidence de création de la cie chorégraphique Zone libre, accueillie par la Ville dans le cadre de son opération Mon voisin est un artiste.

Action culturelle

Lilas en scène organise chaque année quatre ateliers de pratique théâtrale, animés par des intervenants artistiques qui sont partie prenante de l'association ou issus des compagnies accueillies en résidence. Ces ateliers s'adressent aux enfants entre 6 et 18 ans, ils touchent 50 enfants chaque année sur 150

heures d'intervention.

En 2014, Lilas en scène a également porté un projet de résidence territoriale d'artiste en lycée, avec la comédienne Marion Suzanne. Ce projet de 40h d'intervention a touché 48 élèves du Lycée Paul Robert des Lilas.

Des actions pédagogiques sont menées à l'année avec l'atelier de construction de décors Jipanço, pour des élèves de 3ème en option « découverte professionnelle » : visite de l'atelier, rencontre avec les peintres et constructeurs.

Evolution éventuelle de l'emploi

Le poste administratif et le poste de la régie technique ont été consolidés en 2014, entraînant une augmentation de la masse salariale (de 87 529 € à 99 967 €) et du nombre d'heures travaillées (de 3 100 heures à 3 723 heures : pour la première fois, le seuil de 2 équivalents temps plein est franchi).

Evolution éventuelle des moyens matériels

Achat de matériel : un gradateur, un pupitre lumières, deux échelles, des ampoules, des câbles, et du petit outillage.

IV- Bilan financier (prévisionnel 2014)

Le bilan prévisionnel de l'exercice 2014 s'élève à 252 450 €.

Le financement de la fabrique s'appuie sur un équilibre entre :

- Les subventions d'exploitation : 161 000 € (64% du total des produits)
- Les recettes propres (vente de spectacles et participation des adhérents) : 91 450 € (36%)

La fabrique est soutenue par la DRAC Ile-de-France (aides à la résidence du service théâtre et du SDAT), le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis (aide au fonctionnement des lieux intermédiaires), et la Ville des Lilas (aide au fonctionnement).

La Région Ile-de-France soutient Lilas en scène au titre des fabriques de culture.

V- Projet d'activités 2015

L'année 2015 sera marquée par l'engagement au 1er semestre d'importants travaux d'aménagement du lieu (en partie financés par la Région), afin d'améliorer les conditions d'accueil des compagnies. Ils entraînent la fermeture de l'espace au public du 15 février au début du mois de mai 2015. Cependant, des résidences aménagées et les actions culturelles auront quand même cours dans l'espace.

Partage de l'outil

Parmi les compagnies accueillies en 2015 sont prévues :

- Cie In Cauda (Godefroy Ségol) : 6 semaines de répétitions et 3 présentations publiques
- Christophe Guybet : 6 semaines de répétitions et 2 présentations publiques
- Le théâtre Déplié (Adrien Béal) : 4 semaines de répétitions et présentations publiques à définir – cette résidence devrait également s'inscrire dans le cadre d'une résidence partagée en partenariat avec la Ville des Lilas et le Département de Seine-Saint-Denis ;
- Le théâtre de l'Erre (Jacques David) : 3 semaines de répétitions et 3 présentations publiques

D'autres demandes sont actuellement à l'étude : Cie Asphalte (Aline César), Cie Fractal Théâtre (Nathalie Pivain), Cie KonfisKé(e) (Carine Piazzi), Cie Acétone (Sophie Lagier), Cie La communauté invouable (Clyde Chabot), etc.

Autres activités

Lilas en scène organise des événements pluridisciplinaires tout au long de l'année, cherchant à attirer le

grand public et les professionnels : Nuit Blanche, Fête de la musique, Mois de la photo, expositions, projections de documentaires, etc.

- L'association Poécité sera accueillie à Lilas en Scène pour deux soirées poésie à thème.
- Une carte blanche sera donnée à Jacques Kébadian dans le cadre de la manifestation Lilasienne « Cultures d'hivers » consacrée en 2015 au Mali (projection de son film « D'une brousse à l'autre »).
- Les artistes qui animeront la Fête de la musique et la Nuit blanche ne sont pas encore définis.

Les actions culturelles, à savoir les quatre ateliers de pratique théâtrale et la résidence de Marion Suzanne au lycée Paul Robert des Lilas, se poursuivent en 2015.

Détail du calcul de la subvention :

La Région décide de renouveler son soutien en faveur de Lilas en Scène à hauteur de 50 000 € sur une base subventionnable de 203 750€ correspondant au montant du budget prévisionnel 2015, déduction faite des assurances, autres charges de fonctionnement.

La subvention a fait l'objet d'une affectation en CP 15-431 du 09 juillet 2015 (projet n° 15009988) de 50 000 € ; suite à caducité, une affectation complémentaire est proposée en CP 16-555 du 16 novembre 2016 correspondant au solde de la subvention.

VI- Budget prévisionnel 2015 (HT)

CHARGES	€ HT	PRODUITS	€ HT
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	205 100	SUBVENTIONS MINISTERE DE LA CULTURE	8 000
Loyer annuel et charges locatives	77 634	<u>DRAC Ile de France</u> : SDAT - Rés. d'artiste	8 000
Fluides et combustibles	12 000	Sollicité	
Entretien, réparations, maintenance	4 000		
Achats matériels, équipement	3 000	SUBVENTIONS COLL. TERRITORIALES	141 000
Location matériel	348	<u>Région Ile-de-France</u>	
Affranchissements et téléphone	3 400	Région IDF - Fabrique	50 000
Documentation et fournitures administratives	1 250	Région IDF – Emploi-tremplin	
Fournitures bar et restaurant	2 326	Région IDF – Autres dispositifs	
Assurances	2 250		
Honoraires Expert-comptable et commissaire aux comptes	8 000	<u>Département de la Seine-Saint-Denis</u> : Bureau du spectacle vivant - Aide au fonctionnement - Sollicité	50 000
Communication, site web	2 500		
Autres charges de fonctionnement		<u>Commune des Lilas</u> : Service Théâtre - Aide au fonctionnement	41 000
Impôts et taxes	10 000	Sollicité	
Personnel lié à la structure			
Directeur		RECETTES PROPRES D'ACTIVITES	67 000
Administrateur	20 800	Location salle	55 000
Personnel technique (dont accueil compagnies)	13 000	Billetterie	
Personnel artistique	6 300	Parts de recettes de coréalisation	
Personnel entretien & bar (accueil compagnies)	8 700	Divers (bars, librairie)	3 000
Charges sociales et congés payés	26 592	Cotisations	1 000
Voyages, missions, réceptions	3 000	Ateliers théâtre	8 000
DEPENSES TECHNIQUES	1 500	AUTRES RECETTES	-
Fournitures & équipement régie	1 500	produits de gestion courante	

		produits financiers	
DEPENSES D'ACTION CULTURELLE	9 400	subvention d'investissement versée au résultat	
Personnel artistique / ateliers théâtre	6 000	autres produits exceptionnels	
Charges sociales et congés payés	3 000	reprise sur amortissements	
Fournitures & accessoires	400	reprise sur provisions	
TOTAL	216 000	TOTAL	216 000

Localisation géographique :

- LES LILAS

Contrat Particulier : Hors CPRD**CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	50 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :**

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	35 000,00 €
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	35 000,00 €
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	0,00 €
2014	Soutien aux fabriques de culture	50 000,00 €
2014	Fabriques de culture - aide à l'aménagement et à l'équipement	111 818,00 €
	Montant total	231 818,00 €

ANNEXE 4 A LA DELIBERATION : AVENANT ET CONVENTION

**Avenant n° 1 à la convention n°.....
Entre la Région Ile-de-France et
Au titre des Fabriques de culture**

La Région d'Ile-de-France représentée par sa Présidente, Madame Valérie PECRESSE agissant en vertu de la délibération n° CP
ci-après dénommée la " Région "

d'une part,

et

la structure dénommée :

adresse :

représentée par M.

en vertu de:

ci-après dénommée " la structure "

d'autre part,

Après avoir rappelé que :

- le soutien aux fabriques de culture s'inscrit dans le cadre d'un dispositif d'intervention régional adopté par délibération n° CR 75 -12 du 28 septembre 2012 ;
- que la subvention est attribuée dans le cadre du règlement budgétaire et financier de la Région Ile de France adopté par délibération n° CR 33 - 10 du 17 juin 2010 et prorogé par la délibération n° CR 01-16 du 21 janvier 2016;
- que le présent avenant concerne le soutien à la deuxième année d'exécution du projet précisé dans son article 1.

Sont convenus ce qui suit :

Article 1 – Objet de l'avenant :

Par délibération n° CP 15-640 du 8 octobre 2015, la Région a décidé de soutenir.....(nom du bénéficiaire) pour la mise en œuvre de son projet de fabrique de culture. Cette délibération a permis d'allouer à ce titre une subvention de fonctionnement à l'organisme ci-mentionné, correspondant à la première année d'exécution de son projet, à savoir du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016.

Par délibération n° CP 16-xxx du 16 novembre 2016, la Région a décidé d'attribuer une subvention de fonctionnement à.....(nom du bénéficiaire) pour poursuivre la mise en œuvre de son projet de fabrique au cours d'une deuxième année d'exécution, du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017, faisant l'objet du présent avenant. Il modifie la convention n° tel que suit :

Article 2 – Modifications de la convention dans le cadre du soutien de la deuxième année d'exécution du projet :

- L'article 1 « objet de la convention » est complété par les dispositions suivantes :
Par délibération n° CP 16-xxx du 16 novembre 2016, la Région a décidé d'attribuer une subvention de fonctionnement à ... (nom du bénéficiaire) pour la mise en œuvre de son projet de fabriques de culture pour la deuxième année d'exécution, correspondant à la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017, dont le descriptif figure en annexe 1 dénommée « fiche projet » du présent avenant.

Cette subvention correspond à% de la dépense subventionnable dont le montant prévisionnel s'élève à €, soit un montant maximum de subvention de ...€.

Le soutien régional correspondant à la troisième année d'exécution du projet fera l'objet d'un second avenant à la convention, sous réserve de la disponibilité et du vote des crédits par l'assemblée régionale et en prenant en compte la réalisation des actions de l'année n-1 et des éventuels projets exceptionnels présentés par le bénéficiaire.

- L'article 8 « pièces contractuelles » est modifié comme suit :

Les pièces contractuelles comprennent la convention proprement dite, l'annexe dénommée « fiche projet » adoptée par délibération n° CP 15-640 du 8 octobre 2015 et l'avenant 1 et l'annexe dénommée « fiche projet » adoptés par délibération n° CP 16- xxx du 16 novembre 2016.

Article 3 : Modifications de la convention dans le cadre de la mise en œuvre de la mesure « 100 000 stages pour les jeunes franciliens »

Les articles 2,3 et 6 de la convention triennale sont modifiés et remplacés comme suit :

« ARTICLE 2 : OBLIGATIONS DU BENEFICIAIRE

ARTICLE 2.1 : OBLIGATIONS RELATIVES AU RECRUTEMENT DE STAGIAIRES OU D'ALTERNANTS

Le bénéficiaire s'engage à recruter XX stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de deux mois.

Le bénéficiaire saisit les offres de stages ou de contrats de travail (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) découlant de cette obligation sur la Plateforme des Aides Régionales selon les modalités qui lui sont communiquées par la région. »

ARTICLE 2.2 : OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES ET COMPTABLES

Le bénéficiaire s'engage à :

- > Réaliser, à son initiative et sous sa responsabilité, les actions présentées dans son budget prévisionnel transmis à la Région.*
- > Informer la Région dans les deux mois de la survenance de l'évènement par écrit et documents à l'appui de toute modification survenue dans son organisation : changements de personnes chargées d'une part des instances de décision et d'autre part de l'administration, nouveaux établissements fondés, changement d'adresse du siège social, nom et coordonnées de la ou des personnes chargées de certifier les comptes, changement de domiciliation bancaire.*
- > Informer la Région des autres participations financières attribuées en cours d'exécution de la présente convention et relatives à l'objet de cette dernière.*
- > Informer la Région par écrit, documents à l'appui, de toutes difficultés liées à sa situation juridique ou financière susceptible de perturber la bonne exécution de ses engagements dans la présente convention.*

- > *Informer la Région des différentes phases de recrutement des stagiaires et alternants et de toutes les difficultés qu'il pourrait rencontrer (absence de candidats etc.) dans leur déroulement.*
- > *Conserver pendant dix ans les documents comptables et les pièces justificatives.*
- > *Faciliter tout contrôle par la Région, ou par toute personne habilitée à cet effet, sur pièces ou sur place, de la réalisation des actions et de l'emploi des fonds notamment par l'accès aux documents administratifs et comptables ainsi qu'à toutes pièces justificatives.*
- > *Mettre à disposition, en fonction de ses possibilités et sur demande exprimée au plus tard 1 mois avant la date, son lieu à disposition de la Région, pour l'organisation de manifestations ponctuelles. La durée de la mise à disposition ne pourra excéder 3 jours par an. La mise à disposition à titre gracieux porte sur les frais de location de l'espace, les frais de fonctionnement étant payés par la Région sur la base d'un bon de commande ou d'une convention spécifique.*

Transmettre les comptes annuels dès qu'ils sont arrêtés et certifiés

ARTICLE 3.2.2 : VERSEMENT DU SOLDE

Le versement du solde est subordonné à la production des comptes annuels et du bilan d'activités du bénéficiaire.

Les comptes annuels comportent la signature du représentant du bénéficiaire ainsi que celle de l'expert-comptable ou du commissaire aux comptes (si l'organisme en est doté).

Pour les personnes morales de droit public : Le versement du solde est conditionné à la production d'un état récapitulatif des dépenses signé par le représentant légal du bénéficiaire et par le comptable qui certifie la prise en charge dans sa comptabilité ainsi que leur règlement

Le versement du solde est également subordonné à la production d'un ou des justificatif(s) de recrutement du nombre de stagiaires ou alternants mentionné à l'article 2.1 de la présente convention (convention de stage signée, contrat de travail signé).

Le comptable assignataire est le Receveur Général des Finances de Paris, Trésorier-Payeur-Général pour la Région Ile-de-France.

ARTICLE 6 : RESTITUTION DE LA SUBVENTION

La Région se réserve le droit d'exiger la restitution de tout ou partie de la subvention versée au regard de la qualité des actions réalisées.

La Région se réserve le droit d'exiger la restitution de l'intégralité de la subvention versée en cas d'absence de production par le bénéficiaire du compte rendu financier de l'action subventionnée ou en cas de non-respect des obligations relatives au recrutement de stagiaires ou d'alternants.

Tous les frais engagés par la Région pour recouvrer les sommes dues par le bénéficiaire sont à la charge de ce dernier. »

Article 4 :

Toutes les dispositions de la convention triennale non modifiées par le présent avenant demeurent inchangées. »

Fait en deux exemplaires originaux à Paris,

Le

Pour l'association

Le.....

Pour la Présidente du Conseil Régional
d'Ile-de-France

M.
(signature et cachet)



IRIS – Modèle de convention

Subvention Globale de Fonctionnement

CONVENTION N°

Entre

La Région Île-de-France dont le siège est situé au 33, rue Barbet de Jouy, 75007 Paris, représentée par sa Présidente, Madame Valérie PECRESSE,
En vertu de la délibération N° CP 16-230 du 12 juillet 2016,
ci-après dénommée « la Région »

d'une part,

et

Le bénéficiaire dénommé :
dont le statut juridique est :
N° SIRET :
dont le siège social est situé au :
ayant pour représentant
ci-après dénommé « le bénéficiaire »

d'autre part,

PREAMBULE :

Le bénéficiaire a sollicité la Région afin d'obtenir son soutien financier au titre du dispositif « soutien aux fabriques de culture » adopté par délibération de l'Assemblée délibérante n° CR 75-12 du 28 septembre 2012.

L'attribution par la Région d'une subvention et son versement se font dans le respect des conditions suivantes, ainsi que des règles fixées par son règlement budgétaire et financier approuvé par délibération n° CR 01-16 du 21 janvier 2016 portant prorogation du règlement budgétaire et financier adopté par la délibération n° CR 33-10 du 17 juin 2010.

La présente convention porte sur une période d'une année.

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

Par délibération N° CP 16-xxx du 16 novembre 2016, la Région Île-de-France a décidé de soutenir XXXXXX pour la réalisation du projet de fabrique tel que proposé dans la fiche projet du rapport.

Dans cet objectif, elle accorde au bénéficiaire une subvention globale de fonctionnement correspondant à XX % du budget de l'année 2016, soit un montant maximum de subvention de XXXXXX €.

Le budget prévisionnel de l'année est détaillé dans l'annexe dénommée « fiche projet » de la présente convention.

ARTICLE 2 : OBLIGATIONS DU BENEFICIAIRE

ARTICLE 2.1 : OBLIGATIONS RELATIVES AU RECRUTEMENT DE STAGIAIRES OU D'ALTERNANTS

Le bénéficiaire s'engage à recruter XX stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de deux mois.

Le bénéficiaire saisit les offres de stages ou de contrats de travail (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) découlant de cette obligation sur la Plateforme des Aides Régionales selon les modalités qui lui sont communiquées par la région. »



IRIS – Modèle de convention

Subvention Globale de Fonctionnement

ARTICLE 2.2 : OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES ET COMPTABLES

Le bénéficiaire s'engage à :

- > Réaliser, à son initiative et sous sa responsabilité, les actions présentées dans son budget prévisionnel transmis à la Région.
- > Informer la Région dans les deux mois de la survenance de l'évènement par écrit et documents à l'appui de toute modification survenue dans son organisation : changements de personnes chargées d'une part des instances de décision et d'autre part de l'administration, nouveaux établissements fondés, changement d'adresse du siège social, nom et coordonnées de la ou des personnes chargées de certifier les comptes, changement de domiciliation bancaire.
- > Informer la Région des autres participations financières attribuées en cours d'exécution de la présente convention et relatives à l'objet de cette dernière.
- > Informer la Région par écrit, documents à l'appui, de toutes difficultés liées à sa situation juridique ou financière susceptible de perturber la bonne exécution de ses engagements dans la présente convention.
- > Informer la Région des différentes phases de recrutement des stagiaires et alternants et de toutes les difficultés qu'il pourrait rencontrer (absence de candidats etc.) dans leur déroulement.
- > Conserver pendant dix ans les documents comptables et les pièces justificatives.
- > Faciliter tout contrôle par la Région, ou par toute personne habilitée à cet effet, sur pièces ou sur place, de la réalisation des actions et de l'emploi des fonds notamment par l'accès aux documents administratifs et comptables ainsi qu'à toutes pièces justificatives.
- > Mettre à disposition, en fonction de ses possibilités et sur demande exprimée au plus tard 1 mois avant la date, son lieu à disposition de la Région, pour l'organisation de manifestations ponctuelles. La durée de la mise à disposition ne pourra excéder 3 jours par an. La mise à disposition à titre gracieux porte sur les frais de location de l'espace, les frais de fonctionnement étant payés par la Région sur la base d'un bon de commande ou d'une convention spécifique.
- > Transmettre les comptes annuels dès qu'ils sont arrêtés et certifiés

ARTICLE 2.3 : OBLIGATIONS EN MATIERE DE COMMUNICATION

Afin de participer à la notoriété et à la lisibilité de l'action de la Région Île-de-France, le bénéficiaire s'engage à faire apparaître la contribution régionale pour toutes les actions de communication liées à l'objet de la présente convention.

L'information relative à ce soutien prend la forme de la mention « action financée par la Région Île-de-France » et de l'apposition du logo régional conformément à la charte graphique régionale.

Le bénéficiaire autorise à titre gracieux la Région à utiliser les résultats du projet subventionné (publications y compris photographiques, communication à des tiers...) à des fins de communication relative à l'action régionale. La Région ne revendique aucun droit de propriété intellectuelle sur le projet. Toute utilisation ou exploitation commerciale du projet par la Région est interdite.

Le bénéficiaire doit faire apparaître la participation financière de la Région dans toutes ses actions, produits et affichages induits par la subvention et apposer le logo de la Région conformément à la charte graphique régionale. Il doit également faire participer des représentants de la Région aux actions publiques concernées. En cas de non respect de ces obligations, la Région se réserve le droit de demander le reversement de la subvention concernée selon les modalités prévues à l'article 6.



IRIS – Modèle de convention

Subvention Globale de Fonctionnement

La présence du logotype de la Région est obligatoire, en 1^{ère} de couverture ou en page de garde, sur tous les supports de promotion, d'information, de publicité et de communication.

Les correspondances avec les destinataires de l'action soutenue par la Région indiquent explicitement que cette action bénéficie du soutien de la Région Ile de France.

Concernant les sites web, la mention et le logotype sont positionnés en page d'accueil et font l'objet d'un lien avec le site institutionnel de la Région Ile-de-France.

Tous les événements de relations publiques ou opérations de médiatisation liés à l'exécution de la présente convention font expressément référence à l'implication de la Région selon les règles définies ci-dessus. De même, le bénéficiaire s'engage à coopérer à la bonne réalisation de toutes les actions de communication, liées à l'exécution de la présente convention, décidées par l'institution régionale.

Les services concernés de la Région sont chargés de contrôler la bonne réalisation des obligations ci-dessus et de conseiller le bénéficiaire dans sa démarche.

ARTICLE 3 : DISPOSITIONS FINANCIERES

ARTICLE 3.1 : CADUCITE

Si à l'expiration d'un délai de 1 an à compter de la date d'attribution de la subvention par l'assemblée délibérante, le bénéficiaire n'a pas transmis à l'administration régionale de demande de versement, la subvention devient caduque et est annulée. Ce délai peut être exceptionnellement prolongé de 1 an par décision du Président, si le bénéficiaire établit, avant l'expiration du délai mentionné ci avant, que les retards dans le démarrage de l'opération ne lui sont pas imputables.

A compter de la date de première demande de versement, le bénéficiaire dispose d'un délai maximum de 3 années pour présenter le solde de l'opération. A défaut, le reliquat de la subvention non versé est caduc.

ARTICLE 3.2 : MODALITES DE VERSEMENT

Le versement de la subvention régionale est effectué dans le respect des dispositions suivantes :

Chaque demande de versement de subvention est signée par le représentant légal du bénéficiaire qui certifie la réalité de la dépense et son affectation à l'action subventionnée.

ARTICLE 3.2.1 : VERSEMENT D'AVANCES ET D'ACOMPTES

Le bénéficiaire peut demander le versement d'acomptes à valoir sur les paiements déjà effectués, en proportion du taux de la subvention, et dans la limite de 80 % du montant total de la subvention prévisionnelle.

Chaque versement d'acompte est effectué sur demande du bénéficiaire. La demande précise notamment les références, dates et montants des factures, marchés ou actes payés au titre de l'opération, le nom du fournisseur et la nature exacte des prestations réalisées.

Le bénéficiaire peut bénéficier d'avances à valoir sur les paiements prévus, en proportion du taux de la subvention, s'il justifie ne pas disposer de trésorerie, dans la limite de 60% du montant global de la subvention. Le besoin de trésorerie doit être démontré par la production d'un plan de trésorerie.

Le cumul des avances et acomptes ne peut excéder 80 % du montant prévisionnel de la subvention.

ARTICLE 3.2.2 : VERSEMENT DU SOLDE

Le versement du solde est subordonné à la production des comptes annuels et du bilan d'activités du bénéficiaire.



IRIS – Modèle de convention

Subvention Globale de Fonctionnement

Les comptes annuels comportent la signature du représentant du bénéficiaire ainsi que celle de l'expert comptable ou du commissaire aux comptes (*si l'organisme en est doté*).

Pour les personnes morales de droit public : Le versement du solde est conditionné à la production d'un état récapitulatif des dépenses signé par le représentant légal du bénéficiaire et par le comptable qui certifie la prise en charge dans sa comptabilité ainsi que leur règlement

Le versement du solde est également subordonné à la production d'un ou des justificatif(s) de recrutement du nombre de stagiaires ou alternants mentionné à l'article 2.1 de la présente convention (convention de stage signée, contrat de travail signé).

Le comptable assignataire est le Receveur Général des Finances de Paris, Trésorier-Payeur-Général pour la Région Ile-de-France.

ARTICLE 3.3 : REVISION DU MONTANT SUBVENTIONNE

Le montant définitif de la subvention accordée peut être revu à la baisse, sur la base des éléments financiers transmis par le bénéficiaire. Le versement du solde est, dès lors, ajusté en fonction des besoins réels du bénéficiaire.

ARTICLE 3.4 : ELIGIBILITE DES DEPENSES SUBVENTIONNABLES

Les dépenses subventionnables sont prises en compte à compter du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016.

ARTICLE 4 : DATE D'EFFET ET DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention prend effet à compter de la date d'attribution par l'assemblée régionale de la subvention au bénéficiaire, à savoir le 16 novembre 2016.

Elle porte sur l'exercice financier 2016.

Elle prend fin à l'issue de l'exécution par les parties de l'ensemble de leurs obligations.

ARTICLE 5 : RESILIATION DE LA CONVENTION

La Région peut prononcer la résiliation de la présente convention pour motif d'intérêt général. Cette résiliation prend effet au terme du délai, qui ne peut être inférieur à quinze jours, indiqué par la décision notifiée par courrier envoyé en recommandé avec demande d'avis de réception postal par la Région.

La Région peut en outre prononcer la résiliation en cas d'inexécution d'une ou plusieurs de ses obligations par le bénéficiaire de l'aide régionale. Dans ce cas, la Région adresse au bénéficiaire une mise en demeure de remplir les obligations inexécutées dans un délai fixé. Si, au terme de ce délai, les obligations mentionnées dans la mise en demeure restent en tout ou partie inexécutées, la Région adresse au bénéficiaire la décision de résiliation. Cette décision prend effet à la date de réception de la lettre recommandée avec avis de réception notifiant la décision, sauf s'il en est disposé autrement par cette décision.

Dans tous les cas, les parties sont tenues d'exécuter les obligations résultant de la présente convention jusqu'à la date de prise d'effet de la résiliation. La résiliation prononcée en application du présent article n'ouvre droit à aucune indemnisation du bénéficiaire par la Région.

La résiliation de la convention implique la réalisation d'un arrêté définitif des comptes, et la restitution de tout ou partie de la subvention versée par la Région.



IRIS – Modèle de convention

Subvention Globale de Fonctionnement

ARTICLE 6 : RESTITUTION DE LA SUBVENTION

La Région se réserve le droit d'exiger la restitution de tout ou partie de la subvention versée au regard de la qualité des actions réalisées.

La Région se réserve le droit d'exiger la restitution de l'intégralité de la subvention versée en cas d'absence de production par le bénéficiaire du compte rendu financier de l'action subventionnée ou en cas de non-respect des obligations relatives au recrutement de stagiaires ou d'alternants.

Tous les frais engagés par la Région pour recouvrer les sommes dues par le bénéficiaire sont à la charge de ce dernier.

ARTICLE 7 : MODIFICATION DE LA CONVENTION

Toute modification de la convention fait l'objet d'un avenant dont la signature est autorisée par l'assemblée délibérante régionale.

ARTICLE 8 : PIÈCES CONTRACTUELLES

Les pièces contractuelles comprennent la convention proprement dite et l'annexe dénommée « fiche projet » adoptée par délibération N° CP 16-xxx du 16 novembre 2016.

Fait à Paris en 2 exemplaires originaux

Le

La Présidente
du Conseil Régional d'Île-de-France

Le

Le bénéficiaire